

LE
VOYAGEUR
AMÉRICAIN,
OU
OBSERVATIONS

SUR l'Etat actuel, la Culture, le Commerce des Colonies Britanniques en Amérique ; les Exportations & Importations respectives entre elles & la Grande-Bretagne, avec un Etat des revenus que cette dernière en retire, &c. Adressées par un Négociant expérimenté, en forme de lettres, au très-honorable Comte de.....

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

Augmenté d'un

P R É C I S
sur l'Amérique Septentrionale & la République des
TREIZE-ÉTATS-UNIS.

PAR M. J^b. M.....



A A M S T E R D A M,
Chez J. SCHURING, Libraire sur le Roek, ~~de la~~
M. DCC. LXXXIII.

TABLE GÉNÉRALE.

	<i>Avant-propos.</i>	p. v.
LETTRES I. II.	<i>Introduction Générale.</i>	1
III.	<i>Observations sur la Baye d'Hudson.</i>	13
IV.	<i>Continuation.</i>	20
V.	<i>Idem.</i>	26
VI.	<i>Idem.</i>	30
VII.	<i>Observations sur le Labrador.</i> .	37
VIII.	————— <i>Terre-Neuve.</i>	41
IX.	————— <i>Canada.</i> .	47
X.	————— <i>Nouvelle-Ecosse.</i>	59
XI.	————— <i>St. Jean & le Cap Breton.</i>	66
XII.	————— <i>La Nouvelle-Angleterre.</i>	69
XIII.	————— <i>Connecticut, Rhode-Island,</i> <i>Nouvelle-Hampshire.</i>	76
XIV.	————— <i>Nouvelle-Yorck.</i> .	85
XV.	————— <i>Pensylvanie.</i> . .	90
XVI.	————— <i>Virginie & Maryland.</i> .	95
XVII.	————— <i>Caroline Septentrionale.</i>	102
XVIII.	————— <i>Caroline Méridionale.</i> .	108
XIX.	————— <i>La Géorgie.</i>	115
XX.	————— <i>La Floride Orientale.</i> .	121
XXI.	————— <i>La Floride Occidentale.</i>	125
XXII.	————— <i>Récapitulation générale.</i>	131
XXIII.	<i>Montant total du Commerce de l'A-</i> <i>mérique, &c. &c.</i>	138

CONTENU DU PRÉCIS SUR L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE ET SUR LA RÉPU-
BLIQUE DES TREIZE-ÉTATS-UNIS.

<i>Réflexions Préliminaires.</i>	143
<i>Division de l'Amérique Septentrionale avec les</i>	
<i>Latitude & Longitude des différentes places.</i>	148
<i>Possessions Angloises avant la guerre présente.</i>	161
<i>Officiers tant civils que Milit. avant la révolution.</i>	164
<i>Usages de Commerce, &c.</i>	168
<i>Tableau de la valeur des monnoies, &c.</i>	169
<i>Origine des Colonies dans l'Amérique Septent.</i>	170
ÉTATS-UNIS INDÉPENDANS.	187
<i>Nouvelle-Angleterre.</i>	198
<i>Nouvelle-Hampshire.</i>	202
<i>Massachusset.</i>	203
<i>Rhode-Island.</i>	207
<i>Connecticut.</i>	208
<i>Nouvelle-York.</i>	209
<i>Nouvelle-Jersey.</i>	212
<i>Delaware.</i>	214
<i>Pensylvanie.</i>	215
<i>Maryland.</i>	221
<i>Virginie.</i>	224
<i>Caroline Septentrionale.</i>	230
<i>Caroline Méridionale.</i>	232
<i>Géorgie.</i>	238
<i>Traité d'amitié & de Commerce, &c. entre L. H.</i>	
<i>P. & les Etats-Unis.</i>	243

AVANT-PROPOS.

L'OUVRAGE dont j'offre aujourd'hui la traduction, fut entrepris par les ordres & sous le ministère du célèbre *Lord Chatam*. On sait que la Grande-Bretagne n'a jamais eu de citoyen plus vertueux & plus sincèrement attaché au bonheur & à la gloire de sa patrie. Révolté des monopoles que plusieurs Compagnies de commerce exerçoient sur les productions des Colonies Américaines, ce vigilant Ministre voulut s'instruire avec détail des opérations cachées, & réaliser ses doutes. Un Négociant éclairé, dont nous ignorons le nom, justifia pleinement le choix du Ministre; il publia ses observations à Londres en 1769 sous ce titre : *The American Traveller, or observations on the present state, culture and commerce of the British Colonies in America*, &c. Dès que ces Observations parurent, elles firent une sensation si vive, que la Cour, intéressée à tenir secrète une partie des opérations de la métropole avec ses Colonies, n'épargna ni

soins ni argent pour s'emparer sous main des exemplaires , & en empêcher ainsi la dissémination. Conduite par une politique raffinée , & dont la suite a prouvé la sagesse , la Cour ne parut mettre aucune importance à cet ouvrage , & au lieu de suivre les maximes des autres gouvernemens en défendant qu'on en fit la publication , ce qui l'auroit fait rechercher avec plus d'ardeur , elle garda le silence , & le livre ne restant que dans les mains d'un petit nombre d'individus , fut bientôt & presque entièrement oublié.

Un Américain de mes amis , m'ayant communiqué cet Ouvrage , j'en trouvai les exposés si intéressans , les vues si sages & les avis si nécessaires à suivre pour ceux qui resteront ou deviendront propriétaires du commerce de ces contrées , que je me suis fait un devoir de les traduire & de les publier pour l'intérêt commun des Négocians.

Comme la direction que prend actuellement le commerce des *Etats-Unis* , surtout depuis la reconnoissance solennelle de leur indépendance par une nation qui leur a servi de modele , promet à la Hollande des avantages considérables , j'ai

cru mériter de mes Concitoyens & de la République, en leur offrant dans une langue qu'ils entendent généralement, des lumieres dont ils trouveroient difficilement la réunion en consultant, même au prix de beaucoup de peine & de tems, différens ouvrages où l'on ne voit que des traits épars sur cette importante matiere.

C'est dans cette vue, & pour suppléer à ce que le *Voyageur Américain* ne dit pas, que l'on trouvera à la suite de cette traduction, un *Précis* de ce qu'il importe le plus de savoir, pour la partie historique, topographique & mercantile de l'Amérique septentrionale, & particulièrement des treize Républiques qui viennent de s'y former sous le nom d'*Etats-Unis & Indépendans*. Le *Traité d'Amitié & de commerce* qu'ils viennent de conclure avec nous, est une piece trop précieuse pour ne pas l'insérer à la suite de cet ouvrage; c'est un code que les Négocians auront souvent besoin de consulter, & qui ne sauroit être plus convenablement placé.

Dans le cours de ce *Précis*, quelquefois j'ai fait parler les Auteurs eux-mêmes parce qu'il m'auroit été impos-

fible de dire mieux, & qu'il est honteux de tronquer les idées des autres pour se les approprier.

Enfin, pour rendre cet ouvrage plus utile à ceux qui le consulteront, j'y ai joint une carte générale des Treize-Etats-Unis, gravée avec le plus grand soin d'après celle de M. Bonne, publiée en deux feuilles dans l'Atlas qui est à la suite de l'*Histoire de M. Raynal*, éd. in-4°.

Quant aux *longitudes* & aux *latitudes* des différens pays dans cette partie du Nouveau Monde, je peux garantir d'autant plus l'exactitude de celles marquées d'un Astérisque, qu'elles ont été soumises à l'examen de M. de *La Lande*, ce célèbre Astronome qui fait, depuis plus de trente ans, l'admiration de son siècle, par ses talens, & l'ami de tous ceux qui cultivent les arts & les sciences, par son penchant à les encourager.



OBSER-



Lignes communes de France de 25 au Degré
5 10 15 20 25 30
Lignes Marines de 20 au Degré
5 10 15 20 25 30
Milles d'usage dans les Isles Britanniques de 50 au Degré
10 20 30 40 50
Milles Statuts d'Angleterre de 69 1/2 au Degré
13 26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169 182 195 208

CARTE
GÉNÉRALE
des Treize
ETATS UNIS
Indépendants
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
d'après
M. BONNE
Ingénieur Hydrographe
de la Marine de
France

Longitude du Meridien de Paris



OBSERVATIONS

SUR LA

CULTURE

ET LE

COMMERCE

DES

COLONIES BRITANNIQUES, &c.



LETTRE I.

MILORD,

LA dernière fois que j'eus l'honneur d'entretenir votre Seigneurie, elle me parut désirer que je réunisse sous un seul point de vue les nombreuses observations que j'avois pris la li-

A

berté de lui communiquer sur l'état actuel des *Colonies Britanniques*, & sur les améliorations dont elles sont susceptibles, tant dans leur culture que dans leur commerce, pour l'avantage mutuel de la Mere-Patrie & le leur propre, avantage que V. S. sent parfaitement, & dont elle pourroit démontrer beaucoup mieux que moi & la réalité de ces moyens.

Votre volonté, Milord, sera toujours une loi pour moi; je fais par expérience qu'elle est fondée sur de sages principes, & qu'elle ne tend qu'au bien public. Je prendrai donc volontiers la tâche que vous m'avez prescrite, sans trop augurer de mes talens, sans trop aussi me défier de ma propre capacité; ce qui blesseroit plutôt la délicatesse & le jugement de V. S. qu'il ne prouveroit ma modestie. Je parlerai avec confiance, parce que je dirai la vérité & que mes intentions sont pures. Les observations que je soumets à V. S. sont le fruit d'une expérience consommée & d'une profonde méditation. Elles sont fondées sur des faits. Elles seront dépourvues des ornemens de la diction; une vie toujours active ne m'a guere laissé le loisir de m'adonner à cette sorte d'étude. Qui ne sait que ces ornemens ne sont le plus souvent employés que pour colorer une mauvaise cause, & qu'ils servent plutôt à éblouir qu'à éclairer? Je suis d'ailleurs convaincu, qu'en choses de cette nature, V. S. considère plutôt le fonds que la forme; je ne dois pas craindre qu'elle rejette une vérité, parce qu'elle ne se montre pas à elle sous un brillant coloris.

Dans l'exécution de cette entreprise (on ne peut proprement donner d'autre nom au travail d'un homme qui s'occupe d'un sujet aussi étendu) j'ai cru devoir présenter mes idées à V. S. dans une suite de lettres; & j'ai adopté cette méthode, pour plusieurs raisons.

La première, & qui m'a paru la plus raisonnable, c'est qu'ayant été par mes occupations de commerce plus accoutumé au stile épistolaire, je puis, avec plus de promptitude, & peut-être plus de clarté, rendre ainsi mes idées que de toute autre manière; quand ce motif ne seroit par suffisant, beaucoup d'autres raisons m'auroient déterminé à ce choix.

Par cette manière d'écrire, j'ai la facilité de diviser mon ouvrage comme il me plaît, & d'éviter au lecteur le désagrément de s'arrêter au milieu peut-être de mon raisonnement, parce qu'il ne verroit où reprendre haleine. Mais, quelque indolent & distrait qu'on puisse être, il est rare qu'on n'ait pas assez de curiosité ou de courage pour lire en entier une lettre, quand elle n'est pas longue.

Avec cette méthode, j'ai encore la liberté de faire une pause quand je veux, de m'écarter même de tems en tems de mon chemin pour recueillir çà & là des lumières qui peuvent répandre un plus grand jour sur mon sujet, & donner plus de force à mes assertions, sans craindre que cette licence, qui, dans un ouvrage plus régulier, seroit justement critiquée, soit désapprouvée dans celui-ci. Ce n'est pas tout, cela me facilite aussi les moyens de

récapituler mes raisonnemens quand il est expédient ; de les avoir ainsi tout prêts , pour , à l'occasion , réunir toute leur force en un seul point , & réfuter les objections qu'on peut faire. Ces particularités vous sont connues , Milord ; si j'en fais mention *ici* , c'est afin qu'on ne m'impute pas la ridicule vanité d'avoir voulu insinuer par cette espece de correspondance , que je suis familier avec une personne d'un caractère & d'un rang aussi distingué qu'est V. S. , que personne n'honore plus que moi.

D'après cela , il est de mon devoir de déclarer que , dans le cours de ces lettres , j'aurai fréquemment occasion de parler de bien des choses , & même de m'appesantir sur des preuves déjà suffisamment connues de V. S. En les lui adressant , je n'ai prétendu nullement rien lui apprendre , mais bien à ceux qui n'ont pas eu , comme elle , les moyens d'acquérir ces connoissances. Bien plus , j'ose réclamer l'indulgence de V. S. & la prier de ne pas trouver mauvais si , en bien des occasions , j'en appelle à son témoignage. Une autorité aussi respectable ne peut manquer de m'attirer la confiance de mes lecteurs.

Après avoir donné à V. S. les raisons personnelles & les motifs que j'ai de prendre cette voie pour lui communiquer mes réflexions , je lui rendrai compte dans ma prochaine lettre du sujet que je me propose de soumettre à son jugement , & de la méthode que je prendrai pour en faire la discussion ; en obéissant ainsi aux or-

(5)

dres de V. S. je serai dispensé d'une Préface ou Apologie plus longue.

Je suis avec autant d'attachement que de respect,

M I L O R D ,

*de V. S. le très-humble & le
très-obéissant serviteur.*



L E T T R E II.

M I L O R D ,

O N ne connoît jamais plus le prix d'un ami , que lorsqu'on l'a perdu. Je desirerois sincèrement que cette remarque (qui n'est pas nouvelle) ne soit point applicable à la *Grande-Bretagne* , par rapport à ses *Colonies Américaines*. Avant nos funestes querelles , quand un Anglois & un Américain se trouvoient ensemble , ils se félicitoient réciproquement des avantages de leurs liaisons , (qui n'étoient pourtant pas à beaucoup près ce qu'ils auroient pu être) sans considérer jamais ni la source de ces avantages , ni les moyens de les augmenter , pas même ceux de les conserver ; ce qui n'est que trop ordinaire à l'égard de faveurs du Ciel les plus marquées.

Je ne prétends point adoucir cette remarque pour aucun côté ; elle n'est malheureusement que trop applicable à tous les deux. Mais comme la première idée d'un homme de bon sens qui s'occupe des affaires publiques , a , ou du moins doit avoir pour objet immédiat le bien de sa patrie , je considérerai premièrement jusqu'à quel point les Colonies sont avantageuses à la *Grande-Bretagne* , & combien plus elles pourroient l'être. Viendront ensuite les avantages que retirent de

leur côté les Colonies de leurs liaisons avec nous ; & ces deux considérations feront sentir de quel intérêt il est pour elles & pour nous d'entretenir cette bonne intelligence, cette intimité mutuelle qui font la base & la sûreté de la mère & des enfans. Les preuves & la discussion de ce que j'avance ici, ne seront qu'un exposé simple des moyens nécessaires pour parvenir à cette grande fin. On verra qu'il n'est rien de plus naturel & de plus évident que ces moyens.

Quand je dis que le premier objet d'un homme de bon sens, doit être le bien de sa patrie, je n'entens nullement, qu'il doive pour cela faire ou imaginer rien d'injuste en soi-même, ou de contraire aux véritables intérêts d'un autre pays : je veux dire que si les intérêts respectifs de son propre pays & d'une autre contrée sont équilibre, il est alors de son devoir de faire son possible pour que la balance penche en faveur de sa Patrie. Ce devoir est de la même nature, & dans le fond a la même origine, que celui qui est si fortement imprimé dans nos ames par la raison & la religion, savoir, l'amour de nos parens ; car *l'endroit où nous naissons*, aussi bien que les *auteurs de nos jours*, étant désignés par l'Arbitre suprême de nos destinées, ils ont également droit à notre attachement, quoique dans un degré différent. La tendresse filiale concentrée dans un point, se conserve en entier, au-lieu que l'amour de la patrie s'épanchant peut-être sur des millions d'individus, devient nécessairement moins énergique pour chacun d'eux. Je n'insisterai point sur le plus ou le moins

de rapport & de connexité immédiate & intime entre le premier & le dernier de ces devoirs ; cela suffit pour démontrer l'erreur de cette proposition générale d'un Philosophe ancien, qui se disoit *citoyen de l'univers*, comme s'il eût voulu insinuer par-là que tous les pays devoient être également chers à un homme d'esprit ; mais, en tenant ce langage, il est probable qu'il ne se proposoit autre chose que d'inculquer profondément dans nos âmes la Philantropie, ou, dans le style sacré, *l'amour du genre-humain*, sans nullement prétendre récuser ou contester l'attachement naturel & indispensable qui doit lier tout homme à sa Patrie.

Les honneurs rendus à ceux qui ont sacrifié tout ce que la nature a de plus cher à l'amour de la Patrie, aux *Brutus*, aux *Décus*, & à tant d'autres *Romains* & *Athéniens*, qu'il est inutile de nommer ici, prouvent combien ce sentiment est universel, & à quel degré d'estime il a été dans tous les tems : le grand mobile de ces âmes sublimes étoit l'amour de la Patrie ; dans la conservation de l'Etat ils voyoient leur propre conservation. Des peuples ignorans ont porté ce sentiment généreux plus loin encore que les nations civilisées : dans l'ardeur de leur enthousiasme & de leur reconnaissance, les honneurs humains leur paroissant trop peu de chose pour récompenser ces bienfaiteurs de l'humanité, ils ne crurent pas trop faire en leur décernant les honneurs divins.

V. S. me pardonnera cette petite digression, puisqu'elle sert à éclaircir un sujet qui lui est

cher au point d'en faire la base & la regle de sa vie publique. J'ai dû la faire, cette digression, pour prévenir tout soupçon de partialité dans la discussion d'une matiere aussi délicate qu'est naturellement le commerce entre les Colonies & la Mere-Patrie, sur-tout dans le tems & la conjoncture actuelle.

Pour donner plus de poids à ce que je vais dire sur cette matiere importante, il est nécessaire de dire que ce qui a porté V. S. à me donner cette tâche, ç'a été l'expérience & les connoissances personnelles que j'avois acquises étant sur les lieux.

J'ai eu l'honneur d'informer V. S. des découvertes que je fis dans l'année 1744, & comme j'ai traversé depuis ce tems les côtes entieres de l'Amérique *depuis le 68^e. de latitude Sept. jusqu'au cap de la Floride*, & pénétré à plus de cinq cents lieues à l'Ouest dans des déserts où jamais Européen n'avoit mis le pied, il me sera facile de prouver que les relations qu'on a publiées sur ces vastes régions, ne sont nullement exactes; les raisons que j'en donnerai sont fondées, comme j'ai déjà dit, sur le résultat de ma propre expérience, sur le témoignage de mes sens, & sur l'évidence immédiate des faits : c'est sur le fondement de cette même expérience que j'exposerai mes observations sur le commerce des Isles des Indes occidentales, & celui des Colonies dans le Continent.

Dans le cours de plus de 30 ans que j'ai fait constamment le commerce en tout genre avec les Colonies de la *Baye d'Hudson*, *Terre-Neu-*

oë, Quebec, Nouvelle-Angleterre, Pensylvanie, Virginie, les deux *Carolines* & la *Géorgie*, avec les *Barbades*, la *Grenade*, *S. Vincent*, la *Dominique*, *Antigua*, *Montserrat*, *Nevis*, *S. Christophe* & la *Jamaïque*, on ne peut pas supposer raisonnablement que le commerce de ces endroits m'ait été inconnu, ou que mes remarques, sur ce sujet, ne soient que des rêveries, des idées chimériques destituées de fondement, comme on le peut dire de la plupart de ceux qui ont écrit sur cette matiere.

Rien de mieux, ce me semble, qu'une exposition claire & succincte de ce qui m'a le plus frappé en visitant les différentes parties de l'Amérique, pour préparer l'esprit de mes lecteurs aux idées d'amélioration que je soumets en toute humilité à V. S. touchant la culture & le commerce de nos Colonies, qui, comme je lui ai déjà observé, sont les sources de tout bien pour ces pays. Cette exposition fournira en même tems la preuve la plus convaincante de la valeur inestimable de ces Colonies pour la Mere-Patrie, & la nécessité, indispensable en tout sens, soit politique ou prudence, de remédier aux malheureux différends qui paroissent menacer, d'une maniere si alarmante, d'interrompre, & peut-être de détruire entièrement les rapports mercantiles de part & d'autre; car on ne peut se dissimuler qu'à cet égard nous sommes dans une crise affreuse.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage la description topographique de ces colonies, non plus que la relation des manieres,

& des coutumes , &c. des habitants : si l'on desire à cet égard savoir quelque chose de plus , il sera facile de se satisfaire en recourant à différens ouvrages qui en ont traité & sont entrés là-dessus dans de longs détails.

La nature du sol , la température du climat , l'état de l'agriculture & du commerce dans les choses commodés & nécessaires , tant pour le soutien & l'usage immédiat des habitans , que pour la communication & les échanges réciproques avec d'autres Colonies ; les importations , exportations & retours mutuels , voilà quels seront les objets des observations que je me propose de soumettre à Votre Seigneurie & à la considération publique. La discussion de ces objets fera naturellement voir , comme je l'ai déjà insinué , les améliorations qui peuvent être faites dans ces domaines de l'Empire Britannique.

Je ne voudrois pas non plus qu'on me crût partisan de l'un ou l'autre parti dans les querelles qui subsistent actuellement entre la Mere-Patrie & ses Colonies ; je suis trop intimement persuadé de mon insuffisance , pour risquer mes sentimens sur un sujet au-dessus de ma sphere ; l'homme officieux est rarement bien accueilli en pareille circonstance ; son zele nuit plus qu'il ne sert. L'orgueil du cœur humain se révolte aisément contre l'avis d'un inférieur que l'on dédaigne , quelque juste & sage qu'il soit , parce que tout conseil suppose une supériorité d'esprit dans celui qui le donne.

Cependant , Milord , mon dessein n'est pas de garder absolument le silence sur cette malheu-

reuse querelle. Je dirai mon sentiment, quand, dans le cours de cet ouvrage, l'occasion se présentera naturellement d'en parler. Toutes les fois que les manieres & les coutumes des habitans actuels, soit natifs, soit Européens, me paroîtront influer sur le sort des Colonies, tant en bien qu'en mal, je me ferai un devoir de faire remarquer cette influence & de proposer les changemens qu'il convient de faire dans ces manieres & coutumes, pour prévenir le mal, ou augmenter le bien.

Je me crois également autorisé à dire ce que je pense à l'égard des sistêmes de politique adoptés dans l'administration de nos Colonies, tant ici que sur le lieu. Toutes les fois qu'ils me paroîtront évidemment conformes ou contraires aux intérêts des deux partis, car ils sont inséparables, je n'hésiterai point à montrer en quoi & comment ils sont tels, & à déclarer, avec tout le respect dû au pouvoir suprême & à des lumieres supérieures aux miennes, les moyens que je crois les plus efficaces pour accroître le bien ou faire cesser le mal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

 LETTRE III.

M I L O R D,

JE commencerai ces recherches par un de nos établissemens le moins connu, & qui cependant n'est pas le moins important en lui-même; c'est celui de la *Baye-d'Hudson*, où d'un premier coup d'œil l'on voit les biens qu'il est facile d'y opérer. On est si bien informé en quel tems, comment & à quelle occasion cette vaste mer a été découverte, & l'on connoît si bien les régions qui l'environnent, autant s'entend qu'on y a pénétré jusqu'à présent, qu'il seroit superflu d'entrer là-dessus dans quelque détail.

Le dessein de découvrir un passage à la Chine a été le premier motif qui déterminâ nos hardis concitoyens à s'enfoncer dans les mers du Nord: quoique cette tentative fût sans succès, elle n'en a pas moins produit une conséquence qui, si elle ne leur fut pas immédiatement avantageuse à eux-mêmes, l'a cependant été à leur pays. Les fatigues, les dangers & les dépenses de ces intrépides aventuriers furent considérables; plus d'une fois ils se virent arrêtés dans leurs courses, & forcés par la rigueur du climat qui rend ces mers impraticables, de chercher sur des rivages barbares de quoi fournir à leur subsistance

jusqu'au retour de la saison propre à poursuivre leur projet. Telles furent les premières causes de commerce avec les habitans de ces pays ; commerce auquel on n'avoit pas encore pensé , & qui probablement n'auroit jamais eu lieu , tant les difficultés & les obstacles étoient nombreux & capables de décourager l'esprit le plus actif & le plus entreprenant.

Séparés de la partie la plus instruite du globe , réduits à vivre dans un pays inculte , les habitans de ces régions lointaines bernoient leurs besoins dans le cercle étroit des nécessités indispensables de la vie , sans penser à quoi que ce soit qui auroit pu leur faire naître l'idée , encore moins l'envie de se procurer rien de plus. Le commerce qu'on fit d'abord avec eux , fut donc nécessairement comme dans son principe , c'est-à-dire un troc immédiat ou échange d'une denrée pour une autre , sans intervention d'argent , représentation factice , nécessaire pour prévenir les difficultés & remédier aux inconvéniens des échanges dans les pays d'un commerce plus étendu & plus abondant en denrées.

Le commerce d'échange est d'un avantage manifeste pour ceux qui en savent profiter. C'est un moyen de se défaire à bon prix des denrées & marchandises surabondantes chez soi , & qui par conséquent y font de peu de valeur. Ceux à qui on les porte , n'étant pas en état de se les procurer ailleurs , ne les demandent pas à meilleur marché , quelque abondantes qu'elles soient , & n'exigent pas qu'elles soient d'une délicatesse & d'un fini qui les enchérissoient beaucoup pour

le vendeur, sans être d'une grande utilité pour l'acheteur; ils font même peu d'attention aux défauts d'une marchandise que d'autres rejetteroient. Cependant celui qui les leur porte, a en retour des effets que les natifs lui abandonnent à très-bas prix, & d'autant plus volontiers qu'ils leur sont inutiles; ceux-ci se trouvent même fort heureux de pouvoir ainsi les échanger pour d'autres dont ils ont besoin, & qu'ils ne sauroient avoir autrement. Je n'insiste pas, Milord, sur le profit considérable que retire notre nation des matieres brutes qu'on apporte dans le pays pour y être fabriquées; il n'est personne qui ne sache qu'elles fournissent de l'occupation à une infinité d'ouvriers, dont beaucoup sans cela seroient oisifs, pour ne rien dire de plus.

Ces circonstances étoient trop frappantes pour n'être pas aussi-tôt apperçues; mais on n'avoit pas sçu en profiter, à beaucoup près, & ce qui auroit dû être d'un avantage immense pour toute la nation, ne l'étoit, au moyen d'une charte exclusive, que pour un petit nombre d'individus, qui, excités par une cupidité basse & fordide & une politique mal conçue ou plutôt illusoire, savoient adroitement le rapporter en entier à eux-mêmes en restreignant ce commerce, au-lieu de l'augmenter, de crainte que le bénéfice qu'ils retiroient de ce monopole (par comparaison immense) étant connu, ne devînt un objet de considération publique. C'est ainsi que, par inattention, ou sur de faux exposés, on les a laissés abuser tranquillement & avec la plus insigne mauvaise foi, d'une

charte qui, dans le principe, leur avoit été accordée sous les prétextes les plus plausibles & les plus fortes assurances du bien public.

La chose sera mieux expliquée & prouvée par la liste & l'évaluation suivantes des différens articles exportés d'*Angleterre* à la *Baye-d'Hudson*, & la liste & l'évaluation de ceux qui ont été importés de cet Etablissement en *Angleterre*. Elles ont été dressées avec la plus grande exactitude & d'après les meilleures autorités.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE L'ANGLETERRE POUR LA
BAYE-D'HUDSON.**

*Draps de laine communs, Pel-
leteries, Cotons, Toiles d'Angle-
terre, Armes de chasse, Fusils de
chasse, Pierres à fusil, Poudre à
tirer, Balles de plomb, Coutelas,
Cuirs apprêtés, Sel, Farine de
froment, d'avoine, d'orge, Pois,
Fèves, Drecbe, Lard & Bœuf
salé & fumé, Beurre, Fromage, £ 16,000.
Biscuit, Mèlasse, Acier travaillé,
Fer, Bronze, Cuivre, Etain,
Pipes, Tabac, Bonneterie, Cha-
peaux, Chandelles, Agrès, &
Provision de navire, Merceries,
Epicerie, Huile, Eaux de vie &
Vins. Tous ces articles, au prix
moyen de trois années, ont coûté*

MARCHAN-

(17)

*MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA BAYE-D'HUDSON POUR
L'ANGLETERRE.*

34 mille peaux de Castor,
16,000 Martes, 2000 Loutres,
1100 Fouines, 3000 Renards,
5000 Loups, 7000 Lievres, 650
Ours noirs, 40 Ours blancs, 500
Pêcheurs, 250 Orignaux, 3000
Gazelles, 30 à 50 quint^x. plumes
de lit, 20 à 30 quint^x. côtes de } £ 29, 340.
Baleine, quelques tonnes huile de
Baleine, 150,000 plumes d'Oie,
2000 ^{ll}. poil de Castor, 1000 peaux
d'Elan, 2000 peaux de Bêtes-
fauves, 250 ^{ll}. Castoreum. Ces ar-
ticles, évalués sur le prix de la
première main à Quebec, coûtent
au prix moyen de 3 ans

Au premier coup d'œil, on croit voir dans ces listes & évaluations tout le contraire de ce que j'ai avancé ci-devant sur l'importance de cet établissement ; mais si l'on considère que dans les exportations énoncées ci-dessus est compris tout ce que la Compagnie envoie pour l'entretien & l'approvisionnement de ses Agens & serviteurs, dont par conséquent il ne peut y avoir de retour, puisque la consommation s'en fait par eux ; si, dis-je, il est constaté que ce commerce est déprisé à dessein ; si enfin les

B

moyens iniques, employés à cet effet, font de toute évidence, alors la vérité de mes observations paroît dans toute sa force : mais ce doit être là le sujet d'une autre lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Je prie V. S. d'observer que dans l'évaluation des marchandises exportées de la *Baye-d'Hudson*, je me suis réglé sur ce que ces mêmes articles se payent à Québec.

J'ai dû régler ainsi cette évaluation, parce que la Compagnie de la *Baye-d'Hudson* conduit toutes ses affaires avec un secret si impénétrable, qu'il est impossible de connoître précisément à quel prix elle échange ses marchandises contre celles des naturels. Elle est dans l'usage de ne donner des brevets à ses Agens qu'après leur avoir fait prêter le serment de garder le secret sur ses opérations; & elle use d'une telle dureté envers ceux dont elle ne peut l'exiger, qu'elle leur ôte bientôt l'envie de s'en mêler en aucune manière.

Cependant, comme elle ne peut cacher la grande quantité des exportations, il est facile d'avoir connoissance jusqu'à un certain degré de ce mystère; je dis jusqu'à un certain degré, car il n'est pas possible de savoir au juste quelle quantité de ces exportations consomment les Agens de la Compagnie, & conséquemment quels sont les retours qu'ils font chez eux.

Ce que je fais par ma propre expérience, c'est qu'elle n'a point de prix fixe pour aucune

des marchandises de l'échangeur, & qu'elle les met à tel taux qu'il lui plaît ; je dois dire aussi, que je l'ai vue, dans plus d'une occasion, donner des exemples d'une équité rare, & pousser la délicatesse de conscience jusqu'au point de se contenter de mille pour cent de profit.

Ces listes montrent donc seulement quel avantage retire à présent la nation du commerce de cet établissement, sous le monopole de la Compagnie. On verra, lorsqu'il en sera tems, quel seroit celui qu'elle en retireroit si ce monopole n'existoit pas, dans un exposé plus particulier de la méthode curieuse dont elle se sert pour tenir ce commerce dans l'état où il est d'inertie & d'inutilité pour la nation.



L E T T R E IV.

M I L O R D ,

J'AI fait voir dans les lettres précédentes le peu d'importance du Commerce de la *Baye-d'Hudson*, dans son état actuel ; j'ai assuré qu'il étoit susceptible d'une telle amélioration que la nation en pourroit retirer un très-grand avantage : il me reste maintenant à prouver cette assertion. Pour le bien faire, il me sera nécessaire de rappeler des circonstances auxquelles on n'a pas fait attention jusqu'à présent, mais qui ont influé sur ce commerce dès son principe, & qui y influent encore aujourd'hui de la maniere la plus pernicieuse.

Lorsque la Compagnie de la *Baye-d'Hudson* fut établie, (en 1670) il y eut des gens en place & des capitalistes si fort alarmés des intrigues de Cour, & qui en redoutoient tellement les suites immédiates pour eux & chez eux, qu'ils conçurent le projet de former des Colonies au-delà de l'Atlantique sans égard à l'éloignement des lieux & à la difficulté d'en retirer du bénéfice. Voilà comment des entreprises politiques de la plus grande importance furent confiées à des gens qui, à tous égards, manquoient des talens nécessaires pour les conduire avec sagesse.

Dans ces malheureuses circonstances, le Gouvernement accorda une charte exclusive pour commercer dans les pays qui confinent à la mer appelée la *Baye-d'Hudson*, à une troupe d'aventuriers, sans considérer quelles en pourroient être les suites. Sans soutien ni protection du Gouvernement, ces hommes entreprenans oferent, avec leur modique fortune, jeter les fondemens d'un commerce en apparence si rempli de difficultés, que tout homme qui n'eût pas été intimement persuadé de la certitude du succès, en auroit été effrayé. Ils ne furent pas déçus dans leurs espérances. Dès leur premier essai ils eurent un bénéfice énorme, dont ils eurent lieu d'être eux-mêmes étonnés.

De pareils succès pour un commencement si précaire, montrent à quel degré d'élévation ce commerce pourroit être porté en lui donnant plus d'étendue. Mais le plan de la Compagnie posoit sur un principe bien différent; au-lieu d'étendre ces premiers essais pour augmenter son capital; au-lieu de faire connoître ses succès, elle ne s'occupa que du soin de les dérober entièrement au public. La chose étoit facile dans ce tems de trouble & de division. Elle aimoit mieux s'approprier entièrement le profit de ce commerce, resserré comme il étoit, que de courir le hasard de le partager avec d'autres, s'il eût été poussé autant qu'il pouvoit l'être. Depuis ce tems-là, comme je l'ai déjà observé à V. S., la Compagnie ne s'est jamais défistée de ce principe.

Excitée par cette cupidité sordide, elle s'est

contentée de faire valoir le petit capital auquel la nécessité l'avoit d'abord obligée de se borner, & de former un petit Etablissement à peine suffisant pour suivre le commerce limité qu'un fonds pareil pouvoit comporter. En cela l'événement n'a que trop bien répondu à ses vues : le produit peu considérable de ses exportations, & conséquemment de ses retours, a tenu ce commerce dans une telle obscurité, qu'il a paru au-dessous de l'attention du Gouvernement, & voilà pourquoi il est resté, à la lettre, exclusivement en ses mains, quelque contraire que cela fût à l'esprit de la charte qui lui avoit été octroyée.

Il faut avouer que la Compagnie étoit puissamment excitée à tenir une pareille conduite ; car je ne crains pas d'avancer, & la chose n'est que trop vraie, qu'elle a toujours retiré & qu'elle retire encore, secrètement, plus de bénéfice qu'un capital décuple du sien ne produiroit par toute autre voie de commerce, & nous n'avons que trop d'exemples à présent qu'une pareille raison est bien suffisante pour fermer les yeux sur l'intérêt national, & se dissimuler sa mauvaise foi. Ce mot ne dit pas trop : c'est ainsi que doit être appelée une violation aussi manifeste de la clause qui, dans toutes les chartes, porte expressément que tout commerce, concédé exclusivement, sera poussé aussi loin qu'il peut l'être pour l'avantage de la nation.

Je ne serois pas surpris qu'à ce sujet, ceux qui sont intéressés à garder cette affaire dans son état actuel d'obscurité, m'objectassent que les importations prouvent que le capital suffit pour ce

commerce , & qu'il est absurde & déraisonnable de penser qu'il y eût quelqu'un assez aveugle sur ses propres intérêts, pour ne pas augmenter des exportations qui lui procureroient sûrement des retours proportionnés. On a répondu d'avance à la dernière de ces objections. Je vais montrer maintenant la fausseté de la première, & comment les importations continuent à être si peu considérables, si peu considérables, dis-je, relativement à ce qu'elles pourroient être ; car elles sont énormes, si l'on considère ce qu'elles coûtent.

Quoique les naturels des vastes contrées qui entourent la *Baye-d'Hudson*, avec qui la Compagnie trafique, aient été jusqu'à présent dans cet état d'ignorance primitive qu'un peuple plus instruit a l'orgueilleuse présomption d'appeler sauvage, le Ciel ne leur a cependant pas refusé les connoissances nécessaires pour exécuter le peu de projets de leur sphere étroite ; aussi n'y avoir-il pas long-tems qu'ils faisoient ce commerce, lorsqu'ils s'aperçurent des taxes exorbitantes qu'on leur imposoit, quoique probablement ils ne vissent pas jusqu'à quel point on vouloit les vexer.

J'ai observé à V. S. que le commerce de la Compagnie de la *Baye-d'Hudson* avec les naturels, consiste en échange de leurs fourrures contre quelques articles de nos manufactures & marchandises du plus bas prix. La première chose que devoient faire ceux qui en ont la direction, seroit de fixer les prix des différens articles destinés aux échanges, à un taux si bien

combiné qu'on ne fût jamais dans la nécessité de le changer; par-là on prévient tout soupçon d'injustice dans l'esprit de ceux qui, incapables de juger de ces prix ni des circonstances qui quelquefois en peuvent rendre le changement nécessaire, trouvent sûrement ce changement mauvais, quelque raisonnable qu'il soit; au-lieu que si l'on avoit un tarif, comme je le propose, ils s'y soumettroient sans murmure. Je ne parle pas de la justice qu'il y auroit d'ailleurs à prendre ce tempérament.

Mais la Compagnie en a pris un bien différent; elle change arbitrairement, presque en tout tems, le tarif de ses marchandises & de celles des natifs, non sous prétexte qu'elles valent plus ou moins que les années précédentes, mais seulement selon la quantité plus ou moins grande des dernières, parce que c'est là-dessus qu'elle règle la valeur des siennes, la quantité des effets exportés étant à-peu-près toujours la même. Une pareille vexation étoit trop frappante pour n'être pas apperçue même par ces *Sauvages* : ils ne pouvoient en témoigner leur ressentiment, en discontinuant le commerce, comme auroit fait tout autre peuple dans une position différente; cependant ils ne tarderent pas à imaginer des moyens pour n'en être plus dupes; ils n'apportèrent plus de leurs fourrures qu'autant que leur peu d'expérience leur avoit appris qu'il en falloit pour avoir en échange toutes les marchandises de la Compagnie, dont la quantité leur étoit aussi connue par expérience. Au reste, comme dans leurs chasses, ils

tuient pour leur nourriture beaucoup plus d'animaux qu'ils n'apportoient de fourrures au marché, ou ils consommoient eux-mêmes le surplus de celles-ci, dont ils auroient pu se dispenser & se procurer un retour avantageux, ou ils les jettoient par ressentiment, suivant en cela la politique des *Hollandois*, qui, pour conserver le prix de leurs épiceries, en jettent le superflu dans la mer.

Nous verrons dans la lettre suivante quels seroient les effets d'un système différent de celui qu'on suit.

J'ai l'honneur d'être, &c.



L E T T R E V.

M I L O R D,

LA cause & les conséquences de la conduite qu'a tenu constamment la Compagnie de la Baye-d'Hudson depuis son établissement, ayant été discutées, voyons maintenant ce qui seroit arrivé si l'on eût adopté un autre système, ou, plutôt, si un pareil établissement n'eût point eu lieu, & que le commerce eût été abandonné à son cours naturel; car, assurément, il n'est pas d'autre moyen de le rendre avantageux à une nation, tout monopole, dans le principe, étant contraire à l'intérêt public, & donnant à des particuliers le pouvoir d'y mettre des entraves & d'en arrêter les progrès. Le seul commerce, ou au moins le seul qui mérite qu'on en parle, dont s'occupe à présent la Compagnie de la Baye-d'Hudson, c'est le commerce de fourrures: il en est cependant d'autres déjà découverts, qui non-seulement l'égalleroient, mais probablement le surpasseroient, si on leur donnoit l'extension qu'ils peuvent comporter; sans compter qu'il est très-vraisemblable qu'on en découvrira encore plus par la suite.

La pêche sera le premier dont je ferai mention. On ne peut assez s'étonner qu'on n'en ait

pas senti la conséquence. Je prendrai sur moi de dire que la pêche de la baleine & du veau marin dans les Bayes d'*Hudson* & de *Baffin*, est capable d'un produit suffisant, & qu'on y peut employer avantageusement plusieurs centaines de vaisseaux pêcheurs. Ce n'est point là une assertion vague ; je parle par expérience : j'ai été plusieurs années personnellement engagé dans les pêcheries du *Groënland*, après mon arrivée dans la *Baye-d'Hudson*, & j'y ai acquis une connoissance exacte des différentes branches de son commerce.

Rien de plus évident que les avantages qui résulteroient de cette pêche. Elle augmenteroit le nombre de nos matelots & de nos flottes ; & toute branche de commerce qui produit ces avantages, augmente les forces de la nation. Le produit de ces pêcheries suffiroit non-seulement pour fournir aux besoins de notre consommation domestique, mais il nous donneroit encore la puissance réelle d'effectuer ce commerce & de garder dans les marchés étrangers une supériorité sur nos rivaux. Il est de toute impossibilité qu'un commerce gêné & restreint par les entraves d'une *charte exclusive*, puisse être suivi utilement pour la nation, fût-ce par une Compagnie. La chose est trop manifeste pour en donner des preuves. Qu'on considère seulement qu'au-lieu de plusieurs centaines de navires & de milliers de matelots que ce simple commerce exigeroit, s'il étoit ouvert à l'émulation publique, la Compagnie de la *Baye-d'Hudson* n'emploie pas plus de quatre vaisseaux & cent qua-

rante matelots pour tout son commerce ; l'on jugera ensuite combien ces entraves sont préjudiciables à la nation.

Un autre objet de commerce plus considérable , que cette contrée peut fournir très-abondamment , c'est le cuivre. En 1744 , je découvris moi-même plusieurs gros morceaux du plus fin cuivre vierge. Dans le transport de la joie que devoit naturellement me causer une découverte aussi précieuse , je courus avec empressement présenter ces échantillons aux principaux Agens de la Compagnie , mais les froids remerciemens que j'en reçus , me firent aisément juger de leur système. Au-lieu de chercher à s'assurer de la réalité du fait , on le traita de chimere & d'illusion , & les propriétaires du terrain s'opposèrent formellement à toute recherche ultérieure.

Il n'y a point d'homme de bon sens qui ne voie combien une provision suffisante de ce métal seroit avantageuse à la nation. Tous ceux de nos ouvriers qui le mettent en œuvre auroient de l'occupation ; dans les marchés étrangers tous nos ouvrages de cuivre seroient à plus bas prix que ceux de nos concurrens , par conséquent le débit en seroit immense. Ajoutons , pour mieux faire sentir l'importance de cette découverte , que nos mines sont presque épuisées , tandis que l'usage du cuivre augmente journellement dans toutes les parties du monde.

Voici la raison pourquoi j'ai dit que le cuivre se trouve en abondance dans cette contrée : Toutes les fois qu'on rencontre en blocs quel-

que métal sur ou proche de la surface de la terre, c'est une preuve certaine qu'elle en recèle plus profondément une grande quantité; ces blocs ayant été lancés de la masse du métal, comme les étincelles le sont d'un grand feu. Il n'est pas non plus déraisonnable d'espérer qu'en faisant des fouilles, on pourra découvrir des métaux encore plus précieux, puisque les plus riches mines d'or, dans les contrées orientales, sont toujours mêlées avec celles de cuivre, comme le cuivre l'est lui-même avec l'or en proportion de sa finesse; cependant je n'en ai jamais vu de plus fin que celui des blocs que j'ai trouvés dans cette région.

Qu'on ne dise pas, pour détourner notre attention de cet objet, que d'après ce que j'ai dit de l'intensité du froid dans ces climats, il ne seroit pas possible d'y faire des fouilles, ou au moins que le travail seroit si difficile & même si meurtrier pour les mineurs, que la chose n'en vaut pas la peine. C'est là une erreur populaire. On sait que la gelée ne pénètre que peu profondément dans la terre, & pas plus que l'action immédiate de l'atmosphère; la gelée cesse donc où cesse cette action; le plus ignorant des laboureurs fait que plus il fouille profondément dans la terre, plus l'air qui en sort est brûlant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E VI.

M I L O R D ,

Nous venons de voir les causes de l'état présent du commerce de la *Baye-d'Hudson* dans la conduite de la Compagnie, & les conséquences qui en sont résultées, nous allons maintenant examiner ce qu'il auroit pu être en suivant une conduite différente.

Pour acquérir une connoissance exacte de quelque pays que ce soit, il faut chercher les moyens propres à s'y concilier la confiance des naturels ; c'est là ce que nous dit le bon sens. De plus, une expérience constante nous prouve que cette confiance ne s'obtient chez un peuple *ignorant* qu'après une longue habitude, beaucoup de communication & de services essentiels, seuls moyens efficaces pour détruire la réserve & le soupçon naturels à des nations qui sont nécessairement frappées d'étonnement en voyant des choses non-seulement nouvelles, mais dont elles n'avoient pas la moindre idée. Dans la connoissance d'un pays, je comprends ses différentes productions & connexions, aussi bien que la surface de son terrain.

Lors donc que l'on veut former des Colonies, la première chose nécessaire, pour ne pas

dire indispensable , est de les rendre d'un facile accès aux naturels , soit pour satisfaire leur curiosité , soit pour commercer avec eux , soit pour réclamer des secours en cas de détresse. Si on les accueilloit toujours avec bonté , avec amitié , sans paroître avoir la moindre méfiance d'eux , & en même tems sans paroître négliger les précautions nécessaires pour se faire respecter , & pour leur ôter la tentation de méditer quelque hostilité à la vue d'une trop grande sécurité ; si , en répartissant avec sagesse , dans les différens endroits de la contrée , ces Colonies , à des distances convenables , l'on se ménageoit des communications avec les naturels , l'on prévienendroit beaucoup de faux rapports qui ne sont ordinairement faits que par des intrigans , qui , conduits par une avide cupidité chez ces différens peuples , y répandent la méfiance & l'alarme , & se rendent ensuite médiateurs afin d'avoir seuls le mérite de la conciliation , tant parmi les sauvages , que parmi les peuples policés , qui sont également dupes de leur fourberie.

On voit d'abord les heureux effets qui suivroient d'un commerce si intime. Les naturels , charmés de faire plaisir à des hôtes bienfaisans , ne leur laisseroient rien ignorer de ce que la nature & l'expérience leur auroient appris ; ils leur montreroient tous les secrets de leur pays , & les aideroient par leur travail à tourner tout à leur propre avantage.

Ces réflexions , Milord , sont applicables aux premiers principes de *colonisation*. Dans la conjoncture actuelle , la conduite que je recom-

mande ici produiroit sur-tout ces bons effets : il est moralement sûr qu'elle augmenteroit le commerce de fourrures, seul commerce, comme je l'ai déjà dit, qu'on y fasse, par la découverte d'animaux que les naturels n'ont point encore cherchés parce que leur chair n'est point estimée comme nourriture, mais dont les peaux feroient une augmentation sensible à leur commerce. La consommation de nos propres manufactures augmenteroit en proportion du progrès de nos liaisons avec les naturels. De plus, une telle conduite faciliteroit sûrement les moyens de découvrir le passage aux Indes, (si toutefois il existe) premier motif qui conduisit nos marins dans ces mers, ou bien elle mettroit fin aux incertitudes & aux dépenses que l'entreprise d'une pareille découverte occasionne, & rempliroit ainsi le premier objet proposé par la charte.

Ce ne sont pas là les seuls avantages qui résulteroient de l'établissement de ces Colonies ; elles donneroient lieu à beaucoup d'autres branches de commerce, qu'il seroit possible d'y suivre en prenant des tempéramens pour accoutumer notre peuple à ce climat. Une fois qu'il y seroit habitué, il commenceroit la pêche aussi-tôt qu'il lui plairoit, & la continueroit aussi avant dans la saison qu'il voudroit ; au-lieu que, venant de loin, on arrive tard, & l'on est obligé de partir de bonne heure pour assurer son retour.

Le peuple, dira-t-on, n'est point assez nombreux en *Angleterre* pour en détacher une partie & l'envoyer former des Colonies ; qui d'ailleurs se détermineroit à aller vivre dans un climat

mat si dur. Ces objections ont quelque apparence de raison ; mais si l'on veut se donner , tant soit peu , la peine de réfléchir , on voit aussi-tôt leur peu de fondement.

Le nombre des mendiants qui infestent nos rues , montre que nous avons plus de peuple que nous n'avons de quoi l'employer , ou au moins de quoi l'employer convenablement , & conséquemment qu'on en peut prendre une partie pour l'envoyer ailleurs. Peut-être dira-t-on que tandis qu'ils fourmillent dans les rues de nos grandes villes , nos bourgs & villages sont déserts ; mais cela ne change rien à la chose , parce que c'est leur travail , & non leur nombre , qui est un avantage pour le public ; si ce travail est discontinué , semblables au frêlon dans la ruche , ils sont un obstacle à l'industrie , & il vaudroit mieux qu'ils n'existassent pas que d'être à sa charge. En attendant donc qu'on juge à propos de faire exécuter les loix contre les vagabonds , ou d'en établir d'autres , si celles-ci ne fussent pas , pour empêcher les ouvriers de quitter les établissemens où leur travail est nécessaire & d'accourir dans les villes , sur-tout dans la métropole , qui n'a pas de quoi les occuper tous , pourquoi ne pas accueillir tout plan proposé pour les envoyer dans les lieux où leur travail & leur industrie peuvent être utiles. Ce seroit ajouter à la masse générale du travail , & épargner en même tems la valeur de la consommation des oisifs. Au reste , l'idée que l'établissement des Colonies nuit à la population , a été réfutée il y a long-tems , & l'expérience a

prouvé que par-tout où l'industrie est justement encouragée, en donnant aux habitans beaucoup d'occupation, elle augmente aussi beaucoup la population. C'est la ruche d'abeilles dont il sort quelque essain tous les ans, sans qu'elle se dépeuple. Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est point le grand nombre d'habitans envoyés d'*Espagne* pour former ses Colonies, qui a dépeuplé ce Royaume; c'est le manque d'industrie, dont on a cru n'avoir plus besoin quand on y a vu abonder les trésors du *Nouveau-Monde*.

Quant à l'objection sur le climat, ce n'est qu'une erreur populaire, qui vient de ce qu'on a cru anciennement qu'il y avoit des zones inhabitables. On a prouvé depuis long-tems qu'il n'est aucun climat sous les cieux, auquel, moyennant quelques précautions, la constitution humaine ne puisse s'accoutumer. La nécessité même de ces précautions cesseroit avec les premiers Colons, & ce climat deviendroit naturel aux enfans qui y naîtroient.

Il ne faut pas non plus s'alarmer du peu de réussite qu'ont eu les foibles efforts qu'on a faits pour recueillir les grains & végétaux nécessaires à l'entretien de ces Colonies, dans les endroits sur-tout qui avoisinent les forts de la *Compagnie*; ce manque de succès n'est pas une raison pour juger qu'on ne peut pas mieux réussir ailleurs, particulièrement sur les rivières de *Mouffe* & d'*Albani*, qui sont à peu près sous la même latitude que Londres.

Au surplus, dans la supposition que toute tentative à cet égard échoueroit, la farine, le

beurre, le fromage y pourroient être transportés à très-bon marché. D'ailleurs, le poisson, la viande, la volaille y sont excellens, & en si grande abondance qu'on les a presque pour rien.

J'ai fait voir d'abord, combien la nation a été victime du monopole du commerce de la *Baye-d'Hudson*, si injudicieusement octroyé, & encore plus injudicieusement exercé, pour ne rien dire de plus; ensuite j'ai proposé les moyens naturels & faciles de prévenir cette perte pour l'avenir par la *révocation de ce monopole*. Je vais maintenant, avec l'agrément de V. S. procéder un peu plus loin, & mettre sous ses yeux un exposé succinct de l'état actuel de ce commerce, comparé avec ce qu'il pourroit être.

La *Compagnie* de la *Baye-d'Hudson* emploie quatre navires & 130 matelots. Elle a quatre Forts où elle tient 186 hommes. Elle exporte pour la valeur de 16,000 £ sterling de marchandises par année, & en rapporte pour celle de 29,340 £; ce qui produit un revenu de 3734 livres sterling.

Si ce commerce étoit libre, la pêche seule des *Baye-d'Hudson*, de *Baffin* & du *détroit de Davis* (dans ce dernier, les Hollandois font une pêche aussi abondante que dans le *Japon*, où ils ne tuent les baleines que pour en avoir les fanons) occuperoit 800 navires de toute espece & 16000 hommes.

Ce commerce exigeroit & feroit subsister 12 Colonies, consistant chacune en 3000 habitans des deux sexes. Au bout de sept années au plus, les exportations monteroient à 320,000 livres

sterl., les retours à 586,800, ce qui produiroit un revenu de 74,680 livres, c'est-à-dire, vingt fois plus que le montant de chaque année, encore avec l'espoir certain d'une augmentation plus grande; mais malheureusement *on sacrifie tous ces grands avantages nationaux à l'enrichissement de quelques individus méprisables.*

Je n'ai pas besoin de m'appesantir davantage sur ce sujet, ce que j'en ai dit est incontestable & doit ouvrir les yeux de tous ceux qui n'ont pas résolu de les tenir fermés. Heureusement pour la nation, ce n'est pas le cas de V. S. ! Elle ne dédaigne pas de sages avis par la raison qu'ils lui viennent de ses inférieurs; dès qu'ils peuvent contribuer au bonheur public, elle les reçoit avec bonté & en fait une application aussi utile que judicieuse.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Parmi les choses qu'a négligé la *Compagnie* de la *Baye-d'Hudson*, & qui le seront toujours par toute *Compagnie* exclusive, comme ne tournant point à son profit immédiat, je n'ai fait aucune mention de la civilisation des naturels, & de leur instruction dans la religion chrétienne; je n'insisterai pas ici sur la sainteté de ce devoir essentiel. Les grands avantages qu'a retiré la nation Française, d'avoir suivi cette sage méthode, dans les autres parties du monde, devroient, ce semble, suffire pour engager les autres nations à l'imiter.

L E T T R E V I I.

M I L O R D ,

APRÈS la *Baye d'Hudson*, la contrée qui s'offre la première à notre examen en allant au Sud, est le *Labrador*, que je desirerois pouvoir appeller Colonie de *Labrador*.

Il est bien peu d'exemples aussi frappans de l'aveuglement de l'homme pour son meilleur-être, que la négligence étrange qu'on a eue de ne former aucun établissement dans cette contrée. Rien ne prouve mieux l'insuffisance de sa sagesse tant vantée, & l'indispensable nécessité d'une Providence pour le guider & le gouverner dans le chemin même le plus facile. Le *Labrador* ne produit pas immédiatement l'or, l'argent, les pierres précieuses, ou ce qui sert à alimenter le luxe & l'ostentation, qui excitent si vivement nos desirs : mais, dans les fruits de l'industrie qui augmentent & se fortifient avec les richesses d'une nation, il offre un trésor plus solide, plus permanent & plus utile pour la société. Le travail est récompensé par l'abondance, qui, en donnant de la vigueur à la génération actuelle, augmente la population & tranfmet aux générations suivantes, l'aifance, la force, & la santé.

Le climat, sur la côte du *Labrador*, est moins rude que celui des pays qui confinent la *Baye-d'Hudson*; la contrée est couverte de forêts de bois de construction, où abondent différentes sortes d'animaux, dont les fourrures seroient une addition avantageuse à cette branche de commerce. Au surplus, la chair en général en est très-saine, & d'un goût délicieux, aussi bien que celle des oiseaux divers dont abonde le pays. Le sol, étant bien cultivé, donneroit du bled, des racines & végétaux de la meilleure espece; les rivières & les bords de la mer foisonnent, au-delà de ce qu'on peut imaginer, en poissons, aussi bons pour la nourriture, qu'utiles au commerce; je ne parle ici que des côtes & du voisinage des côtes de la mer, nos découvertes ne s'étant guere étendues dans les terres; mais il est de la plus grande vraisemblance qu'en pénétrant dans l'intérieur du pays, on y découvroit beaucoup d'autres avantages; le peu de natifs que nous en avons vu, en donnent la plus forte présomption.

On aime à croire, & en cela la raison & l'expérience sont d'accord, que le peu qu'on en a vu sont des vagabonds, & que le corps de la nation a de si forts liens qui le retiennent dans le centre du pays, qu'il n'est pas surprenant que les côtes soient si peu peuplées.

La seule entreprise qu'on ait formée jusqu'ici pour établir quelque commerce, c'est la pêche, dont l'exportation annuelle pour la *Grande-Bretagne*, le *Portugal*, l'*Espagne* & l'*Italie* consiste en

(39)

1500 tonnes Huile de	
Baleine à £ 15 . . .	£ 22,500 0 0.
310 dito Huile de	
Veau-marin à £ 15 . . .	4,650 0 0.
72 dito Fanons de	
Baleine à £ 300 . . .	21,600 0 0.
12000 Peaux de	
Veau-marin à 6d. . . .	— 300 0 0.
	£ 49,050 0 0.

Ce ne sont pas les exportations que l'on fait de l'Angleterre qui peuvent balancer en aucune sorte ces objets ; nous n'avons point de commerce avec les naturels, ni aucun établissement dans le pays ; d'ailleurs la consommation du peuple employé aux pêcheries est fournie par les différentes places d'où il vient à chaque saison, & où il retourne ensuite : tant que la pêche dure, cette consommation ne consiste que dans les simples besoins de la vie, ou dans des articles analogues à ce travail, & cela n'intéresse nullement nos manufactures.

Quelle différence si l'on y eût fondé des Colonies ! Les avantages de ces établissemens ont été précédemment exposés en parlant de la *Baye d'Hudson*. Tout ce que j'en ai dit (excepté ce qui concerne le *passage du Nord-Ouest*) est, dans le sens le plus strict, applicable à cette contrée. Nous pourrions la peupler de nos vagabonds, & ce seroit un soulagement pour le public ; ou bien des étrangers, excités par l'heureux sort qu'on leur feroit envisager,

s'établiraient chez nous , & deviendroient nos concitoyens ; ils feroient leur profit des articles de commerce déjà découverts , & très-probablement ils en découvriraient beaucoup plus ; ils tireroient des marchandises de nos manufactures , en retour des productions de leur pays , que nous mettrions en œuvre ; de là résulteroit infailliblement une augmentation dans le nombre de nos vaisseaux & de nos matelots , source précieuse de notre richesse & de notre puissance.

Je ne détermine point le nombre des Colonies que nous pourrions y établir ; mais si nous commençons par deux seulement , où même une , l'expérience en prouveroit bientôt l'utilité , & par-là nous indiqueroit de quelle manière nous devrions nous conduire par la suite.

J'ai l'honneur d'être , &c.

P. S. Un autre avantage , & très-important , que procureroient des Colonies établies sur ces côtes , seroit la facilité qu'on auroit d'y faire fondre les graisses de baleine & d'y préparer les côtes de ce poisson , pour de là transporter directement ces objets aux divers marchés. Il n'est pas besoin , sans doute , que je fasse remarquer combien par ce moyen on épargneroit de tems & de dépenses.

L E T T R E VIII.

M I L O R D ,

EN continuant notre course du Nord au Sud, nous trouvons l'Isle de *Terre-neuve*. Le climat de cette Isle ne differe pas beaucoup de celui du *Labrador*; le froid y est un peu moins rude; mais cela vient de ce qu'il y regne un air épais & humide, la plus grande partie de l'année; ainsi l'on ne peut pas dire que cette différence soit en sa faveur. L'Isle de *Terre-neuve* abonde en bois de charpente & de construction; elle est arrosée par plusieurs belles rivières, & l'on trouve sur les côtes des havres très-spacieux, très-commodes & très-sûrs. Mais, d'un autre côté, le sol est si pauvre, si peu propre à la végétation, que, malgré les chaleurs de l'été qui y font très-grandes, rien n'y vient en abondance, ni même à maturité.

Nous ne connoissons encore de cette contrée que les côtes de la mer ou quelques cantons qui les avoisinent; mais il est à présumer que si nous pénétrons dans l'intérieur des terres, nous y trouverons un sol plus fertile, un air plus sain & beaucoup d'autres avantages, auxquels nous n'avons pas seulement pensé.

Mais ce n'est ni cette isle ni ses productions

qui font l'objet de notre attention; c'est la pêche de la morue, sur les côtes, ou, comme on les appelle, les bancs de *Terre-neuve*, pêche la plus considérable & la meilleure qui soit dans le monde connu.

Depuis long-tems le peuple de la Grande-Bretagne connoît l'importance de cette pêche, & plutôt au Ciel que ses Gouverneurs ne l'eussent pas négligée ! A la paix d'*Utrecht*, elle nous fût cédée par les *François* & les *Espagnols*; mais les uns & les autres rompirent bientôt leurs engagemens & reprirent ce commerce, non à la vérité ouvertement & de l'aveu formel des nations respectives, mais en tolérant les entreprises particulières, visiblement clandestines, de beaucoup d'individus, entreprises auxquelles on faisoit aussi peu d'attention ici que si l'on n'eût pas eu lieu de soupçonner que les Ministres *Espagnols* & *François* y convoient; de sorte que les *François* en particulier, avant la déclaration de la pénultième guerre, s'étoient remis peu à peu en possession d'une grande partie de cette pêche, qui leur fut ratifiée à la paix de *Paris*.

A quoi bon, Milord, dirois-je ce que je pense sur ce sujet? Il n'est plus tems! La chose est faite : il ne reste plus maintenant qu'à remédier aux effets, autant qu'il est possible. Pour cela il nécessaire de bien connoître l'état actuel de ce commerce.

*MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
& DE L'IRLANDE à TERRE-
NEUVE.*

*Draps communs , Cotons , In-
diennes , Toiles , Fusils , Poudre ,
Balles & Pierres à Fusil , Atti-
rail de pêche , Cuirs travaillés ,
Acier , Fer , Bronze , Cuivre ,
Etain travaillés , Pipes , Bonne-
teries , Chapeaux , Chandelles , } £ 273,400.
Agrès , Merceries , Provisions de
navire , Epiceries , Huile , Lard
& Bœuf fumés , Drèche , Li-
queurs fortes , & Vins ; ce qui ,
au prix moyen de trois années , a
coûté .*

Pour transporter les articles ci-dessus de *Lon-
dres , Pool , Weymouth , Dartmouth , Tyne-
mouth , Topsham , Bristol , Liverpool* & de dif-
férentes parties de l'*Irlande* , à *Terre-Neuve* ,
& de là porter le poisson & l'huile , aux diffé-
rens marchés du *Portugal* , de l'*Espagne* & de
l'*Italie* , y compris la prise & la préparation du-
dit poisson , on a employé

380 navires , montés cha-
cun de 12 hommes , 2000 }
barques montées chacune de } 20560 hommes.
8 hommes :

Je n'ai point compris dans la liste ci-dessus des articles envoyés à *Terre-Neuve*, le *Sel*, la *Farine de froment*, celles d'*avoine*, d'*Orge*, les *Pois*, les *Fèves*, &c. apportés là de *Philadelphie* & de nos autres Colonies Américaines, qui, pour n'être pas immédiatement exportées de la Grande-Bretagne, n'en augmentent pas moins le Commerce de ses Colonies, dont le profit reflue toujours sur la Mere-Patrie.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE TERRE-NEUVE.**

30,000 Tonnes <i>Morue</i>	
<i>seche</i> , à £ 10	£ 300,000.
3,000 Tonnes Huile,	
à £ 15	45,000.
	£ 345,000.

D'après ces tableaux la balance ne paroît être en faveur de la Grande-Bretagne que de 71,600 livres sterl.; mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit là le montant total des profits du Commerce. Les prix ci-dessus de la morue sèche & de l'huile, sont seulement de ce qu'elles valent sur les lieux. Dans les différens endroits où on les envoie elles rapportent le triple au moins, enforte que, dans la supputation la plus modérée, ce commerce ajoute annuellement aux richesses de la nation un profit net de plus d'un demi-million.

Au premier coup d'œil on voit l'importance

d'un pareil commerce; la variété ainsi que le nombre des articles exportés prouvent combien il contribue à faire fleurir nos manufactures. La pêche de la morue forme une pépinière de matelots, qui, accoutumés à une vie dure & laborieuse, entretiennent & nourrissent notre navigation; elle est donc un des principaux nerfs de notre force la plus naturelle, la plus essentielle.

De quelque importance que soit sa prospérité actuelle, à en juger par l'état ci-dessus, on a cependant encore la perspective de l'étendre davantage. J'ose dire que si l'on se sert des moyens propres pour cela & qu'on en poursuive le plan avec vigilance & vigueur, on doublera le produit de la pêche en très-peu d'années.

J'ai observé à V. S. que les côtes de cette île abondent en havres larges & sûrs : la première idée qui se présente pour porter le commerce à son étendue naturelle, seroit de former des établissemens sur ceux de ces havres qui sont le plus propres à faciliter la pêche sur les Bancs; on y tiendrait des forces suffisantes pour s'en conserver l'usage & la possession : ce seroit un moyen d'épargner la perte du tems, les frais, & autres inconvéniens que nous éprouvons si souvent.

Comme la quantité de poisson sur ces bancs est inépuisable; si nous y avions des établissemens pour l'y préparer promptement & le soigner, nous serions en état d'approvisionner toutes nos Isles des Indes occidentales, & de fournir au soutien de leurs Negres à beaucoup meilleur marché que nous ne faisons à présent. Par

ce moyen le sucre qui nous viendrait de ces Îles pour notre consommation seroit à plus bas prix que par le passé , & nous nous verrions en état de le donner à meilleur marché qu'aucun de nos rivaux dans les marchés étrangers.

Que le Breton soit toujours jaloux de conserver son honneur en respectant la foi des traités , comme il a fait dans tous les tems ! Que le François jouisse de ses usurpations ; mais ne lui donnons rien de plus , & ne poussons pas l'indulgence jusqu'à permettre qu'il franchisse des limites déjà trop étendues.

J'ai l'honneur d'être , &c.



L E T T R E IX.

M I L O R D,

Q UITTONS maintenant, si V. S. le trouve bon, les côtes de l'Océan pour faire une petite excursion sur la grande rivière de *St. Laurent*, dans notre nouveau domaine du *Canada*.

On a depuis peu tant discuté, tant examiné les avantages qui doivent nécessairement revenir à la Grande-Bretagne, de cette vaste contrée, comme c'est l'usage dans toute acquisition nouvelle, qu'il seroit inutile d'en donner ici le détail. Pour ne pas abuser de la patience de V. S. je me contenterai donc de dire quelques mots, en passant, de quelques-uns des plus considérables.

La première chose que nous devons nous proposer, c'est de chasser du centre des Colonies que nous avons sur ce vaste Continent, un ennemi invétéré, actif & dangereux, afin de n'être plus exposé à être attaqué par derrière; cela fait, notre peuple travaillera avec autant d'activité & d'industrie que de sécurité à améliorer ses établissemens; il fera plus: il ne craindra pas de s'enfoncer dans les terres, & d'aller s'établir dans les endroits où la fertilité, quelque production particulière, ou quelque raison

de convenance l'engageront à fixer sa demeure. C'est le moyen d'éloigner une Puissance rivale de la vue des natifs, d'ôter à ceux-ci toute assistance, & en même tems tout espoir d'impunité, s'ils se hazardoient à quelque hostilité contre nous. Par-là ils seront forcés de s'adresser uniquement à nous pour toutes les commodités de la vie, & conséquemment nous serons maîtres de tout leur Commerce. Cela nous donnera encore la facilité d'étendre le nôtre aussi loin qu'il est possible, & d'y ajouter de nouveaux articles à mesure qu'on en fera la découverte; les petits essais que nous avons faits jusqu'à présent, nous donnent lieu de l'espérer. De là s'ensuivra l'heureuse nécessité d'augmenter beaucoup le nombre de nos navires & de nos matelots, ce qui sera une addition de forces nationales. — Enfin, tous ces avantages décupleront dans nos mains, si nous avons soin de ne pas souffrir que nos ennemis s'en saisissent.

Je prie V. S. de remarquer qu'en calculant tous ces avantages, je suppose qu'on se servira des moyens les plus propres à rendre cette Province la meilleure de nos acquisitions. Dans la supposition contraire, tout seroit perdu, & ces avantages s'échappant de nos mains deviendroient dans celles de nos ennemis des armes contre nous. Ceci ne doit point être regardé comme une simple spéculation ou comme un danger chimérique, qui n'existe que dans mon imagination; car l'obstination avec laquelle la Cour de France insista sur la restitution du *Cap-Breton* après qu'il lui fut enlevé dans la pénultième

pénultième guerre ; les sommes énormes qu'il en coûta pour le fortifier & le défendre dans la dernière ; l'humeur qu'elle marqua en le réclamant après qu'on le lui eut enlevé, & quand elle vit l'impossibilité de le recouvrer ; tout cela prouve d'une manière incontestable combien elle étoit convaincue de l'importance de ce pays qui, en la rendant maîtresse de la navigation, la mettoit dans le cas de soutenir ses empiétements sur nous dans les pêches de *Terre-Neuve*, pour quoi ces fortifications avoient été élevées & défendues.

Après avoir éprouvé une infinité de fois combien elle fait peu de cas des Traités & de la sainteté de ses promesses, nous devons juger de ses intentions quand, sans égard au Traité de *Paris*, elle a franchi les bornes qui lui étoient assignées, & cela doit suffire pour nous ouvrir les yeux sur ce que nous avons à espérer d'elle, toutes les fois qu'elle trouvera quelque occasion favorable pour réclamer & faire valoir ses prétendus droits sur ce qu'elle aura acquis par de semblables infractions.

Les meilleurs moyens de prévenir de pareils desseins vont donc être l'objet principal de nos considérations actuelles. Le tableau suivant de notre commerce avec cette contrée montrera d'abord de quelle efficacité seroient ces moyens.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR LE CANADA.**

Draps de laine, Toiles, Cotons, Indiennes, & autres marchandises des Indes, Linons, Fusils, Poudre, Balles & Pierres à fusil, Couteaux, Fourchettes & autre fer travaillé, Galons d'or & d'argent, Habits, Etoffes, Bas, Chapeaux, Gants, Livres, Papier, Droguerie, Epicerie, Verrerie, Cuir, Acier, Cuivre, Etain, Fer-blanc travaillé, Estampes, Couleurs, Vernis, Vermillon, Habillemens d'hommes & de femmes, Ouvrages de mode, Selles, Brides, &c. Couvertures, Voiles, Cordages, Ustensiles de pêche, Fromages Tabac, Pipes, Bière, Liqueurs fortes, Vins. Ces articles, au prix moyen de trois années, ont coûté

£ 105,000.

L'état ci-dessus de la nature & du produit actuel de ce commerce, prouve évidemment la possibilité de le pousser au point qu'il devienne par la suite de l'importance la plus essentielle pour notre nation. Les marchandises que l'on

(51)

*MARCHANDISES^r EXPOR-
TÉES DU CANADA POUR
LA GRANDE-BRETAGNE.*

9000	<i>Peaux de Castor</i>	}	£ 76,000.	
9000	— <i>d'Ours</i>			
4000	— <i>de Pêcheurs</i>			
13000	— <i>de Loutres</i>			
36000	— <i>de Martes</i>			
350	— <i>de Loups</i>			
4000	— <i>de Fouines</i>			
2000	— <i>d'Orignaux</i>			
2000	— <i>de Renards</i>			
50,000	— <i>de Gazelles</i>			
100,000	— <i>de Lapins</i>			
24,000	— <i>d'Elans</i>	}		
2000	II. <i>de Castoreum</i>			

<i>Côtes de Baleine, Huile de balei- ne, de Marsouin & autres poissons</i>			3,500.
<i>12000 quarts de Froment à 20s. . .</i>			12,000.
<i>Ginsang, Serpentine, Capillaire & autres plantes médicinales . .</i>			3,000.
<i>Planches & bois de construction, &c. .</i>			11,000.
			£ 105,500.

Pour ce commerce on emploie 34 navires,
montés par 400 hommes.

porte au Canada, si l'on en excepte celles des
Indes, sont le produit immédiat de notre sol &

de nos manufactures , & les retours consistent en productions brutes de cette contrée ; ainsi nous retirons de ces marchandises un double bénéfice : ajoutons à cela qu'avec ces matieres brutes nous occupons un grand nombre de bras dans nos manufactures , dont le travail est une des principales sources de la prospérité nationale.

Quant aux quantités de ces denrées & de ces retours , un simple coup d'œil sur l'état du pays montre combien ces exportations sont bornées en comparaison de ce qu'elles pourroient être.

Quelque humains que puissent être les vainqueurs dans leur maniere de faire la guerre , quelque attentifs qu'ils soient à rendre leurs loix douces , & leur gouvernement agréable , les habitans qu'ils auront subjugués n'en auront pas moins pour eux la méfiance & la crainte ordinaire dans toutes les nouvelles conquêtes. On objectera peut-être que , dans la circonstance présente , les François sont les seuls habitans de cette contrée qu'on puisse dire avoir été conquis ; que les naturels n'ont fait que changer de maîtres ; mais cela ne change rien à la chose.

L'empire que les François ont acquis , par l'artifice de leurs Prêtres & de leurs Moines sur l'esprit des naturels ignorans , comme sur ceux qui , en apparence , étoient libres & indépendans d'eux en qualité de sujets immédiats , a toujours été en proportion de l'ignorance de ceux qui en étoient les victimes. Nous avons fait durant le cours de la dernière guerre une triste expérience , dans une infinité d'occasions , de l'animosité & de l'horreur qu'ils leur inspi-

roient contre nous. Tant que ces Prêtres & ces Moines auront la liberté de rester au milieu d'eux, pour les entretenir dans ces préjugés, & répandre leurs *pieuses* semences de discorde & de haine, il ne faut pas se flatter que les naturels aient jamais en nous de la confiance, & que nous puissions nous en faire aimer.

Si donc nous voulons gagner leur confiance, la première chose à faire est de bannir entièrement les *Prêtres François* & les *Religieux de toute dénomination*, & de les remplacer par des *Ecclésiastiques* attachés à notre croyance, qui, respirant eux-mêmes le véritable esprit du christianisme, & en pratiquant les devoirs les plus sacrés, la philanthropie & la bienfaisance, c'est-à-dire, dans le stile de l'Ecriture sainte, la charité pour tous les hommes, inspireront à leur troupeau ces sentimens, en lui en donnant l'exemple. Tel est le moyen de dissiper les sombres préjugés qu'ont les naturels contre nous & de faire naître dans leurs cœurs la confiance, l'estime & l'amour fraternel.

Nous reprochons, il est vrai, aussi à notre Clergé qu'il ne pense qu'à vivre de l'autel; qu'il est trop paresseux & beaucoup trop attaché aux plaisirs & aux choses de ce monde pour travailler à la vigne du Seigneur, & porter la chaleur & le poids du jour en convertissant les nations sauvages à sa sainte loi; mais cela ne détruit en rien ce que j'ai observé ici. Les peines qu'ont pris à cet effet quelques individus, dans d'autres parties de l'*Amérique*, & les succès dont le Ciel a récompensé leurs travaux, prouvent que

notre religion n'autorise point la négligence d'un devoir aussi saint, & que les Protestans doivent être aussi ardens, aussi zélés à propager l'évangile de Christ, que les Papistes d'une dénomination quelconque. J'invite nos Ministres à montrer plus d'empressement qu'ils n'ont fait pour porter le flambeau de la foi chez ces pauvres peuples.

Par Protestans, Milord, j'entens les Chrétiens protestant contre toute tyrannie spirituelle, quelle qu'elle soit, & n'obéissant aux loix & à la doctrine de Christ, que dans la pleine liberté de leur conscience, éclairée & soutenue par le pouvoir sublime de la raison. Aussi ne m'arrêterai-je point à distinguer les noms que l'imagination inquiète de l'homme leur a donnés, quoique, dans le fonds, il n'y ait entre eux aucune différence essentielle.

De ce que je propose qu'on bannisse le Clergé papiste, on ne doit pas conclure que je me contredis moi-même, en proposant une pratique opposée à la liberté chrétienne que je professe. Quand les principes de quelques sociétés d'hommes attaquent évidemment cette liberté, & sont formellement contraires aux principes les plus essentiels de la religion qu'elles professent en commun avec nous; en vérité, le plus court chemin est de chasser ces sociétés dangereuses du milieu de nous, si notre religion & notre liberté nous sont chères. Tels sont cependant les principes de ceux qui s'arrogent à eux-mêmes le droit d'enchaîner l'esprit humain, de l'asservir à leurs propres opinions, & de prescrire des

bornes à la miséricorde divine, selon leur fantaisie; & la chose est si manifeste, qu'il seroit absurde de la contester.

Prenons donc intérêt au bonheur *spirituel* des naturels; ce soin vraiment méritoire ne sera pas perdu pour nous, même dans ce monde; il en jaillira une source abondante de biens *temporels* dont nous ne tarderons pas à jouir. Eclairons leurs esprits; ils se civiliseront; leur férocité s'adoucira; nous verrons finir ces guerres barbares & ces massacres qui défolent leurs pays; nous verrons augmenter leur population, & de cet accroissement naîtra une consommation plus grande dont notre commerce profitera; ils auront besoin d'une quantité plus considérable de nos marchandises, & nous aurons en retour une plus grande quantité de leurs productions. Ils nous aideront par leur adresse & la connoissance qu'ils ont de leur pays, à améliorer le commerce qui se fait actuellement entre eux & nous, & à le continuer avec la flatteuse espérance de l'agrandir par la découverte de nouveaux articles. Ils acquerront avec empressement la connoissance de notre religion, si nous les traitons comme amis & comme freres, & ils seront très-satisfaits de se mettre sous la protection de nos loix. En un mot, leur nombre fera notre force, & ils ne feront plus qu'un seul & même peuple avec nous.

Dans l'énumération de ces avantages V. S. sera peut-être surprise que je me borne à ceux qui sont purement *temporels*; c'est pour m'accommoder à l'esprit du siècle, (s'il m'est permis de

parler ainsi) qu'on ne doit jamais combattre dans la pratique : mais, Milord, je vis dans l'espérance de voir naître des temps plus heureux ; les jours viendront où les biens de cette vie ne seront estimés qu'autant qu'ils serviront à en mériter d'autres plus précieux ; je veux dire, ceux à venir ; & qu'on ne prendra pas, au moins ouvertement, les moyens de se procurer les premiers, s'ils sont un obstacle à ce qu'on puisse obtenir les seconds. Je suis, humainement parlant, confirmé dans cette idée, par l'expérience de tous les siècles. C'est une remarque universelle & invariable, que les choses déclinent quand elles sont parvenues à un certain terme. Si l'immortalité & l'irréligion ne sont pas encore arrivées au plus haut point parmi nous, plaîse au Seigneur faire miséricorde à ceux qui les verront à leur comble.

Une chose que je recommanderois encore pour améliorer cette importante acquisition , c'est l'agriculture. On abandonneroit aux naturels les autres branches de commerce qui sont entre leurs mains, comme étant plus capables de les poursuivre avec succès : je parle du commerce de fourrures & pelleteries ; car quelque augmentation qu'on puisse faire du commerce de fourrures, soit dans ce pays, soit dans tout autre de nos domaines, & même par-tout où nous avons des établissemens, nous sommes assurés d'en avoir toujours un débouché avantageux. Quant aux pelleteries, nous avons tout lieu d'en espérer l'accroissement, principalement dans les peaux de bêtes sauvages, dont on pourroit impor-

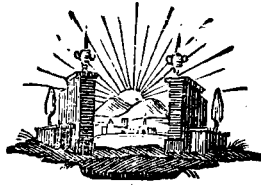
ter une plus grande quantité qu'on ne fait à présent ; ce qui seroit pour nos manufactures un avantage très-considérable. Pour ce qui est du labourage, non-seulement les natifs n'y entendent rien , mais ils manquent des instrumens & ustensiles nécessaires pour ce travail.

On sent parfaitement combien il seroit avantageux pour l'intérieur de la province, de s'y livrer à l'agriculture. L'agriculture occupe un très-grand nombre de bras, & en même tems assure au peuple une abondante subsistance. Plus les récoltes de grains sont considérables plus elles font vivre & occupent de personnes. Il n'en est pas de cet objet comme de tout autre ; il ne peut être poussé trop loin , parce que le pain ne sauroit jamais être trop abondant : les bouches augmentent en proportion du pain qu'elles ont à manger. A tous ces avantages ajoutons que, de la surabondance de nos récoltes, nous serions en état de soutenir les contrées qui peuvent avoir besoin de ces secours, sans appréhender que cela fût nuisible au commerce de grains de la *Grande-Bretagne* ou de nos autres Colonies dans ces cantons, y ayant, comme je viens de le dire, des demandes suffisantes pour tous, & rien n'étant plus naturel que de s'adresser par préférence à ses voisins. Par l'état précédent on a vu que l'exportation actuelle du *Canada* monte à 12000 quarts de froment ; mais cette quantité est plutôt une preuve que le pays peut produire du grain qu'une mesure de cette production ; aussi oserai-je avancer que, sans négliger les autres branches de commerce, la ré-

colte peut monter annuellement à cinquante fois plus.

En un mot, Milord, avec le seul article de l'agriculture, moyennant qu'on s'y applique comme il convient, la *Grande-Bretagne* peut être dédommée en peu d'années de tout le fang & de tous les trésors que lui a coûté la conquête du *Canada*.

J'ai l'honneur d'être, &c.



L E T T R E X.

M I L O R D ,

DU *Canada* nous descendrons avec le courant jusqu'à la *Nouvelle-Ecosse*, conquête plus anciennement faite sur la même Puissance. Cette Province est située proche l'embouchure de la rivière de *St. Laurent*.

Quoiqu'il y ait plus d'un demi-siècle que la *Nouvelle-Ecosse* soit en notre possession, nous n'avons rien ou presque rien fait pour y former de bons établissemens, jusqu'à la fin de la pénultième guerre, que nous y envoyâmes & établîmes une nombreuse Colonie abondamment pourvue de toutes les choses nécessaires. Nous y fîmes construire alors, pour le service de la Marine, stationnée dans cette partie de l'Amérique, un chantier excellent, ainsi que des logemens commodes pour les officiers & ouvriers employés à ce sujet, & des casernes pour l'armée; cet ensemble compose la belle ville d'*Hallifax*. Ces dépenses furent considérables pour le Gouvernement, & néanmoins en pure perte, si l'on en excepte le service particulier de la navigation. Quant à la culture & à l'amélioration de cette Province, on n'a fait d'avances que pour les terres des environs de la ville,

& tout ce qui en est à quelque distance est resté dans le même état d'inutilité qu'auparavant. Il suit de là que les habitans, au-lieu d'être en état de faire quelque exportation, n'ont pas même une subsistance suffisante, & que, pour leur propre entretien, ils sont obligés de dépendre de nos autres Colonies ; ils ne seroient pas même capables de payer ce qui leur manque sans l'argent dépensé parmi eux par la Marine & l'Armée, seul bénéfice qu'ils aient reçu de cette dernière qui ne s'est pas trouvée assez forte pour les protéger contre les ourrages des natifs. Non, ce bénéfice n'est rien, comparé à la dépense. Qui ne voit qu'avec une partie seulement de cette dépense on pourroit effectuer de plus grands biens, si l'on en faisoit un emploi plus judicieux ! Qui ne voit qu'on pourroit ménager le travail & la vie d'un nombre prodigieux de malheureux qui meurent de fatigue & de misère ! Combien n'est-il donc pas à souhaiter que le Gouvernement prenne ces objets en considération ?

Halifax est d'une excellente ressource pour la navigation ; nos vaisseaux y trouvent un havre commode pour s'y tenir à l'abri & s'y radouber ; ils y peuvent rester quand la rigueur de la saison rend la navigation impraticable sur ces parages, & y trouvent de quoi se pourvoir de ce qui leur manque, sans être obligés de s'exposer à la fatigue, au danger & à une perte de tems considérable pour retourner chez eux, comme il leur est arrivé souvent jusqu'à présent.

Si l'établissement de cette province a été né-

gligé, ce n'est pas qu'il soit impossible d'en tirer un parti avantageux. Le climat n'est ni agréable ni excellent, cependant on ne peut pas dire qu'il soit mal-sain, ou peu propre à la végétation, moyennant qu'on sache se régler sur les saisons. D'ailleurs, le sol n'est pas si maigre qu'on ne pût, au moyen d'une culture propre & soignée, le rendre capable de la plus utile des productions, du froment, qui y croîtroit en abondance, de même que plusieurs plantes & racines pour la table, dont nous faisons beaucoup de cas; si elles n'y sont pas encore au même degré de perfection que dans d'autres pays, elles n'en sont pas moins saines & d'un excellent usage.

La véritable cause de cette négligence vient des hostilités continuelles des naturels qui, malgré leur petit nombre, sont sans cesse en embuscade, pour fondre en toute occasion sur les Colons & les massacrer. Ces hommes féroces ne réussissent pas toujours dans leurs hostilités, mais, dans une situation aussi critique & aussi alarmante, il n'est pas possible que les Colons donnent tout leur soin pour la culture & l'amélioration de leur terrain.

Je ne m'arrêterai point ici à faire des recherches sur la méchanceté des naturels envers notre peuple; j'aurai occasion d'en parler par la suite. La chose la plus essentielle est de prendre les tempéramens propres pour se garantir de la fureur de ces sauvages. Une triste expérience a prouvé que les soldats *Européens* n'ont pas les qualités requises pour cela; ils ne sont ni assez

actifs par eux-mêmes , ni assez accoutumés au pays , ni assez endurcis à la rigueur du climat pour combattre & poursuivre un ennemi qui réunit contre eux tous ces avantages , & de plus est sans cesse excité par la haine la plus violente & l'animosité la plus profonde & la plus invétérée. Les moyens les plus efficaces pour mettre promptement fin aux incursions des sauvages , seroient , au-lieu d'envoyer d'ici de nos troupes , de se procurer un corps de naturels de quelques-unes des Colonies voisines le plus sincèrement attachées à nous , pour aller les combattre. Ceux-ci , naturellement féroces , n'occasionneroient qu'une dépense très-modique , eu égard à celle que nous avons faite jusqu'à présent sans succès : une fois que nous les aurions lâchés contre eux , nous pourrions en très-peu de tems mettre la Province dans un état de sûreté , soit en détruisant ceux qu'on surprendroit dans ces hostilités , soit en faisant prisonniers les autres de tout âge & de tout sexe pour les répandre dans d'autres Colonies éloignées , où ils ne pourroient ni nourrir leur haine contre nous , ni trouver l'occasion d'exécuter leurs pernicieux desseins. Il est douloureux d'être obligé d'en venir à une pareille extrémité ; mais nous y sommes forcés , puisque l'expérience nous a prouvé l'impossibilité de jamais gagner ce peuple par les voies de la douceur.

Je suis bien éloigné , Milord , d'approuver une telle extirpation des naturels de quelque contrée que ce soit , & d'applaudir à leurs vainqueurs ; je me serois même bien gardé de ha-

farder une telle proposition , si j'eusse moins connu la bonté du cœur de V. S. ; mais le cas est ici très-différent. La *Géorgie* est si vaste & si peu habitée , que nos établissemens peuvent à peine y être regardés comme une intrusion , & ne sont même pas un inconvénient pour les habitans. Malgré cela , malgré tous les avantages que nous leur avons offerts , il ne nous a pas été possible d'adoucir en aucune manière ces ames féroces , en sorte que notre sévérité contre eux est justifiée par la loi éternelle & immuable , qui prescrit à tout homme de veiller à sa propre conservation.

La sûreté des habitans une fois établie , ils ne craindroient plus de s'agrandir & de former leurs établissemens dans les lieux les plus fertiles par eux-mêmes , les plus commodes , & les plus convenables pour le commerce. En peu de tems ils nous feroient des retours , particulièrement en bled , lin & chanvre , denrées pour lesquelles le sol de cette contrée est excellent en beaucoup d'endroits : & nous serions amplement dédommagés des dépenses que leur transport nous a coûtées.

**EXPORTATIONS ACTUELLES DE
L'ANGLETERRE POUR LA NOU-
VELLE-ECOSSE.**

*Draps communs, Toiles étran-
geres & d'Angleterre, Fer, Acier,
Airain, Fer-blanc & Etain tra-
vaillé, Chapeaux, Bonneterie,
Mercerie, & Ouvrages au tour,
Voiles, Cordages, Agrès & Ou-
tils de vaisseaux, Filets pour la
pêche, Ouvrages de sellerie, Ga-
lons d'or & d'argent, Liqueurs
fortes, Vins, & Drogues médi-
cinales. Tous ces articles, au prix
moyen de trois ans, ont coûté
chaque année* } £ 26,500.

**ARTICLES EXPORTÉS DE LA
NOUVELLE-ECOSSE.**

3000 Barriques de Maqueraux salés à 20s.	£ 3000.
2500 Tonnes de Morue à £ 10 . . .	25000.
300 Tonnes d'Huile de poisson à £ 15. .	4500.
5 Tonnes de Côtes de Baleine, à £ 300	1500.
Planches, Mâts & autres Bois de Construction	4000.
	£ 38,000.
	Suivant

Suivant cet état, le commerce de cette contrée paroît consister entièrement en bois de construction & en produits de pêche. Si l'on y avoit des établissemens solides & tranquilles, on verroit en peu de tems le produit de la pêche doubler, & celui du bois seroit sans bornes, toute la surface du pays étant couverte de forêts. Ces avantages sont grands, sans doute; cependant ils sont peu de chose comparés à ceux qu'on retireroit des divers articles de culture dont j'ai déjà parlé, source nouvelle d'un riche commerce. L'expérience & une connoissance plus saine des parties intérieures de la contrée ajouteroient encore beaucoup à cette masse de félicité commune.

J'ai l'honneur d'être, &c.



L E T T R E X I.

M I L O R D ,

Nous passerons pour quelques momens , si V. S. le trouve bon , du Continent aux Îles adjacentes , de *St. Jean* & du *Cap-Breton*.

L'Île de *St. Jean* differe très-peu de la *Nouvelle-Ecosse* quant au climat , mais essentiellement quant au sol. Le sol de *St. Jean* est très-propre au pâturage , & celui de la *Nouvelle-Ecosse* au labourage. Il s'en faut de beaucoup que cette différence soit défavantageuse ni à l'une ni à l'autre ; au contraire , en donnant occasion à un échange dans leurs produits respectifs , il en doit nécessairement résulter un profit réciproque , attendu que leur voisinage les met à l'abri de tout inconvénient ou danger d'interruption.

Tandis que les habitans de la *Nouvelle-Ecosse* s'appliqueront à l'agriculture , ceux de *St. Jean* emploieront donc leur terrain au pâturage ; ces derniers pourront ainsi disposer d'une grande partie de leur temps pour suivre leur propre pêche ; ils auront de plus du bétail pour approvisionner ceux qui seront engagés dans d'autres pêches , & il ne tiendra qu'à eux d'établir un commerce très-lucratif , en cet article avec les

Isles des Indes-Occidentales, où ils auront toujours un débouché très-abondant. Je ne veux pas dire par-là que la *Nouvelle-Ecosse* n'est bonne qu'au pâturage, ou l'Isle de *St. Jean* qu'au labourage; je ne parle que des productions qui leur sont plus essentiellement propres à chacune, & qu'il leur importe conséquemment de suivre, principalement comme objets de commerce.

L'activité avec laquelle on entreprit l'Etablissement de cette Isle, immédiatement à la fin de la dernière guerre; le nombre, le rang, & les richesses des personnes qui voulurent y contribuer donnent lieu d'espérer, avec le tems, des progrès plus étendus que ceux qu'on paroît y avoir fait jusqu'à présent; mais, quelle qu'ait été la cause de ce retardement, il ne faut pas se flatter d'en avoir bien connu les funestes conséquences, & que l'on sera plus heureux en revenant à l'entreprise.

L'importance de l'Isle du *Cap-Breton* ne consiste uniquement que dans sa situation: tant que les François l'ont possédée ils en ont su profiter pour protéger leurs pêches & nuire aux nôtres sur les bancs de *Terre-Neuve*; mais cette importance a cessé dès qu'elle est tombée entre nos mains, d'autant que l'on nous reconnoît maintenant pour maîtres de la pêche entière; aussi avons-nous démoli tous les Forts qu'ils avoient élevés, leur utilité n'étant pas proportionnée aux frais de leur entretien.

Cette Isle ne nous est cependant pas tout-à-fait inutile, puisqu'elle s'étend sur les bancs de

pêche qui l'environnent dans toute la circonférence, qu'elle nous offre ainsi un asile pour préparer le poisson qu'on y prend, & nous épargne l'embarras, le délai, & la dépense de le transporter pour cela en d'autres endroits. Je ne m'arrêterai point sur l'importance de son havre pour la navigation de la rivière de *St. Laurent*.

Le climat de cette Isle étant plus mauvais que dans la *Nouvelle-Ecosse*, & le sol encore moins propre à la végétation de toute espèce de plantes, je ne vois pas quel autre profit on pourroit en retirer. Elles sont toutes les deux situées sur des rochers, également exposées au froid de l'hiver & à la chaleur de l'été, n'ayant point de forêts pour les garantir de ces intempéries comme sur le continent. Ce seroit donc envain qu'on entreprendroit de former quelques établissemens permanens dans cette Isle ; ils ne réussiroient jamais assez pour engager le peuple à s'y fixer, ou pour nous rembourser de nos dépenses.

J'ai l'honneur d'être, &c.





L E T T R E X I I .

M I L O R D ,

Nous voilà maintenant parvenus à la *Nouvelle-Angleterre* , contrée qui mérite bien ce nom , comme la première & la plus considérable des Colonies que nous avons fondées en Amérique.

Le climat , le sol & les productions de cette contrée sont si bien connus , que tout détail sur ces objets seroit absolument inutile. Son importance pour la Mere-Patrie paroîtra suffisamment dans l'état suivant de notre commerce avec elle.

*MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR LA NOUVELLE-ANGLE-
TERRE.*

*Fer, Acier, Cuivre, Bronze,
Fer-blanc, & Plomb travaillés,
Draps de laine, Etoffes, Fla-
nelle, Molleton, diverses Toiles,
Soies, Galons d'or & d'argent,
Mercerie, Bonneterie, Cha-
peaux, Velours de coton, Cou-
tellerie, Clincaillerie, Chanvre,
Toiles à voile, Cordage, Ouvra-
ges de tapisserie & de sellerie,
Menuiserie, Couleurs, Outils de } £ 395,000.
navires, Agrès, Poterie, Mar-
chandises des Indes, Meules à
aiguiser, Filets pour la pêche,
Fromages, Viande salée, Colifi-
chets, Breloques, &c. Semen-
ces, Tabac, Pipes, Biere forte,
Liqueurs, Vins & drogues mé-
dicinales, qui, au prix moyen de
trois ans, ont coûté*

On sentira bien mieux encore l'importance de ce commerce, si l'on en considère la nature, & que les retours de nos exportations se font en plus grande partie, de l'argent soldé pour la

*MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA NOUVELLE-ANGLE-
TERRE.*

10000 tonnes de Morue .	£ 10 .	£ 100,000.
Mâts, Planches, Poutres,		
Ais, Solives,		45,000.
70 Navires	£ 700 .	49,000.
8000 barriques de Maque- reaux & aloses salés . .	20s.	8,000.
7000 tonnes d'huile de Ba- leine	à £ 15 .	105,000.
28 tonnes de fanons de Baleine	à £ 300 .	8,400.
1500 barriques Térébenthi- ne, Poix & Goudron .	à 8s.	600.
Chevaux & gros-bétail		12,000.
8000 barriques de Potasse à 50s.		20,000.
9000 barriques de Viande fumée	à 30s.	13,500.
Cire & divers autres arti- cles évalués, au prix moyen de trois années,		9,000.
		£ 307,500.

plupart des articles exportés de la *Nouvelle-An-*
gleterre dans d'autres marchés.

Il est bien délicat, Milord, de dire quelque
chose qui paroisse avoir le moindre rapport aux
malheureuses querelles qui subsistent actuelle-

ment entre la *Grande-Bretagne* & les Américains, *ses chers enfans* ; c'est pourquoi j'observerai seulement que si le commerce de cette Colonie, dans l'état où sont les choses actuellement, est si avantageux, l'on doit juger par là de ce qu'il a dû être avant nos querelles, quand nos exportations montoient à près de £ 550,000 par année. Que ne devrions-nous pas faire pour lui rendre son ancienne splendeur !

Les plaintes faites par les Colonies de la rareté des especes parmi elles, ne peuvent infirmer ce que j'ai avancé : *que nous étions payés en argent de la plupart de nos exportations pour la Nouvelle-Angleterre.*

Rien cependant de plus positif. Cet argent, il est vrai, n'en vient pas immédiatement, mais des endroits où ses marchandises sont vendues, d'où il nous est apporté directement, les importations de la *Nouvelle-Angleterre*, de tout autre pays que de la *Grande-Bretagne*, étant trop peu de chose, pour être de quelque poids dans la balance du commerce. La rareté des especes parmi les Colonies vient donc de ce qu'elles nous payent en argent ; & c'est là ce qu'elles devoient éviter.

Si l'on demandoit, comment la *Nouvelle-Angleterre* peut se passer des différents articles de commerce que nous lui fournissions autrefois, & dont la diminution de nos exportations atteste qu'ils se privent à présent, la réponse se présenteroit d'elle-même. Par l'état précédent, il paroît que la plupart des articles exportés

consistent en objets de luxe, ou au moins peu nécessaires à la vie ; quant à ceux qui sont indispensables, la contrée se les fournit abondamment. Aujourd'hui que les habitans connoissent mieux qu'aucun autre peuple du monde tout le prix de cet esprit de liberté qui fit déserter à leurs ancêtres leur pays natal & les conduisit dans ce pays ; maintenant qu'ils y jouissent, comme individus, de plus d'indépendance à divers égards, particulièrement dans leurs manières, loix & situation, n'étoit-il pas naturel de penser qu'à la moindre crainte (fondée ou non) de quelque atteinte à cette précieuse liberté, ils prendroient l'alarme & se porteroient aux dernières extrémités pour s'y opposer. C'est donc par un principe louable qu'ils ont mieux aimé se priver de tous ces articles de luxe, de convenance ou de commodité, & se borner entièrement aux plus urgens. — Nous ne savons & n'éprouvons que trop jusqu'à quel point ils ont déjà commencé à le faire ; il est probable qu'ils ne s'en tiendront pas là ; & cette perspective n'est rien moins qu'agréable. Ces principes se fortifient par la pratique, & ces privations, qui dans le commencement ont dû leur être pénibles, leur deviendront par l'habitude familières au point de n'y plus faire attention.

Je crains bien, Milord, que cela ne contredise l'idée où l'on est que la *Nouvelle-Angleterre* doit dépendre *absolument* de nous pour les articles que l'art & l'industrie ont rendus si communs ici, qu'ils sont à l'usage même du bas peuple : mais après une recherche exacte, cette

idée tombe d'elle-même. Le peuple de la *Nouvelle-Angleterre* doit cette indépendance d'individus dans laquelle consiste vraiment l'essence de la liberté, & qui en est la meilleure protection, à une loi particulière d'hérédité qui veut que les possessions d'un père soient réparties également entre tous ses enfans, afin de les tenir par-là dans une heureuse médiocrité, & les obliger à tourner leurs pensées du côté de l'industrie pour éviter la misère; loi sage, qui en leur ôtant & la tentation, & les moyens de se procurer les objets de luxe, les garantit de la nécessité de se laisser dépouiller de leur liberté. Comme ils n'ont point encore pris un goût assez vif pour le luxe, pour hasarder, encore moins pour échanger contre quelque commodité que ce soit, les avantages inestimables dont ils jouissent, rien au monde de plus absurde que de s'imaginer qu'ils sacrifieront leur indépendance à des besoins purement factices.

J'ai précédemment observé à V. S. qu'on tire à peu près tout le parti possible des productions de la *Nouvelle-Angleterre*; j'en dois excepter le chanvre & le lin qui sont susceptibles d'amélioration : le sôl y est admirable pour ces deux articles dont nous ne saurions trop recueillir, même pour notre propre consommation.

Les avantages qui résulteroient nécessairement d'une provision suffisante d'articles si essentiels, se présentent naturellement à l'esprit. Aussi l'on ne peut assez s'étonner que l'intérêt de quelques individus, quels qu'ils soient, puisse être mis, même pour un moment, en concurrence avec

(75)

celui de la nation en général , qui a un si grand intérêt à ne pas souffrir ce commerce entre les mains de quelques particuliers , mais de le faire elle-même.

J'ai l'honneur d'être , &c.



L E T T R E X I I I .

M I L O R D ,

APRÈS la *Nouvelle-Angleterre* viennent naturellement les Colonies de *Connecticut* , de l'*Isle de Rhode* & de la *Nouvelle-Hampshire*. Dans l'origine elles lui appartenoient, & à plusieurs égards elles sont encore regardées comme en faisant partie. Aussi toutes les observations que j'ai faites sur la *Nouvelle-Angleterre* sont-elles applicables à ces trois Colonies.

Les productions de *Connecticut* , de l'*Isle de Rhode* & de la *Nouvelle-Hampshire* sont pour la plupart les mêmes que celles de la *Nouvelle-Angleterre* ; & le commerce que font les trois premières de ces Colonies avec la Mere-Patrie est si mêlé avec celui de la quatrième pour beaucoup d'articles, qu'il seroit plus difficile , qu'il ne semble nécessaire, de tirer une ligne de séparation entre plusieurs de ces articles. Cependant, pour jeter autant de clarté qu'il est possible sur un sujet aussi intéressant, je vais mettre sous les yeux de V. S. un tableau de leur commerce particulier, autant qu'il peut être supposé différent.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR CONNECTICUT, L'ISLE
DE RHODE, & LA NOUVELLE-
HAMPSHIRE.**

Fer, Acier, Cuivre, Bronze, Fer-blanc & Plomb travaillés, Draps de laine, Etoffes, Flanelles, Molleton, diverses Toiles, Soies, Galons d'or & d'argent, Mercerie, Bonneterie, Chapeaux, Velours de coton, Coutellerie, Clincaillerie, Chanvre, Toile à voile, Cordages, Ouvrages de tapisserie & de sellerie, Menuiserie, Couleurs, Outils de Navire, Agrès, Poterie, Marchandises des Indes, Meules à aiguiser, Filets pour la pêche, Fromages, Viande salée, Colifichets, Breloques, &c. Semences, Tabac, Pipes, Biere forte, Liqueurs, Vins & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de trois années, ont coûté

£ 12,000.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE CONNECTICUT, L'ISLE DE
RHODE & LA NOUVELLE-
HAMPSHIRE POUR LA
GRANDE-BRETAGNE.**

Mâts, Planches, Poutres, Ais, &c.	£ 30,000.
Viande fumée, Beurre, Fromage	} 15,000.
Graine de chanvre	
1500 Tonnes d'Huile de Ba-	
leine & autres . . à £ 15 . .	22,500.
Maquereaux salés, Alofes &	
autres poissons	7,000.
Chevaux & gros-bétail	25,000.
6000 Barriques de Potasse à 50 .	15,000.
	£ 114,500.

La différence entre ces exportations & celles de la *Nouvelle-Angleterre* est évidemment toujours la même, & par-tout, dans les différentes parties du même pays, tous les articles de la Liste ci-dessus sont inclus dans ceux de la *Nouvelle-Angleterre* comme partie d'un tout.

La balance, au premier coup d'œil de ces tableaux, est contre la *Grande-Bretagne*; mais ce n'est qu'en apparence. On a fait voir que le commerce des Colonies avec nous ne consiste absolument que dans des objets, pour ainsi dire, indispensables; si donc il peut être constaté qu'elles ne tirent pas de nous une quantité de

denrées proportionnées à leur nombre, on en doit inférer qu'elles se les procurent de plus près & de la main à la main des autres Colonies, particulièrement de la *Nouvelle-York* & de la *Nouvelle-Angleterre*, avec qui elles font la plus grande partie de leur commerce ; en sorte que le produit de l'excédent de leurs exportations sur leurs importations doit être porté au crédit de ces Colonies, & finalement aboutir au nôtre, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'insinuer à V. S. dans ma précédente lettre.

Puis donc, Milord, que les quatre Colonies de la *Nouvelle-Angleterre*, du *Connecticut*, de l'*Isle de Rhode* & de la *Nouvelle-Hampshire* sont tellement liées l'une à l'autre qu'elles sont inséparables en tout sens, je crois à propos de soumettre à V. S. quelques avis ultérieurs, qui les concernent. On verra qu'ils peuvent être utiles à l'intérêt général de toutes, & conséquemment à celui de la *Grande-Bretagne* qui n'en peut être séparé.

L'importance de ces Colonies consistant non dans les productions de leur crû, mais dans le nombre de leurs habitans & leur situation avantageuse pour le commerce respectif qui leur est propre ; la première chose à quoi l'on doit penser, c'est de faire en sorte de persuader aux habitans de s'occuper des objets les plus propres à fournir à leurs besoins, & de captiver en même tems si fortement leur attention, qu'ils n'aient pas le loisir de former des projets que, dans un état de loisir, la contemplation de leur nombre leur feroit infailliblement concevoir.

Les deux objets évidemment les plus propres à ce dessein. (Il en est d'autres sans doute) sont l'agriculture & les manufactures ; mais on doit y procéder par des principes différens.

J'ai dit que l'agriculture ne peut être poussée trop loin : les consommateurs augmentent régulièrement en proportion des objets qu'ils ont à consommer ; & quand on a un superflu de denrées, on est toujours assuré d'en trouver une vente facile au-dehors. Mais, à l'égard des manufactures, on doit se conduire bien différemment : au-lieu de donner un encouragement général & ordinaire à l'exercice de tous les arts, comme dans la *Grande-Bretagne*, on doit choisir avec sagacité & précaution des objets particuliers dont on puisse se promettre avec raison la réussite, & ce choix doit tomber sur les choses de première nécessité ou dont au moins il soit difficile de se passer.

Ce n'est pas, Milord, que je prétende insinuer par-là que les habitans de ces Colonies manquent de capacité pour les arts : on fait parfaitement le contraire. Tout ce que j'entens par cette restriction, c'est que leurs talens devroient être employés à des arts analogues aux productions & aux circonstances de leur pays, afin de s'y perfectionner & de fabriquer sur le lieu les marchandises que la partie la plus pauvre du peuple n'est pas en état de se procurer, & dont cependant elle ne peut se passer, ou au moins dont elle ne se passera pas sans murmure.

Je crains bien que des politiques peu clairvoyans & avides n'en prennent l'alarme, & ne s'écrient

s'écrient que ce que je propose pour le profit de ces Colonies seroit au détriment de la Mere-Patrie ; mais j'espère prouver que c'est précisément tout le contraire , & que le moyen le plus efficace de nous les rendre utiles , & cela dans le sens le plus étendu & le plus important , est de les encourager d'abord à s'occuper de leurs propres intérêts en s'appliquant à ces deux objets.

La saine & salutaire politique de recommander & de favoriser l'agriculture est si bien & si universellement connue , qu'il seroit inutile d'en donner ici des preuves. Les premiers & les plus grands avantages qui en résultent , sont de fournir de l'occupation & en même tems les moyens de subsister. Dans le cas actuel , l'application recommandée pour les manufactures , opere le premier de ces biens , & contribue essentiellement au second , parce qu'il en est peu , pour ne pas dire point , qui ne soient presque aussi nécessaires à la vie que le pain même. Dans les endroits où ces choses ne peuvent pas être immédiatement fabriquées par les consommateurs eux-mêmes , leurs yeux se tournent nécessairement vers les lieux où ils peuvent les acheter ; & s'ils manquent d'argent , moyen ordinaire pour de pareils achats , ils y suppléent par l'échange des choses qui sont en leur possession.

Jusqu'ici on a pu croire que les progrès des Colonies posent sur des principes justes : en général cela est vrai ; mais il est des circonstances particulieres qui forment des différences essentielles dans le cas présent.

J'ai dit que l'importance de ces Colonies con-
F

liste seulement dans le nombre des habitans & en ce qu'ils jouissent d'un état d'indépendance qui leur est particulier : mais on doit observer aussi que les véritables moyens qui les maintiennent dans cette indépendance , sont qu'ils restent en même tems dans un état de pauvreté qui les empêche de consommer une quantité de marchandises de la Mere-Patrie , proportionnée à leur nombre , & de plus , qu'ils bornent leur modique consommation à des articles sur lesquels les manufacturiers ont très-peu à gagner.

La méthode la plus prompte & la plus sûre de faire tourner à notre avantage l'importance naturelle des Colonies , c'est de les délivrer de cette pauvreté sans donner atteinte à leur indépendance. Cela est d'autant plus aisé qu'il suffit de les encourager , comme on a dit , à l'agriculture & aux manufactures. La première , en fournissant à leur subsistance , leur procurera un objet de commerce d'un débit facile & infaillible , tandis que les secondes , en les mettant en état de fabriquer eux-mêmes les choses de première nécessité pour lesquelles ils échangent maintenant leurs productions , laisseront en leurs mains de quoi s'en procurer d'autres de plus grand prix , chose impossible dans les circonstances actuelles , quelque desir qu'ils en aient , & quelque pénible que leur en soit la privation.

Que les habitans de ces Colonies soient , dis-je , encouragés à cultiver le chanvre & le lin , à tanner les cuirs de leur gros bétail , à filer la laine de leur brebis , &c. &c. &c. & à les rendre propres par ces travaux aux besoins les plus

immédiats; bientôt, au-lieu d'appliquer la valeur de leurs exportations, comme ils font maintenant, aux choses de premier besoin, ils en achèteront d'autres moins nécessaires, mais d'un plus grand prix, & conséquemment d'un plus grand profit pour le vendeur. Ce n'est pas tout: dès qu'ils connoîtront le prix de ces nouvelles jouissances, on les verra redoubler d'industrie & d'activité pour augmenter de plus en plus leurs exportations.

Ce n'est pas encore le seul bien que produira cette sage mesure, elle les empêchera de s'occuper du commerce & d'en partager les bénéfices avec nous; de sorte qu'il restera entièrement en nos mains, tandis qu'ils dirigeront toutes leurs pensées à l'amélioration intérieure. Cet avantage est si évident, si grand, qu'il suffit de l'énoncer pour exciter à prendre tous les tempéramens possibles & propres à l'obtenir.

Qu'on ne dise pas que l'accroissement de la population, qui est une suite infaillible de l'application à l'agriculture, telle que je la propose, seroit un encouragement à secouer le joug de la *Grande-Bretagne*. Il faut être bien borné en matière de politique pour avoir une pareille crainte. Nos possessions sur le Continent sont d'une telle utilité, qu'il est au-dessus de l'imagination d'en concevoir l'importance. Lors donc que les habitans pourront s'étendre dans l'intérieur des terres, qu'ils seront sûrs de la vente de leurs denrées, & que, d'un autre côté, ils auront des retours qui leur feront plaisir, ils ne penseront jamais à rompre une liaison aussi avan-

ageuse , d'autant plus qu'en la rompant ils ne pourroient pas espérer un meilleur fort , pas même un semblable. C'est de cette dépendance de commerce dont il a été tant parlé depuis quelque tems , & dont on avoit des idées si peu justes. Une connexion ainsi cimentée par des avantages mutuels , deviendrait indissoluble , & le nombre des Colons feroit notre force.

Telles sont quelques-unes des réflexions que je m'étois proposé de soumettre à V. S. , bien persuadé qu'en faveur du motif qui m'a fait prendre la plume , elle daigneroit les agréer. J'en réserve d'autres , aussi importantes , pour un autre lieu , comme plus générales , & également applicables à nos autres Colonies.

J'ai l'honneur d'être , &c.



L E T T R E X I V .

M I L O R D ,

LA Province que je dois soumettre ensuite à la considération de Votre Seigneurie est la *Nouvelle-York* ; c'est , à tous égards , le séjour le plus délicieux de toute l'Amérique septentrionale ; la salubrité du climat & la fertilité du sol y sont admirables. Outre ses productions indigènes , abondamment suffisantes pour tous les besoins de la vie , toutes les productions de l'Europe dont on y a fait des essais y viennent parfaitement , & il en est plusieurs qui , avec peu de peine , y parviennent à un degré de bonté infiniment au-dessus de celui qu'elles ont en Angleterre après une culture très-soignée & très-dispendieuse.

Ce pays nous est de toute manière si bien connu , qu'il seroit superflu d'entrer ici dans quelque détail particulier de ce qui le concerne. Je vous prie seulement, Milord, de jeter un coup d'œil sur le tableau suivant, du commerce de la *Nouvelle-York* avec la *Grande-Bretagne* : je ne puis faire précéder de rien de mieux le petit nombre de remarques , qu'avec l'agrément de V. S., je pourrai faire par la suite.

MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR LA NOUVELLE-YORK.

Fer, Acier, Cuivre, Etain, Plomb, Bronze & Fer-blanc travaillés, Cordages, Chanvre, Toiles à voile, Agrès, Couleurs, Mercerie, Clincaillerie, Bonneterie, Chapeaux, Etoffes, Flanelles, Serge de Colchester, Soierie, Galons d'or & d'argent, Marchandises de Manchester, Toiles étrangères & d'Angleterre, Poterie, Meules à aiguiser, Coutellerie, Bijouterie, Sellerie, Menuiserie, Semences, Fromage, Biere forte, Pipes, Tabac, Vins, Liqueurs, Drogues médicinales; articles qui, au prix moyen de 3 années, ont coûté

£ 531,000.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA NOUVELLE-YORK POUR
L'ANGLETERRE & AUTRES
MARCHÉS.**

250,000 barrils de Farine & Bif-	
cuits	à 20s. £250,000.
70,000 quarts de Froment à 20s.	70,000.
Fèves, Pois, Avoine, Bled d'Inde	
& autres grains	40,000.
Bœuf, & Porc salé, Jambon,	
Gibier	18,000.
30,000 ll. de Cire	à 1s. 1,500.
Langues, Beurre & Fromage . .	8,000.
Peaux de bêtes fauves & autres .	35,000.
7,000 mesures Graine de lin à 40s.	14,000.
Chevaux & autres bestiaux . .	17,000.
Bois de Charpente, Planches,	
Mâts, Solives	25,000.
7,000 mesures Potasse	à 40s. 14,000.
20 Vaisseaux construits pour	
vente	à £ 700 14,000.
Cuivre, Métal & Fer en barre . .	20,000.

Le tout, au prix moyen aussi de 3 ans, £526,000

Le produit considérable de nos exportations rend parfaitement sensible l'importance de ce commerce pour la Mere-Patrie ; cependant l'on fera encore plus frappé de cette importance, si l'on considère que la plus grande partie des exportations de cette Province passe dans d'autres marchés ; par conséquent que les retours sont pour nous en argent, système de commerce le plus avantageux qu'on puisse suivre dans quelque pays que ce soit.

Bien des personnes, en voyant l'état florissant de cette Province, ont prétendu qu'elle étoit parvenue à son plus haut degré de splendeur ; mais on s'est étrangement trompé.

J'ai dit dans la précédente lettre qu'il étoit essentiel d'encourager l'agriculture & les manufactures des choses les plus communes & les plus immédiatement nécessaires, dans la *Nouvelle-Angleterre*, le *Connecticut*, l'*Isle de Rhode* & la *Nouvelle-Hampshire*, & j'ai ajouté que ces Provinces en retireroient de gros bénéfices. J'en dis de même de la *Nouvelle-York* ; qu'on y donne les mêmes soins, & il en refluera des bénéfices considérables sur la *Grande-Bretagne*. Les raisons de cette assertion sont si frappantes, & elles ont paru si péremptoires quand j'ai parlé de ces autres Colonies, que la répétition en seroit ici superflue. Il est cependant à propos d'observer à V. S. comme une preuve que la *Nouvelle-York* peut produire au-delà de ce qu'elle envoie, qu'elle met annuellement en œuvre pour son propre usage, environ 2000 tonnes de chanvre & de lin.

Quelque avantageux que puissent être pour cette Province , les différens articles dont je viens de parler , ce ne sont pas les seuls en quoi elle est susceptible d'amélioration. La réussite de plusieurs essais souvent répétés a prouvé qu'elle abonde en métaux précieux. Les quantités de fer & de cuivre qu'on a déjà exploités forment des objets essentiels de commerce : bien plus , il n'y a guere de doute qu'on ne découvre des métaux de plus grand prix , si l'on fait les chercher. Ainsi s'ouvrent de nouvelles sources de richesses également avantageuses & à la Colonie & à la Mere-Patrie , où viennent refluer toutes ces richesses.

J'ai l'honneur d'être , &c.



LE T T R E X V.

M I L O R D,

LA Pensylvanie , Colonie adjacente , est aussi favorisée des dons de la nature , & peut-être plus , comme l'on dit , de ceux de la fortune. Je ne sache aucun pays dans l'univers où la forme du Gouvernement civil soit aussi bien combinée pour le bonheur des individus , & conséquemment pour la prospérité publique.

Rien en cela d'exagéré ; si l'on avoit quelque doute là-dessus , l'état suivant du commerce de cette Colonie avec la *Grande-Bretagne* seroit bien propre à le dissiper.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR PHILADELPHIE, SEUL
PORT DE MER DE LA PEN-
SYLVANIE.**

*Fer , Acier , Cuivre , Etain ,
Plomb , Bronze & Fer-blanc
travaillés , Mercerie & Coutelle-
rie de Birmingham & Sheffield ,
Chanvre , Cordages , Toiles à voile ,
Bonneterie , Chapeaux , Molleton
de Colchester , Clincaillerie , Etof-
fes , Flanelle , Ouvrages de Man-
chester , Gants , Toile d'Angle-
terre & étrangere , Soierie , Ga-
lons d'or & d'argent , Bijoute-
rie , Couleurs , Agrès , Sellerie ,
Menuiserie , Poterie , Meules à
aiguiser , Filets pour la pêche ,
Semences , Viande fumée , Fro-
mage , Bière forte , Pipes , Ta-
bac , Vins , Liqueurs & Drogues
médicinales . Tous ces articles , au
prix moyen de 3 années , coûtent*

£ 611,000.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE PHILADELPHIE POUR LA
GRANDE-BRETAGNE & AU-
TRES MARCHÉS.**

350,000 barrils de farine &	
Biscuits . . . à 20s. . .	£ 350,000.
100,000 <i>quarts</i> de Froment à 20s. . .	100,000.
Fèves, Pois, Avoine, Bled d'In- de & autres grains	12,000.
Bœuf, Porc fumé, Jambons &	
gibier	45,000.
20,000 ll. Cire à 1s. . .	1,000.
Beurre, Fromage, Langues, . .	10,000.
Peaux de bêtes sauvées & autres . .	50,000.
Gros bétail & Chevaux	20,000.
Semence de lin 15,000 mesur. à 40s. .	30,000.
Planches, Mâts, Poutres, Soli- ves & Bois de charpente . . .	3500 0.
25 Navires construits pour vente . . . à £ 700 . . .	17,500.
vin, Miel & Fer en barre . . .	35,500.
Le tout, au prix moyen de 3 ans, . .	£ 705,500.

Telle est la nature des exportations de cette Colonie, que tous les articles, à très-peu de chose près, sont portés à des marchés hors de la *Grande-Bretagne*. Les retours s'en font conséquemment pour nous en argent. J'ai déjà observé dans la lettre précédente quel avantage résulteroit de cette circonstance, ainsi que du pro-

duit de nos propres exportations , dans ce commerce.

Les circonstances de cette Colonie étant absolument les mêmes que celles de la *Nouvelle-York* , en suivant la même marche , on peut également l'améliorer. Les détails seroient inutiles ; je ne dirois rien de nouveau.

La nouvelle Jersey est située immédiatement à côté de la *Nouvelle-York* & de la *Pensylvanie* , la nature ne lui a pas moins prodigué ses dons : cependant , à d'autres égards , elle est beaucoup au-dessous de ces deux Provinces.

Les productions de cette Colonie sont exactement les mêmes que celles des deux autres , & son commerce est aussi dans le même genre , mais les productions & le commerce sont susceptibles d'améliorations beaucoup plus considérables , par la raison que jusqu'à présent on s'y est beaucoup moins occupé de ces deux grands objets.

La cause de ce retardement venant uniquement de ce qu'il est impossible de vaquer à tout en même tems , il est à espérer qu'elle cessera bientôt ; & la *Nouvelle-Jersey* , à l'exemple des Provinces adjacentes , peut-être à l'aide d'une partie des habitans , qui de celles-ci viendront s'établir dans celle-là , les moyens de faire fortune y étant aussi faciles , acquerra de l'éclat par elle-même , & de l'importance pour la *Grande-Bretagne* : elle a en abondance tout ce qu'il faut pour cela.

La *Nouvelle-Jersey* ne manque pas de ports bons & commodes ; cependant elle n'a point de

commerce particulier ; tout le sien se fait avec & par la *Nouvelle-York* & la *Pensylvanie*, tant pour l'importation que l'exportation ; & il ajoute considérablement à celui de ces deux provinces , spécialement dans l'article important du cuivre , dont la plus grande partie s'exploite dans la *Nouvelle-Jersey*.

J'ai l'honneur d'être , &c.



L E T T R E X V I

M I L O R D ,

DE la *Nouvelle-Jersey* je passe à la *Virginie* & au *Maryland*. La nature a mis tant de ressemblance , à tous égards , entre ces deux Colonies ; elles ont en outre une communication & une liaison de commerce si intimes , qu'on les prendroit pour deux districts d'une même Province , plutôt que pour deux Provinces distinctes , quoique formant deux Gouvernemens particuliers. Et si l'on vouloit former une ligne de démarcation dans l'échelle de leur Commerce , il seroit plus difficile d'en venir à bout que l'exécution n'en seroit avantageuse.

Je vais donc mettre sous les yeux de V. S. l'état du commerce de l'une & de l'autre , comme n'en faisant qu'un à présent , sans entrer dans aucun détail de leurs productions , ni m'arrêter à prouver leur aptitude naturelle à devenir plus importantes encore qu'elles ne sont.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR LA VIRGINIE & LE MA-
RYLAND.**

Fer, Acier, Cuivre, Etain, Bronze, Plomb, & Fer-blanc travaillés, Chanvre, Cordage, Etoffes de Soie, Flanelle, Baye, Toiles étrangères & d'Angleterre, Soie, Galons d'or & d'argent, Bijouterie, Mercerie, Clincaillerie, Chapeaux, Gants, Ouvrages de Manchester, Birmingham & Sheffield, Tapisseries, Marquetterie, Agrès, Harnois, Poterie, Meules à aiguiser, Couleurs, Saumure, Semences, Filets pour la pêche, Fromage, Bière forte, Pipes, Tabac, Vins, Liqueurs & Drogues médicinales. Tous ces articles, au prix moyen de 3 années, coûtent £865,000.

MARCHAN-

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA VIRGINIE & DU MA-
RYLAND POUR LA GRANDE-
BRETAGNE & AUTRES MAR-
CHÉS.**

96,000 tonnes Tabac , à £ 8 . . .	£ 768,000.
Bled d'Inde , Pois , Fèves , &c. . .	30,000.
40,000 quarts de Froment , à 20s. . .	40,000.
Peaux de bêtes fauves & autres . . .	25,000.
Fer en barre	35,000.
Mâts , Planches , Solives , Téré- benthine & Goudron	55,000.
Sassafras , Serpentine , &c. . . .	7,000.
7,000 mesures de Semence de lin à 40s.	14,000.
Porc , Bœuf fumés , Jambons . . .	15,000.
30 Navires , à £ 1,000	30,000.
1,000 tonnes de Chanvre	
(*) à £ 21	21,000.

Le tout , aussi au prix moyen de
3 ans , coûte £ 1,040,000.

La première chose qu'on remarque dans les tableaux du commerce de ces deux Provinces , c'est qu'à en juger par leurs produits , la balance est contre la *Grande-Bretagne* ; mais , comme

(*) Outre cette quantité de chanvre exporté crû dans la *Grande-Bretagne* , les Colons en réservent plus de 4000 tonnes , & plus de 2000 de lin qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre pour leur propre usage.

on a déjà observé en d'autres occasions, ce n'est qu'en apparence. Tous les articles exportés de la *Grande-Bretagne* à la *Virginie* & au *Maryland* sont de nos productions & de nos manufactures, un très-petit nombre excepté; encore ceux-ci sont-ils de notre propre importation, & une des branches les plus lucratives de notre commerce, desorte que le bénéfice que nous en retirons égale, ou à peu près, le prix qu'ils nous ont coûté de premier achat, tandis qu'une partie assez considérable des articles exportés de la *Virginie* & du *Maryland*, passe dans les Colonies voisines pour y être échangée contre d'autres articles de leur crû, que nous ne pourrions fournir que de la seconde main, & conséquemment à un prix si exorbitant, qu'il y auroit autant d'absurdité que de tyrannie de vouloir qu'on les prit de nous.

Mais il s'en faut de beaucoup que ce soit là le plus grand avantage que nous retirons de notre commerce avec ces Provinces. L'article capital de leurs productions est le tabac, denrée qui, outre les profits particuliers de commerce pour le Marchand, produit immédiatement un revenu public plus grand qu'aucune de celles qui entrent dans le cercle de notre commerce.

Pour rendre la chose plus sensible à V. S., qu'il me soit permis de lui observer que des 96,000 tonnes de tabac importées annuellement de la *Virginie* & du *Maryland* dans la *Grande-Bretagne*, il ne s'y en consomme que 13,500, dont l'impôt, à £ 26. 1. 0 par tonne, monte à £ 351,675, & que les 82,500 tonnes restantes

étant exportées par nos Négocians dans les autres parties de l'Europe, la valeur en retourne à la *Grande-Bretagne*.

Il seroit inutile d'entrer en quelque détail pour prouver les avantages qui proviennent d'un tel commerce. Avec le superflu d'une denrée qui n'entre pas dans le cercle de nos besoins, nous avons en nos mains la balance contre les choses nécessaires que nous sommes indispensablement obligés d'acheter des autres pays, & par conséquent à perte. Enoncer ces avantages, c'est les prouver. Je me contenterai donc d'ajouter que ce seul commerce donne continuellement de l'emploi à 330 navires & à 3960 matelots, & ce sera assez pour voir que ce commerce sert non-seulement à nous enrichir, mais encore à étendre la partie la plus essentielle de notre force nationale.

Il est naturel de penser que des avantages si essentiels & si grands n'ont pas été négligés. La vérité est que la culture du tabac a été portée aussi loin qu'elle doit l'être, tant que la vente n'en sera pas plus considérable qu'elle est à présent; mais cela ne doit pas empêcher ces Provinces de s'appliquer à la culture d'autres denrées. Le tabac a beaucoup fait négliger le bled aux Colons. Leur négligence s'est même étendue sur le chanvre & le lin, quoique, pour ces articles, on ne puisse être plus heureusement situé. Qu'ils considèrent qu'en s'adonnant à la culture de ces derniers articles, ainsi qu'aux manufactures d'ouvrages de première nécessité, ils n'auront plus besoin de les acheter de l'étran-

ger, & j'espère qu'il n'en faudra pas davantage pour les y encourager.

Il est vrai que les habitans de ces Colonies ont enfin commencé à s'apercevoir des maux qu'entraîne la négligence de ces articles, & qu'en conséquence ils ont fait quelques foibles efforts pour recueillir le bled nécessaire à leur subsistance; ils ont voulu se dispenser de l'acheter, & ne plus s'exposer au danger de manquer d'un aliment de tous les jours, en comptant sur des secours étrangers & précaires, tandis que le Ciel le leur offroit en abondance sur leur propre territoire. Mais les entreprises des individus sont trop sujettes à être traversées, & celles qui le sont le moins, ne sont pas poussées avec assez d'activité pour remédier à un mal qui a jetté de si profondes racines; il faut qu'elles soient encouragées par la munificence publique.

Je n'ai pas la présomption, Milord, de vouloir prescrire de quelle maniere cela doit se faire. Je dirai cependant mon sentiment, & j'espère que V. S. n'y verra rien de blâmable. Il faut espérer que ceux à qui Sa Majesté a confié ce soin, ayant sous les yeux notre acte d'agriculture, sentiront aussi-tôt l'utilité de ce qu'on y propose, & emploieront les moyens les plus efficaces pour le mettre à exécution.

En recommandant cette politique on a déjà fait voir les avantages qui en seroient une suite infaillible. Pour ne pas abuser de la patience de V. S., j'ajouterai seulement, que dans l'état actuel de ces Provinces, il y seroit plus dangereux que dans toute autre, de différer à s'occuper sérieu-

sement de ces divers objets ; car le défaut de variété dans les occupations des habitans a ralenti beaucoup l'esprit d'industrie , & de là est venu dans toutes les classes de Citoyens un goût trop marqué pour la dissipation & la dépense , goût qui d'abord doit nuire à la prospérité de quelque pays que ce soit , & qui finalement en causera la ruine , si l'on n'y remédie.

J'ai l'honneur d'être , &c.



L E T T R E XVII.

M I L O R D ,

A La fuite de la *Virginie* & du *Maryland* se trouvent les deux *Carolines*, *Septentrionale* & *Méridionale*. L'inattention totale qu'on a fait jusqu'à ces derniers tems à la premiere de ces Provinces , & les très-petites dépenses faites enfin pour son amélioration , viennent de ce que le hafard , plus que le choix , préside au premier établissement qui se fait dans un pays , & que lors même qu'un pareil choix peut se faire , on ne peut pas d'abord faire attention à tout. Quoi qu'il en soit , nos yeux sont enfin ouverts sur des avantages qu'on ne peut méconnoître à moins d'être aveugle , & l'on commence à trouver du loisir pour s'occuper à faire fleurir un pays dont le sol & le climat invitent à l'agriculture avec l'assurance d'une très-ample récompense.

En pareilles circonstances , il n'est pas surprenant que le commerce de cette Province soit encore dans l'enfance , & qu'il n'ait encore pu s'élever à une hauteur considérable. Montrons dans le compte suivant quel est son état actuel ; nous verrons ensuite combien il pourroit être amélioré.

MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR LA CAROLINE SEP-
TENTRIONALE.

*Fer , Acier , Cuivre , Etain ,
Fer-blanc & Bronze travaillés ,
Marchandises de Manchester , &
de Sheffield , Chanvre , Cordages ,
Toiles à voile , Soieries , Etoffes , Fla-
nelle , Baye , Harnois , Clincaille-
rie , Mercerie , Bonneterie , Cha-
peaux , Gants , Galons d'or & d'ar-
gent , Soie , Toiles d'Angleterre &
étrangeres , Tapisseries , Marquet-
terie , Poterie , Meules à aiguiser ,
Filets pour la pêche , Semence de
jardins , Bijouterie , Fromage , Sau-
mure , Biere forte , Pipes , Tabac ,
Vin , Liqueurs , Drogues médicina-
les. Tous ces articles , au prix moyen
de trois années , coûtent*

£ 18,000.

*MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA NORD-CAROLINE POUR
LA GRANDE-BRETAGNE &
AUTRES MARCHÉS.*

2,000 Barrils de Riz . . .	à 40 <i>l</i> .	£ 4,000.
2,000 Tonnes de Tabac, à £ 7 . . .		14,000.
51,000 Barrils de Poix, Goudron & Térébenthine	à 7 <i>s</i> .	17,850.
Planches, Mâts, Solives, & au- tres bois de construction		15,000.
Bled d'Inde, Poix & autres Grains . . .		7,000.
Chevaux & autres Bestiaux		5,000.
Peaux de différens animaux		5,500.

Le tout, au prix moyen de trois années, £ 68,350.

Il faut compter l'excédent de l'exportation de cette Province sur son importation de la *Grande-Bretagne* de la même manière qu'on a calculé le même excédent dans d'autres Provinces. La plus grande partie des denrées exportées passe dans les Colonies voisines pour y être échangées contre les productions de ces mêmes Colonies, de sorte que, tout bien considéré, la balance est en faveur de la *Grande-Bretagne*.

Mais, comme je l'ai déjà observé, on ne peut pas juger raisonnablement de l'importance de cette Province, d'après le produit actuel de son commerce. Il n'y a aucune de ses productions dont la quantité ne puisse être multiple de ce

qu'elle est actuellement ; & si l'on savoit profiter de la bonté naturelle du sol , il en est beaucoup d'autres qui y réussiroient parfaitement.

La poix , le goudron & le riz sont les seules denrées que la *Nord-Caroline* envoie maintenant en Europe ; les deux premières augmentent infailliblement à mesure que le pays se peuplera & qu'on défrichera le terrain pour étendre les établissemens ; & l'assurance d'un débit lucratif de la dernière sera un motif de plus pour la cultiver avec soin , comme article de commerce , aussi-bien que de consommation domestique.

Des différens articles nouveaux qui peuvent être introduits dans le commerce de ce pays , le bled & le vin sont les premiers qui se présentent à l'esprit. On ne devoit pas avoir besoin de recommander la culture de ces *premières*, sinon *indispensables, nécessités de la vie*, par-tout où la nature veut bien les accorder. *Le pain* (fait de bled) *est " le soutien de la vie "*, & *" le vin réjouit le cœur de l'homme. "* Il n'est donc question ici que de prouver que le pays est propre pour la culture de ces deux précieuses denrées.

Et en ceci , Milord , j'ai l'avantage que l'expérience vient à l'appui de la raison. Excités par l'apparence du sol & la température du climat , les premiers Européens qui s'établirent dans la *Nord-Caroline* , s'empreslerent en différens cantons de faire des essais pour le bled ; par-tout le succès fut beaucoup au-delà de leurs espérances : indépendamment de cela , cet objet a été

négligé par la suite. Contens de l'essai ou peut-être incapables de le continuer, au moins avec quelque vue de commerce, les Colons suivent les sentiers battus & paroissent avoir renoncé à un avantage si manifeste & si grand. Une seule considération suffira pour rendre sensible le bien réel qui résulteroit de la culture du bled, pour la *Nord-Caroline*; c'est qu'elle est la dernière des provinces Britanniques du côté du Midi qui produiroit du bled : elle en pourroit donc approvisionner celles du Nord, à meilleur marché que celles qui sont à une plus grande distance.

Les expériences qu'on a faites jusqu'à présent pour la culture du vin, n'ont pas été en aussi grand nombre ni aussi étendues que celles pour la culture du bled ; on en imagine bien les raisons : cependant elles ont été plus que suffisantes pour qu'on ne les ait pas discontinuées, & même elles ont été telles qu'on ne peut douter que le sol de ce pays ne soit propre pour les vins de *France*, de *Suisse* & d'*Allemagne*. On en pourroit recueillir des quantités suffisantes pour en fournir toutes les autres Colonies, & d'une assez bonne qualité pour que dans la suite, la *Mere-Patrie* se déterminât à tirer de cette Province une partie de cette denrée qu'elle tire maintenant en entier de l'étranger. Les avantages qui en résulteroient sont de la plus grande évidence. Le vin est d'un usage si universel, que les Provinces qui n'en produisent point, y viendroient immanquablement faire leurs provisions, n'ayant point de moyen plus facile pour s'en procurer.

On fait, il y a long-tems, que le sol & le climat de la *Grande-Bretagne* sont tels que le raisin ne peut y parvenir au degré de maturité nécessaire pour faire du vin agréable ou sain. D'un autre côté, on s'est assuré par des expériences répétées, que le climat & le sol de plusieurs de nos Provinces de l'Amérique Méridionale, en commençant par celle de la *Nord-Caroline*, y sont propres. Pourquoi donc n'encouragerions-nous pas nos sujets à en cultiver assez, non-seulement pour leur propre usage, mais aussi pour nous en approvisionner, & se ménager ainsi les profits d'un commerce qui finalement tourneroit à notre propre avantage, plutôt qu'à celui d'autres nations? Pour concevoir cela, il ne faut pas, ce semble, avoir une sagacité extraordinaire, ni être un génie transcendant en politique.

En parlant de ces deux articles seulement, je n'ai pas prétendu, Milord, qu'on ne puisse en ajouter d'autres au commerce de cette Province : mais je les regarde comme ceux sur lesquels l'on peut se promettre le plus de succès, & qui exigent moins de combinaisons. J'ai voulu, au surplus, ne pas distraire l'attention de mon lecteur en présentant trop d'objets à la fois. Tandis qu'on s'occupera de ces deux branches, il s'en présentera naturellement beaucoup d'autres, & les circonstances montreront comment on y doit procéder. Je ne fais qu'annoncer ici ces autres branches, parce que j'aurai occasion d'en parler ailleurs plus au long.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E X V I I I .

M I L O R D ,

J'AI eu raison de me plaindre que la *Nord-Caroline* étoit négligée, mais j'aurois tort de dire qu'il en est de même de la *Sud-Caroline*; elle ne l'a été à aucun égard. De toutes les Colonies *Britanniques* de l'*Amérique*, c'est celle qui a été cultivée avec le plus de soin, d'activité & de dépenses; aussi en a-t-on été parfaitement récompensé. Le pays est bien peuplé. Il est peu de régions en *Europe* où la civilisation & la culture soient à un plus haut degré de perfection. Les productions aborigènes y sont cultivées avec soin, & il n'est aucune région connue, où les exotiques réussissent aussi bien & perdent aussi peu de leur bonté naturelle que dans la *Sud-Caroline*. Nos lecteurs jugeront de l'avantage du commerce de cette colonie par le tableau suivant.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR LA SUD-CAROLINE.**

Fer, Acier, Cuivre, Etain, Plomb & Bronze travaillés, Marchandises de Manchester, de Birmingham & de Sheffield, Chanvre, Cordage, Soie, Toiles à voile, Flanelle, Baye de Colchester, Harnois, Mercerie, Clincaillerie, & Bonneterie; Gants, Chapeaux, Galons d'or & d'argent, Etoffes, Toiles d'Angleterre & étrangères, Tapisseries, Marquetterie, Poterie, Meules à aiguiser, Bijouterie, Semences de jardin, Fromage, Saumure, Biere forte, Pipes, Tabac, Vin & Drogues médicinales. Ces articles, au prix moyen de trois années, coûtent

£ 611,000.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA SUD-CAROLINE POUR
LA GRANDE-BRETAGNE &
AUTRES MARCHÉS.**

110,000 <i>barrils de Riz</i> à 40s. £	220,000, 0. 0.
8,000 <i>dito, Poix, Goudron,</i> <i>& Térébenthine</i> . . . à 6s.	2,666, 13. 4.
<i>Porc & Bœuf fumés</i> . . .	25,000,
<i>Peaux de Bêtes fauves & au-</i> <i>tres</i>	45,000,
500,000 <i>ll. indigo,</i> . . . à 2s.	50,000,
<i>Planches, Mâts & autres</i> <i>bois, &c.</i>	20,000,
<i>Bled d'Inde, Pois, Fèves, &c.</i>	12,000,
<i>Chevaux & Bétail</i> . . .	15,000,
10 <i>Vaisseaux</i> à £ 600.	6,000,

Le tout, au prix moyen de 3 ans, £ 395,666, 13. 4.

Un coup d'œil sur le montant considérable & la nature des exportations de la *Grande-Bretagne* à la *Sud-Caroline* suffit pour voir l'importance de cette Colonie, sur-tout si l'on fait attention que ces exportations consistent en entier dans les productions & les manufactures immédiates de la *Grande-Bretagne*. L'importation, il est vrai, excède l'exportation; mais cet excédent ne change rien à la chose, & l'on a vu comment il devoit être considéré dans les lettres précédentes où il est question de sembla-

bles excédens. Il nous reste maintenant à examiner de quelle amélioration ce pays, & par la suite son commerce, sont encore susceptibles.

Il ne faut pas croire, Milord, que dans la relation gracieuse de cette province j'aie compris tout son territoire, & l'on n'en doit pas conclure qu'on ne puisse pas la rendre plus florissante.

Les premiers établissemens s'étant naturellement faits aussi proche de la mer qu'il est possible, c'est là qu'ont dû commencer les améliorations du pays; elles se sont étendues dans la suite bien avant dans l'intérieur; cependant il reste encore à la Colonie plus de terrain à défricher qu'elle n'en a mis en valeur.

Difons, à la louange de l'activité & de l'industrie des habitans, & pour encourager leurs successeurs à suivre un exemple aussi louable, que la plupart des endroits où se sont faites ces améliorations avec tant de succès, sont des terres adjacentes à la mer, qui exigent beaucoup de travail & donnent, par conséquent beaucoup moins de bénéfice : ajoutons que de la côte jusqu'à quatre-vingt milles dans les terres, le sol est plat, sablonneux, sans liaison & sans profondeur, & cependant que ce terrain, tel qu'il est, a une propriété toute particulière pour produire un article de commerce des plus essentiels, savoir, l'indigo.

Mais depuis l'endroit où les collines commencent à s'élever jusqu'à l'extrémité de la Province, le Ciel y a répandu avec profusion ses dons les plus précieux. L'air y est infiniment

plus doux, plus salubre que le long de la mer ; les collines sont couvertes de bois de prix , les vallées arrosées de belles rivières ; & il n'est forte de végétaux qui n'y croissent en abondance. Il ne reste donc qu'à faire en sorte de mettre à profit des faveurs si marquées. L'on voit par l'état précédent des exportations de ce pays que le riz est le principal article. Quelque grande quantité qu'on y ait déjà recueilli de ce grain , il est constant qu'on en pourroit recueillir beaucoup plus & satisfaire ainsi à de nouvelles demandes. Les pois & autres graines potageres augmenteront aussi considérablement à mesure qu'on avancera les établissemens dans les terres. L'importance de l'indigo , plante qui , comme j'ai déjà insinué , croît si bien dans les terrains sablonneux , est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en recommander la culture , ou même d'entrer à cet égard dans quelques détails.

Le seul article nouveau de commerce & de conformation domestique qu'il soit manifestement & immédiatement nécessaire d'ajouter aux productions de cette Province , est le vin. En parlant de la *Nord-Caroline* , j'ai suffisamment montré de quelle utilité il est de cultiver la vigne par-tout où le sol lui est propre. J'ajouterai seulement à ce que j'ai déjà dit sur ce sujet , qu'il est démontré par des expériences répétées que la *Sud* peut aussi-bien que la *Nord-Caroline* , produire les vins de *France* , de *Portugal* , de *Suisse* & d'*Allemagne* , & à un degré ,

degré, si non plus grand, au moins égal de perfection.

Je n'ignore pas qu'il y a un autre article , dont on a fait divers essais , & qui a fourni matière à bien des spéculations , qui pourroit aussi être cultivé avec avantage ; *c'est la Soie*. L'importance d'une telle addition au commerce de la Colonie , saute aux yeux. Il s'agit seulement de favoir , si , quelle que soit cette importance , on ne l'acheteroit pas à trop haut prix. La population dans toutes nos Colonies est si modique , que tout article qui exige beaucoup de mains est fort cher , & qu'il vaut mieux les faire venir du dehors que de les fabriquer soi-même. Il faut dire encore , que la *Géorgie* , Colonie qui nous avoisine , est à tous égards beaucoup plus adaptée à la production de ce précieux article que la *Sud-Caroline*. Abandonnons donc la culture de la Soie à la *Géorgie* , & , en cherchant à faire plus que nous ne pouvons , n'allons pas courir le hasard de négliger ce qui est en notre pouvoir , & de quitter le certain pour l'incertain.

Je dirai la même chose du *coton* : peut-être réussiroit-il à la *Sud-Caroline* ; mais il vaut mieux le tirer des Colonies plus méridionales , dont il est une production naturelle.

Je n'ai voulu rien dire , Milord , pour plusieurs raisons de la découverte qu'on pourroit probablement faire de mines précieuses dans l'une & l'autre des *Carolines*. Quand on possède des biens certains & suffisans , il est inutile , pour ne pas dire dangereux , d'en pour sui-

vre d'incertains; d'ailleurs, je suis dans l'intime persuasion que nous jouissons infiniment mieux des richesses que nous avons acquises par gradation de travail & d'industrie, que si elles nous fussent venues tout-à-coup.

J'ai l'honneur d'être, &c.



L E T T R E XIX.

M I L O R D ,

APRÈS les deux *Carolines*, nous avons la *Géorgie*. Quoique la nécessité d'avoir une barrière entre nos Colonies & celles des *Espagnols*, premier motif qui nous fit former un établissement en ce pays, ait cessé par l'abandon de la *Floride* à la *Grande-Bretagne*, on a cru ne pas devoir renoncer à une entreprise qui promettoit d'autres avantages assez importants. Le sol & le climat de la *Géorgie* sont excellens pour diverses denrées très-essentiellles, que nos autres Colonies ne peuvent donner aussi bonnes, quoiqu'avec beaucoup plus de travail & de dépense.

Avant d'entrer dans la discussion des articles que cette province peut fournir au commerce, je mettrai d'abord sous les yeux de Votre Seigneurie un état de son commerce actuel, conformément au plan que j'ai suivi jusqu'à présent dans le cours de cet ouvrage.

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR LA GÉORGIE.**

*Fer , Acier , Cuivre , Plomb ,
Etain , Fer-blanc & Bronze tra-
vaillés , Marchandises de Birmin-
gham & de Sheffield , Chanvre ,
Cordage , Toiles à voile , Etoffes de
Soie , Flanelle , Baye de Colchef-
ter , Harnois , Mercerie , Clincaille-
rie , Bijouterie , Chapeaux , Gants ,
Galon d'or & d'argent , Soierie ,
Toile d'Angleterre & d'autres pays ,
Poterie , Pierre à aiguiser , Filets
pour la pêche , Couleurs , Agrès ,
Marchandises de Manchester , Mar-
quetterie , Modes , Livres , Tapis-
series , Semences de jardin , Pipes ,
Tabac , Biere forte , Vin & Dro-
gues médicinales . Tous ces arti-
cles , au prix moyen de 3 ans , ont
coûté* £ 48,000.

Au premier coup d'œil le montant des arti-
cles ci-dessus paroît peu considérable ; cepen-
dant , si l'on considère que l'établissement de
cette Colonie est beaucoup postérieur aux au-
tres , & qu'il a eu bien des difficultés à surmon-
ter , il y aura lieu d'être étonné qu'il soit monté
si haut . On a déjà expliqué d'où vient , en pa-

**MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GÉORGIE, POUR LA
GRANDE-BRETAGNE & AUTRES
MARCHÉS.**

18,000 <i>barrils de Riz</i> à 40s. . .	£ 36,000.
17,000 <i>ll. Indigno</i> . . à 2s. . .	1,700.
2,500 <i>ll. Soie</i> . . à 20s. . .	2,500.
<i>Peaux de bêtes fauves & autres</i> .	17,000.
<i>Planches, &c. Bois de construction</i>	11,000.
<i>Ecaille de tortue, Drogues,</i>	
<i>& Bestiaux</i>	6,000.

Evalués au prix moyen de 3 ans,
ces articles coûtent £ 74,200.

reil cas, l'excédent de l'importation sur l'exportation.

Les principaux articles du commerce actuel de la *Géorgie* sont le riz, l'indigo & les peaux. A mesure que l'établissement s'étendra, chacun de ces articles peut devenir & deviendra probablement multiple du montant actuel, par les mêmes raisons que j'ai apportées en parlant des deux *Carolines*.

Mais de quelque conséquence que soient évidemment ces articles, ce n'est pas sur eux seulement que pose l'importance de cette Province. Il en est d'autres d'un poids égal & peut-être

plus considérables dans la balance du commerce : ce sont les vins & la soie.

J'ai déjà fait voir l'utilité, j'ai pensé dire la nécessité de cultiver le vin, par-tout où l'on peut le faire bon. J'ajouterai seulement ici que, pour ce qui concerne la Province de *Géorgie*, l'expérience a prouvé qu'à tous égards son sol est propre pour les vins de *Portugal*, d'*Espagne*, d'*Italie*, de *Madere* & des *Canaries*; qu'ils y croissent aussi bons, sinon meilleurs, que ceux que nous tirons de ces pays, & en quantité suffisante pour remplir nos demandes.

Il est de toute évidence que ce seroit un avantage inestimable pour la nation de s'approprier ce commerce, & de ne plus dépendre à cet égard des nations étrangères. Je ferai donc à ce sujet une seule remarque, c'est que si nous considérons quelle est la conduite du *Portugal*, d'où nous tirons, depuis plusieurs années, tout le vin nécessaire pour notre consommation, il n'est pas possible que l'indignation & un juste ressentiment ne nous confirment dans cette sage mesure.

Les raisons que j'ai données, pour exciter les Colons de la *Géorgie* à la culture du vin, sont, en grande partie, applicables à la soie. L'usage en est devenu si commun, qu'elle est presque regardée aujourd'hui comme une nécessité de la vie; il ne faut pas croire que ceux qui sont en état d'en acheter s'en priveront, quel qu'en puisse être le prix. La production de cet article, ne fût-elle qu'en quantité suffisante pour notre propre usage, seroit donc une épargne im-

portante , & si elle devenoit telle qu'on en pût porter dans les marchés étrangers , ce seroit une branche très-essentielle ajoutée à notre commerce.

On a trouvé que le climat de la *Géorgie* convenoit , à tous égards , au ver-à-soie. Les végétaux , qui sont la nourriture naturelle de cet insecte , y sont indigenes. La soie de la *Géorgie* ne cede en qualité à aucune autre. La seule chose qui semble mettre obstacle à la poursuite d'un objet si lucratif , c'est qu'on manque d'un nombre suffisant de mains pour en préparer une quantité qui puisse mériter l'attention publique.

Pour soigner le ver-à-soie , il n'est besoin que de femmes , & d'enfans qui n'ont pas encore la force requise pour des travaux plus pénibles. Il est manifeste que de cette maniere on peut s'appliquer à cette branche de commerce sans nuire à aucune autre qui intéresse le bien public. C'est aussi un fait connu , que la population augmente en proportion des moyens qu'a l'industrie de s'enrichir. Tandis donc que , de leur côté , les hommes consacreroient leur attention & leur tems à des ouvrages qu'ils font seuls en état d'exécuter , cette partie de leur famille , au-lieu d'être une charge sur leur industrie , au-lieu de les tenir dans une détresse continuelle , & même de les décourager , changeroit totalement la scene , répandroit l'aisance dans leurs maisons , & la joie dans leurs cœurs , vraies & immanquables sources de population. Ce n'est pas là une spéculation chimérique : ce commerce peut produire les effets que je lui attribue ici ; nous

en avons pour témoignage irréfutable tous les pays où il est en vigueur ; le peuple , quoique assujéti à beaucoup de difficultés & d'entraves inconnues dans les domaines de la *Grande-Bretagne* , y a néanmoins un air charmant de santé & de gaieté.

J'ai tâché, Milord , de rendre sensibles les avantages qu'on peut retirer de cette branche de commerce dans un pays qui jusqu'à ce jour a été très-négligé. Il est plus que probable qu'en s'y appliquant il s'en présentera d'elles-mêmes plusieurs autres à l'esprit. Mais je tiens toujours religieusement aux principes que j'ai posés en commençant cet ouvrage , de ne rien avancer sur simple conjecture , & de ne rien assurer que d'après ma propre expérience.

Outre les particularités qui regardent immédiatement les productions & le commerce de la *Géorgie* , il en est d'autres qui peuvent intéresser cette Colonie , & qui par conséquent méritent qu'on y fasse attention. Mais je les réserve pour une autre lettre , attendu qu'elles sont applicables au pays qui va être l'objet de nos réflexions , & qu'il est tems de mettre fin à celle-ci , qui n'est déjà que trop longue.

J'ai l'honneur d'être , &c.



L E T T R E XX.

M I L O R D,

Nous voilà enfin parvenus à la *Floride*, dernière frontière des possessions de l'Empire Britannique, & conséquemment au terme de nos voyages sur le Continent de l'Amérique. Une nouvelle acquisition de domaines donne toujours lieu à beaucoup de débats & de spéculations. Depuis que nous sommes maîtres de la *Floride*, on en a fait tant de descriptions & de si opposées, qu'on est sûr, quoi qu'on en puisse dire, de trouver des contradicteurs. En pareil cas, le mieux est d'éviter les extrêmes, & assurément c'est ce que l'on doit faire à l'égard de ce pays, les avantages & les défavantages, le bien & le mal en ayant été également exagérés en tout point, & cela par un même motif, par intérêt particulier. Il suffit pour se convaincre de cela, de considérer quelles sont les personnes qui ont donné ces descriptions.

Ceux qui ont obtenu des concessions de terres & qui desirent ou d'en vendre, ou d'y former ces établissemens, représentent tout le pays comme celui de *Canaan*, "où couloient des fleuves de lait & de miel", afin d'exciter les acheteurs, & présenter des appas aux aventu-

riers. D'un autre côté, les militaires qui ont été envoyés pour en prendre possession, se récrient contre le pays. C'est, disent-ils, un champ de sang; c'est, comme *Aceldama*, une terre qui dévore tous les étrangers assez malheureux pour y aller.

Quelque contradictoires que soient ces exposés, il n'est pas aussi difficile de les concilier qu'on l'imagineroit. Les côtes, où l'on a jugé nécessaire de bâtir des places fortes pour protéger la navigation & en maintenir la possession, sont extrêmement stériles & mal-saines. L'intérieur du pays, au contraire, à commencer du pied des montagnes, est sain, & non-seulement est fertile en denrées qui lui sont propres, mais a l'avantage précieux d'en produire qui lui sont étrangères, & cependant de la qualité la plus excellente; il suffit donc, pour bien juger de ces tableaux différens de la *Floride*, de ne pas confondre les côtes avec l'intérieur, & de leur accorder leurs prix respectifs. Les suites qui résultent de l'insalubrité des côtes sont connues de tout le monde. Quant à l'intérieur, il ne m'appartient pas d'en juger. Tout ce que nous en recevons, montre assez quels avantages le commerce Britannique peut retirer des productions de ce pays.

La *Floride* est comme la *Caroline*, divisée en deux provinces de même nom, distinguées seulement par leur situation, l'une à l'Ouest & l'autre à l'Est.

La plupart des désavantages indistinctement attribués à tout le pays, ne devroient l'être qu'à

la *Floride orientale*, qui est en grande partie stérile, sablonneuse, & presque déserte. *St. Augustin* est la place forte la plus considérable, & le principal port de cette Province.

Il n'est pas étonnant qu'un établissement si nouveau, & en pareilles circonstances, n'ait pu encore procurer des bénéfices considérables au commerce. Nous portons à *St. Augustin* les mêmes marchandises que dans la *Géorgie* & la *Caroline*, provinces limitrophes. Elles montent annuellement à 7000 livres sterling, ou à peu près : ce que nous en avons reçu jusqu'à présent ne mérite pas la peine d'être compté.

On ne doit pas conclure de là que le pays ne puisse produire aucune denrée propre pour l'exportation, & qu'on ne puisse y porter & y vendre une plus grande quantité des nôtres. Ce sont deux choses également fausses. Moyennant une bonne culture, la *Floride* produira du riz, de l'indigo, de la soie, du vin & de la cochenille, & tout cela sera porté dans le commerce à des conditions avantageuses. Il n'est pas besoin de prouver combien ces articles sont importants. Le dernier, sur-tout, sera une des additions les plus essentielles qui puissent être faites à notre commerce, d'autant qu'il en faut beaucoup pour la fabrication de quelques-unes de nos marchandises les plus précieuses, & que, forcé de l'acheter de l'étranger, il faut le payer à tel prix qu'il lui plaît ; au lieu que s'il venoit de nos domaines, non-seulement nous l'aurions à beaucoup meilleur marché, & par-là nous pourrions donner nos marchandises à plus bas prix que

nous ne faisons à présent; mais nous ferions pencher la balance de notre côté; & nous y mettrions le prix dans les autres pays.

Ce qui donne de l'importance à cette Colonie, ce n'est pas le produit immédiat de cet article ni d'aucun autre, quelque considérables qu'on les suppose, c'est l'avantage de sa situation. Toute la *Floride* est on ne peut mieux placée pour commercer avec les *Colonies Espagnoles*; il est certain qu'on y peut établir avec elles une communication régulière qui ouvrirait un débouché pour les marchandises de la *Grande-Bretagne*, dont nous aurions en retour de l'or & de l'argent, commerce le plus lucratif de tous ceux que nous pouvons faire, quelque considérable que nous en supposions le bénéfice.

J'ai l'honneur d'être, &c.



L E T T R E X X I.

M I L O R D ,

LA *Floride orientale* n'est pas heureusement partagée, mais cet inconvénient n'influe point sur sa sœur la *Floride occidentale*; celle-ci n'en tire que mieux parti de ses productions intérieures, & la population y augmente d'autant plus, qu'elle est aussi avantageusement située que la *Floride orientale* pour le commerce avec les *Colonies Espagnoles*; & peut-être n'est-il pas sur tout le continent de l'Amérique, d'endroit plus favorisé de la nature. La partie de ce pays qui borde le Mississippi présente non-seulement toutes les choses nécessaires à la vie, mais encore le séjour le plus délicieux.

Rien n'éprouve mieux la différence de ces Provinces, que celle des produits de leurs commerces respectifs, occasionnée par la différence de leur population.

MARCHANDISES EXPORTÉES
DE LA GRANDE-BRETAGNE
POUR PENSACOLA, CAPITALE
DE LA FLORIDE OCCIDENTALE.

Fer, Acier, Plomb, Cuivre, Etain, Fer-blanc & Bronze travaillés, Ouvrages de Birmingham & de Sheffield, Chanvre, Cordage, Etoffes de soie, Flanelle, Baye de Colchester, ouvrages de Manchester, Mercerie, Clincaillerie, Gants, Chapeaux, Toiles d'Angleterre & autres, Galons d'or & d'argent, Marchandises des Indes, Marquetterie, Tapissérie, Agrès & Provisions de navire, Couleurs, Peintures, Estampes, Livres, Modes, Poterie, Pierres à aiguiser, Bijouterie, Pipes, Fromage, Biere forte, Vins, Saumure, Tabac; articles qui, au prix moyen de trois années, ont coûté £ 97,000.

*MARCHANDISES EXPORTÉES.
DE PENSACOLA POUR LA
GRANDE-BRETAGNE.*

<i>Des Cuirs, du Bois de Campêche & autre bois de teinture . .</i>	}	£ 6,0000.
<i>Et de l'Argent en Dollars, montant annuellement à</i>	}	

L'enfance de la Colonie rend suffisamment raison de la modicité des articles mentionnés dans la liste d'exportation ci-devant, & l'on ne doit pas être surpris que la balance soit contre elle, le surplus étant d'une indispensable nécessité pour effectuer l'établissement, & avoir un fonds en main pour le commerce avec les *Colonies Espagnoles*, jusqu'à ce qu'on en ait constitué un suffisant pour cet effet.

Outre les articles ici désignés, la *Floride occidentale* donne toutes les productions naturelles des *Indes occidentales*. Elle peut aussi produire les choses les plus précieuses des autres pays, particulièrement différentes sortes de drogues médicinales, des vins, de l'indigo, de la cochenille. L'importance de ces objets dans le commerce est trop universellement connue pour qu'il soit besoin d'en recommander la culture.

Un pays si riche en productions mercantiles, & si heureusement situé pour les articles les plus précieux de commerce étranger, ne peut manquer de se peupler. Il n'est question que de

le faire connoître ; aussi-tôt l'on y verra accourir de tous côtés , comme à une moisson abondante , des hommes entreprenans & ingénieux , qui se plairont d'autant plus dans ce beau pays , qu'ils y seront sous la protection de la *Grande-Bretagne* qui leur assurera une possession libre de leurs acquisitions , & les traitera comme ses autres enfans.

Quand j'eus l'honneur de communiquer à V. S. ce que je pensois touchant la *Géorgie* , je dis que je réservoïs quelques autres remarques que je ferois en leur lieu. C'est ici , ce me semble , Milord , que je dois les placer.

On a observé que le premier motif qu'a eu la *Grande-Bretagne* de faire un établissement en *Géorgie* , a été de former une barrière entre nos Colonies , sur-tout les *Carolines* , & les Colonies *Espagnoles* , & leurs *Indiens* en *Floride*.

L'acquisition de la *Floride* , au-lieu de faire cesser la nécessité d'une telle barrière , la rend au contraire indispensable , en la portant plus loin , s'entend ; car il est clair que les Espagnols seront doublement jaloux d'une Colonie si voisine des leurs , & si bien située pour commercer avec elles ; ce qui ne quadre nullement avec le principe fondamental de leur Gouvernement , qui est de fournir entièrement lui-même à ses domaines d'*Amérique* les marchandises d'*Europe* dont ils ont besoin.

Il n'est pas douteux que , pour protéger un pays ouvert aux incursions des ennemis , on ne peut se dispenser d'avoir des troupes , des fortresses ,

resses, & des places d'armes; mais, quoique ce soient les premières choses auxquelles on doit penser, ce ne sont pas les seules nécessaires dans la circonstance actuelle. Les Indiens sont les ennemis dont on doit principalement se garantir, car ils agissent toujours par surprise; semblables à des velours, ils se partagent en petites troupes, font des incursions subites, mettent tout à feu & à sang, & détruisent ce qu'ils ne peuvent emporter.

J'ai déjà montré (1) l'inefficacité des places fortes, & l'impuissance des soldats Européens pour garantir un pays de pareilles déprédations, & indiqué (2) le remède qu'on devoit employer dans les circonstances présentes. Il n'y a point de sûreté contre les Indiens, tant qu'on les aura pour ennemis. Qu'on en fasse des amis, & l'on n'aura rien à craindre de leur voisinage. La chose n'est pas difficile; ils sont naturellement braves, honnêtes, généreux, bons, & aussi sensibles aux bienfaits qu'aux injures : en les traitant avec douceur, honnêteté & générosité, nous sommes assurés de les attacher à nos intérêts; aussi-tôt qu'ils verront notre manière d'en user avec eux, ils la compareront avec celle des Espagnols, dont les cruautés & la tyrannie excitent en eux le ressentiment le plus vif & le plus profond. Leur empressement & leur ardeur à former une alliance avec ceux qui en agissent le mieux avec eux, seront d'autant plus grands, qu'ils y verront une protection & une assistance

(1) Page 61.

(2) Page 62 & suiv.

pour satisfaire leur passion favorite (la vengeance) toutes les fois que l'occasion pourra s'en présenter.

Je ne prétends pas , Milord , exciter par-là ces peuples ignorans à des actes de violence contre d'autres peuples dont nous avons nous-mêmes à nous plaindre. Je veux seulement montrer comment nous devons détourner ces violences de dessus nos têtes , & même quel est le moyen de les faire tomber sur celles de nos ennemis , si la nécessité nous force de le faire.

Ce n'est pas là le seul avantage qu'on peut se promettre d'une pareille conduite envers les Indiens natifs. Il est moralement sûr qu'en agissant ainsi avec eux , nous leur ferons adopter en peu de tems nos manieres ; nous les incorporerons avec nous , & tous ensemble nous ne serons plus qu'un même peuple. Une chose que je dirai encore avec confiance , & qui est bien essentielle , c'est que ces bonnes gens se chargeront volontiers d'un travail qui , par la raison de la différence des climats , surpasse de beaucoup nos forces. Ce travail nous délivreroit de la nécessité & du danger d'importer d'Afrique ces Negres intractables dont le nombre fait craindre à chaque instant pour la sûreté de nos Colonies , & dont les dépenses font un poids énorme pour notre commerce.

Je ne disserterai point ici sur les avantages & l'obligation d'instruire les Indiens dans la religion chrétienne. J'aurai occasion d'en parler dans un autre lieu , où l'application sera plus générale.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L E T T R E XXII.

M I L O R D ,

MAINTENANT que nous avons parcouru tous les domaines de la *Grande-Bretagne* sur le continent de l'*Amérique*, trouvez bon, je vous prie, que je m'arrête ici un moment, pour jeter encore un coup d'œil sur les régions immenses que nous avons traversées.

A notre départ pour ce voyage, j'ai dit qu'il étoit également de l'intérêt de la *Grande-Bretagne* & de ses Colonies, de maintenir l'harmonie & la bonne intelligence entre elles. Pour mettre en évidence la première partie de cette proposition, (l'intérêt de la *Grande-Bretagne*) j'ai montré fidèlement & clairement les grands avantages qu'elle retire à présent, & ceux, plus grands encore, qu'elle pourroit retirer de la prospérité de ses Colonies. Il est inutile de prouver les avantages réciproques qui résulteroient d'une bonne harmonie, parce que la nature de leurs liaisons & de leur commerce ne permettent pas de former là-dessus le moindre doute. On fournit à leurs besoins; on supplée à leur foiblesse. Sous la protection d'un pere puissant & indulgent, leur sommeil est paisible, & leur reveil est embelli par les charmes de la liberté.

On aura probablement remarqué que , dans le cours de ces observations , j'ai recommandé universellement l'agriculture & l'extension des établissemens. Il est évident que la richesse , la force , l'importance de quelque pays que ce soit est en raison de sa population ; ainsi tout établissement s'étend de lui-même. Quant à l'agriculture , comme il pourra sembler étrange à ceux qui n'approfondissent jamais rien , qu'on propose la même chose dans tant de pays qui different les uns des autres à une infinité d'égards , on trouvera , après un examen plus réfléchi , qu'elle est également convenable , essentielle , & nécessaire pour eux tous.

Il n'est point de plus grand inconvénient pour quelque pays que ce soit , que de ne pas recueillir dans son territoire les choses de premier besoin. Dans ce cas , on court sans cesse le risque ou d'avoir des denrées de mauvaise qualité , ou de les recevoir tard. Qu'on ajoute à cela qu'il est toujours au pouvoir du vendeur d'y mettre tel prix qu'il veut , sachant qu'il est impossible à l'acheteur de s'en passer. Lors donc qu'on veut établir une Colonie étrangère , le premier soin qu'on doit avoir , c'est de la mettre dans le cas de recueillir au plutôt sur son territoire sa propre subsistance , & de ne pas souffrir qu'elle dépende en cela d'autres pays. Par subsistance on pourroit entendre tout ce qui sert à la nourriture ; mais ici cette expression doit être prise dans un sens plus limité : je veux parler seulement de l'aliment le plus nécessaire , le *pain* , soit qu'on le fasse avec notre bled ou avec le riz , qui est le

bled de l'hémisphère méridional ; car de toutes les autres especes d'alimens , tant du regne végétal qu'animal , il n'en est aucune qu'on puisse dire vraiment nécessaire , en comparaison du bled.

Cela suffit pour prouver la nécessité générale & indispensable de l'agriculture , nécessité à laquelle le Ciel a pourvu si universellement , qu'il n'est aucun pays connu sur la surface du globe qui refuse de donner ce *soutien de la vie* , dès qu'on le cultive comme il faut. L'homme sent si naturellement ce besoin , que la terre a été le premier objet sur lequel il a exercé son industrie ; aussi le labourage étoit-il dans la plus haute estime , quand les hommes , guidés par la véritable sagesse , menoient une vie aussi simple qu'agréable. Ce n'étoit pas l'homme seulement qui donnoit la prééminence à cet art souverainement utile. Le Ciel , en tous les temps , l'a encouragé plus que toutes les autres , en comblant ceux qui s'en occupent des faveurs les plus précieuses , la santé , la force & la prospérité.

Je ne veux pas dire par-là que l'agriculture doit être également recommandée dans tous les pays. On doit se régler sur les circonstances ; & les circonstances sont différentes en beaucoup d'endroits. Le climat , le sol , la difficulté de l'exportation peuvent être tels , qu'il seroit fort imprudent d'accumuler plus de bled qu'il n'en faut pour la subsistance immédiate. Qu'on en fasse par-tout une ample provision ; mais qu'on s'en tienne là , à moins que l'on ait quelque débouché pour le vendre avantageusement. Quand

on a abondance de bled dans un pays, il y a abondance de tout ce qui est nécessaire à la vie, & conséquemment à bon marché; mais comme article de commerce, il n'en faut pas trop porter au marché, parce qu'il y seroit à un vil prix; précaution applicable aux pêcheries sur plusieurs côtes de la *Baye-d'Hudson*, du *Labrador*, de *Terre-neuve*, &c. du produit desquelles on peut trouver une vente suffisante & avantageuse pour en assurer la prospérité, moyennant qu'on garde une certaine proportion dans la pêche; car si on la poussoit trop loin dans quelque endroit, elle en causeroit la ruine, & dans cet endroit & dans tout le reste du pays.

Trouvez bon, je vous prie, Milord, que je recommande la même restriction à l'égard des autres articles. Dans la description que j'ai donnée des différentes Provinces qui ont été l'objet de nos considérations, j'ai fait une énumération exacte & fidelle de tous les articles que je savois ou que, sur de justes raisons, je pensois qu'elles pouvoient produire; mais je n'ai pas dit qu'il falloit cultiver par-tout indistinctement chacun de ces articles. Il faut voir d'abord quels sont ceux dont il résultera de plus grands avantages, & ce sont ceux-là auxquels je conseille qu'on s'adonne par préférence, au moins s'il s'agit de commerce.

Un ou deux exemples rendront la chose plus sensible.

On a fait voir que la *Sud-Caroline* est propre à produire de la soie, & la *Géorgie* de la Cochenille. Il est très-sûr qu'elles le pourroient,

même avec un certain avantage, si d'autres contrées ne l'emportoient pas sur elles à ces différens égards ; mais , dès que l'on fait que la *Géorgie* produit de meilleure soie , que la *Sud-Caroline* & la *Floride* de meilleure Cochenille que la *Géorgie* , ne feroit-ce pas une absurdité de vouloir contredire la nature , & de poursuivre la culture d'une chose dans un endroit incapable de la donner telle qu'on en puisse tirer de l'avantage. Il est donc essentiel de connoître les productions de chaque pays ; & quand on les connoît , il est bon de ne s'adonner qu'aux plus avantageuses.

Il y a une autre circonstance que j'ai déjà effleurée une ou deux fois , & qui me semble un moyen infaillible pour élever les Colonies à l'état de prospérité qu'elles peuvent naturellement avoir , c'est de cultiver , civiliser , *christianiser* les naturels , s'il est permis de s'exprimer ainsi.

On voit également le bien qui en résulteroit , tant dans l'ordre de la politique que dans celui de la religion. L'entreprise ne présenteroit pas des difficultés capables d'en détourner. La *Nouvelle-Ecosse* exceptée , la disposition des naturels & des Indiens voisins de tout le pays que nous possédons invite à cela. Leurs vices & leurs vertus font l'ouvrage d'une nature inculte. Semblables à un terrain fertile , ils n'ont besoin que d'être cultivés pour produire uniformément le bien , autant que le comporte la nature d'un être aussi foible & aussi inconstant que l'homme. Une chose certaine , c'est qu'ils tiennent de nous leurs plus grands vices , & par cette raison que

nous n'avons aucun droit de les leur reprocher. Ils rendent naturellement le bien pour le bien, comme ils rendent naturellement le mal pour le mal ; & cela doit être ainsi, puisqu'on ne leur donne pas d'autres leçons ou d'autres exemples. Nous avons donc tort de nous plaindre si, dans leur manière de nous traiter, ils se portent à des excès. Méritons leur respect, leur estime, leur affection par de bons offices, par des procédés nobles & généreux ; ils feront pour nous cent fois plus que nous n'aurons fait pour eux. Nous les verrons se coucher à nos pieds. Le jour ils travailleront pour nous ; la nuit ils nous garderont.

Au surplus, la religion en fait un devoir, & sous ce point de vue il en résulte un plus grand bien encore que sous celui de la politique ; car outre l'excellence plus grande de l'objet en lui-même, il en découle tous les avantages d'une bonne & saine politique. Vouloir expliquer ce devoir à un peuple qui professe la religion chrétienne, c'est l'insulter, c'est le supposer sans principes & sans lumières. S'ils ne le connoissent pas, ils ont les *Ecritures* ! s'ils n'y veulent pas croire, " ils ne croiroient pas mieux à un „ homme ressuscité, „ encore moins à un homme qui vient leur parler sans mission & sans autorité.

J'observerai donc seulement que c'est aller contre les lumières de la raison, de la religion & de l'expérience de tous les siècles, de se flatter de réussir dans quelque entreprise que ce soit, si l'on n'a pris d'abord les moyens les plus

sensibles & les plus indispensables pour s'attirer la faveur du ciel.

Il feroit superflu de m'étendre davantage sur ce devoir, il est suffisamment connu. D'ailleurs, je n'ai ni le pouvoir, ni les talens nécessaires pour me faire écouter avec quelque apparence de succès.

J'ai l'honneur d'être, &c.



L E T T R E X X I I I .

M I L O R D ,

J E pense avoir prouvé clairement les avantages que se procurent réciproquement la *Grande-Bretagne* & ses *Colonies* ; mes preuves sont fondées sur l'évidence irrésistible des faits. Cependant , comme des matériaux épars çà & là n'opèrent pas si fortement sur l'esprit que lors qu'ils sont réunis , je vous prie de me permettre de les rassembler tous sous un seul point de vue ; je laisserai la raison tirer elle-même la conclusion.

Les premiers objets qu'on s'est proposés en formant des Colonies , ont été d'augmenter la force de la *Mere-Patrie* par une augmentation de population , & d'agrandir ses richesses en établissant avec elles une communication de commerce d'une utilité réciproque , rien n'étant plus absurde & n'impliquant plus de contradiction que de fonder une Colonie avec quelqu'autre motif qu'un de ceux-ci ou au moins quelqu'un qui y ait rapport.

L'expérience a prouvé que nos Colonies sur le Continent de l'Amérique répondent parfaitement à la première de ces vues par-tout où on en a fait l'essai ; & il est à présumer qu'il en sera de même dans les endroits où le manque de

temps, ou d'autres causes moins excusables, ont jusqu'à présent empêché de pousser l'essai jusqu'à un certain point, comme à la *Baye-d'Hudson*, dans le *Labrador* & la *Nouvelle-Ecosse*.

Il faut se garder, dira-t-on avec quelque apparence de raison, de trop multiplier le nombre de nos Colonies. Il feroit à craindre de dépeupler la *Mere-Patrie*, elle n'abonde pas assez en hommes pour qu'on en puisse distraire pour ces transplantations. C'est là une supposition fautive, & l'appréhension qui en est le résultat est par conséquent sans fondement. La Métropole, (*Londres*) abonde en hommes qui, faute d'être employés comme il faut, font une charge & pour l'industrie de ceux qui le font utilement, & pour le commerce de la nation; la consommation qu'ils font à pure perte des denrées de première nécessité, en cause la disette & la cherté; conséquemment la main d'œuvre est plus chère, & nos marchandises portées au marché se trouvent à un trop haut prix.

La Métropole a plus de ces hommes inutiles à nourrir qu'il n'en faudroit pour fournir aux Colonies que j'ai proposées. Au-lieu de laisser la *Mere-Patrie* chargée d'un poids si onéreux, qu'on les envoie donc peupler nos établissements, ce sera un avantage pour l'endroit qu'ils quitteront & pour eux-mêmes. Cela a déjà été amplement prouvé. (1) Il n'y a personne qui ne sache combien la population croît rapidement par-tout où l'industrie encouragée est un moyen sûr de se procurer les aises de la vie.

(1) Page 33 & suiv.

Que le second objet dont il s'agit ici, je veux dire l'établissement d'un commerce avantageux, ait été déjà justifié par toutes les Colonies que nous avons fondées, c'est une chose qui est prouvée jusqu'à la conviction par l'état du commerce respectif de chacune. On a déjà fait voir, d'une manière évidente, que ce commerce n'est pas encore, à beaucoup près, ce qu'il pourra être par la suite. On en jugera encore mieux par le tableau suivant. Sans faire mention du nombre auquel monteront probablement lesdits navires & matelots, qu'on considère seulement les profits qu'on fait sur les marchandises exportées de la *Grande-Bretagne*, & sur la valeur des productions brutes envoyées des Colonies en retour, avec le travail qu'elles procurent aux manufacturiers!

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Si, malgré ces démonstrations, il est quelqu'un qui ose dire que nos Colonies Américaines ne paient pas l'équivalent des biens qu'elles reçoivent de nous, contentons-nous de lui demander qu'il prouve cette assertion par des faits aussi évidens que ceux-ci.

Je vais plus loin : j'aurai la hardiesse de dire à Votre Seigneurie, que lorsque le montant du revenu que tire le Gouvernement de ces exportations & le produit du retour sont réunis, il est de toute évidence, pour tout esprit non prévenu, qu'au-lieu d'être une charge pour la *Grande-Bretagne*, ses Colonies l'aident au contraire

TABLEAU GÉNÉRAL des Navires & Matelots employés pour le Commerce de la *Grande-Bretagne* avec les *Colonies Américaines*, & de la valeur des Importations & Exportations respectives.

<i>Colonies.</i>	<i>Vaiffeaux.</i>	<i>Matelots.</i>	<i>Exportations de la G. Bretagne.</i>	<i>Exportations des Colonies.</i>
Baye-d'Hudfon	4.	130.	£ 16,000.	£ 29,340.
Labrador	120 <i>Vaiffeaux Américains.</i>			49,050.
120 <i>Vaiffeaux Américains.</i>				
Terre-Neuve (2000 Bateaux)	380.	20,560.	273,400.	345,000.
Canada	34.	408.	105,000.	105,500.
Nouvelle-Ecoffe	6.	72.	26,500.	38,000.
Nouvelle-Angleterre	46.	552.	395,000.	370,500.
Isle de Rhode, Connecticut & Nouvelle-Hampshire	3.	36.	12,000.	114,500.
Nouvelle-York	30.	330.	531,000.	526,000.
Penfylvanie	35.	390.	611,000.	705,500.
Virginie & le Maryland	330.	3,960.	865,000.	1,040,000.
Nord-Caroline	34.	408.	18,000.	68,350.
Sud-Caroline	140.	1,680.	365,000.	395,666.
Géorgie	24.	240.	49,000.	74,200.
St. Auguftin	2.	24.	7,000.	
Penfacola	10.	120.	97,000.	63,000.
	1,078.	28,910.	3,370,900.	3,924,606.

réellement à porter ses propres charges, en en prenant elles-mêmes au moins leur part.

Mais je réserve ceci, Milord, pour le tems où nous ferons la description des Isles des *Indes occidentales*, parce qu'en voulant diviser les produits de leur commerce & de leurs denrées, cela ne feroit que causer de la confusion & embarrasser la question.



P R É C I S.



PRÉCIS
SUR
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
ET SUR
LA RÉPUBLIQUE
DES
TREIZE-ÉTATS-UNIS.

RIEN ne pouvoit arriver de plus fâcheux pour l'Angleterre que l'indépendance de l'Amérique ; presque toutes les branches de son Commerce en souffrent, & cette scission brise à jamais dans ses mains le sceptre des mers qu'elle avoit usurpé. Mais, en même tems, rien de plus heureux pour les autres Puissances maritimes & pour la nouvelle République qui vient de se former. Avant la révolution les Colons Américains ne pouvoient disposer des fruits de leurs travaux qu'avec l'agrément de la *Grande-Bretagne* ; totalement affranchis de ce joug pesant, ils vont répandre leurs denrées chez diffé-

rentes nations qui accourront de toutes parts dans leurs ports. Depuis la révolution la France a été presque la seule Puissance qui ait participé au commerce des Etats-Unis , & c'étoit une justice en même tems qu'une reconnoissance ; elle seule y a porté le produit de ses manufactures & tous les articles nécessaires à cette partie du monde. Mais lorsque l'indépendance sera universellement reconnue , qu'il sera libre à toutes les nations Européennes d'y commercer , il en résultera une concurrence qui ne peut manquer d'élever cette République naissante à un degré étonnant de prospérité , de richesse & de puissance.

Plus heureuse dans ses commencemens que la République des Provinces-Unies des Pays-bas , elle a moins d'obstacles à vaincre & plus de ressources pour l'égaliser , si elle la prend pour modele. C'est une vérité consignée dans toutes les histoires , que de tous les peuples commerçans il n'en est aucun qui ait , avec les seules ressources du commerce , acquis plus de gloire , plus de richesse & de consistance que la Hollande. Le nom des Belges est connu dans toutes les parties du monde , & ils ne doivent leur célébrité , leur bonheur qu'au commerce. Leur territoire , en général peu fécond , est incapable , à beaucoup près , de fournir à leurs premiers besoins. Cette circonstance , jointe à leur situation , fit qu'ils se livrèrent avec ardeur aux opérations mercantiles , dont ils firent leur principale étude. Dans peu de tems , par leur application , leur activité secondées par une sage écono-

économie, leur pays, auparavant pauvre & peu connu, devint le rendez-vous & le dépôt général de toutes les productions de l'univers. On chercheroit inutilement un pays où, sans autre secours que le commerce, l'on ait rassemblé tant de richesses que dans les Provinces-Unies. Une si grande prospérité devoit naturellement exciter la jalousie ou l'émulation des autres nations. Ne craignons pas de le dire : si le système de la plupart des Puissances Européennes a changé, si l'on a jugé que rien ne contribuoit plus au bonheur & à l'opulence d'un Empire que le commerce, c'est cette République marchande, le plus beau monument de la sagesse humaine, qui, en leur servant d'exemple, a préparé ce changement. Comme citoyen, je dois faire des vœux pour que nous reprenions nos anciens avantages ; car nous ne devons pas nous dissimuler que la révolution ouvre aux opérations mercantiles un nouveau cours qui nuit à notre commerce au point que notre activité semble s'être ralentie, sur-tout depuis le commencement de cette malheureuse guerre. (Mais il est peut-être des circonstances inconnues à la multitude, qui par l'événement justifieront la conduite & la prudence des Chefs de l'Administration.)

En reconnoissant l'indépendance des Américains, la République ne pouvoit agir avec plus de sagesse, puisqu'elle déféroit en même tems aux vœux de la nation ; mais cela ne suffit pas, il faut mériter la confiance de ces nouveaux alliés. Nos richesses & notre crédit nous rendent

la chose facile. L'Amérique n'ignore pas que les emprunts qu'elle a faits se sont négociés à la Bourse d'Amsterdam ; elle en aura nécessairement d'autres à faire : ne nous rendons pas difficiles. Montrons-lui du zèle ; notre amitié lui sera précieuse, & nous ne tarderons pas à nous appercevoir combien la sienne peut nous être utile. Dans peu nous verrons s'établir entre les deux nations une correspondance qui, ayant pour base une confiance & une amitié réciproques , fera circuler entre elles les trésors des deux mondes. L'Amérique ne nous donnera pas d'abord ouvertement la préférence ; ses liaisons actuelles ne le lui permettent pas ; heureux si elle se persuade que de toutes les nations , il n'en est aucune qui soit plus fidelle à ses engagements, plus constante dans ses liaisons & plus noble dans ses procédés. (*) A la confiance que

(*) Il est d'autant plus essentiel à la Hollande de s'attacher l'Amérique, qu'il est à présumer que l'Angleterre, ne pouvant donner des loix à ses anciennes Colonies, s'occupera à la paix des moyens d'attirer chez elle le plus qu'elle pourra de leurs productions ; elle y réussira d'autant plus aisément, disent *certaines politiques*, que si les Américains ont de l'éloignement pour l'Angleterre, ils n'en ont point *intérieurement* pour les Anglois. A la paix ce seront des compatriotes qui, n'étant plus ennemis pour les intérêts respectifs de leurs Pays, seront amis pour leurs intérêts particuliers. Même langage, mêmes principes, presque une même famille par leur origine, tout paroît préparer entre eux une réconciliation solide & durable. Qui sait même si l'Amérique, malgré sa délicatesse naturelle, sa reconnoissance actuelle, n'éprouvera pas le sort des Puissances de l'Europe, en devenant par un effet des circonstances, l'amie & l'alliée d'une nation autrefois ennemie, pour faire la guerre à celle qui avoit

nous lui inspirerons succédera une estime particulière pour nous. Notre commerce recouvrera ainsi son ancien lustre ; nous serons heureux par lui , & nous verrons de nouveau renaître l'abondance & la prospérité dans notre République. Avec de la prudence , de l'économie , de l'amour pour le travail , on est sûr de captiver la fortune , quelque inconstante & capricieuse qu'on la suppose.

Les Colonies que les Anglois ont établies en Amérique sont , comme on a vu dans le *Voyageur Américain* , situées partie dans les Isles & partie dans le Continent ; leurs habitans s'occupent à divers genres d'industrie suivant la nature du sol ; celui des Isles étant très-propre à la culture du sucre , du coton , de l'indigo & autres denrées , tandis que le sol du Continent est excellent pour la culture du tabac , des bleds de toute espece & donne des fruits en quantité.

Comme il est difficile de prononcer sur le résultat de la guerre actuelle entre la *Grande-Bretagne* & ses ennemis , tant en Europe que dans l'Amérique Septentrionale , & qu'à la paix , les places conquises ou resteront toutes au pouvoir des vainqueurs , ou seront en partie rendues , nous n'adapterons nos réflexions qu'aux *Treize Provinces des Etats-Unis & indépendans* , provinces irrévocablement perdues pour l'Angleterre auparavant avec elle , un intérêt commun & une même cause ? Qu'on ouvre l'Histoire , on en trouvera vingt exemples. Enfin , que ces considérations soient justifiées ou non par l'avenir , nous ne devons pas moins profiter des circonstances , & chercher les moyens d'y réussir.

terre, & qui, par leur commerce & par leurs liaisons, vont devenir trop intéressantes à tous les peuples commerçans pour ne pas mériter leur attention.

Nous n'offrons pour le moment que l'esquisse d'un ouvrage plus étendu, sur le commerce & les productions de ces Colonies, dont nous nous occupons, parce que le système politique de l'Europe, en se développant, nous aidera d'autant plus à donner du poids à nos idées, & qu'au moyen des documens authentiques & directs, qu'on nous a promis, nous nous verrons plus en état par la suite de les présenter avec intérêt & de les faire adopter.

Le rapport immédiat des villes, ports & places des *Treize Etats-Unis*, avec ceux qui les avoisinent & n'en font point partie, nécessite une exposition sommaire de l'origine des Colonies établies dans l'Amérique Septentrionale.

Jettons auparavant un coup d'œil sur l'espace que cette partie du monde occupe sur le globe; déterminons les longitudes & les latitudes des différentes parties qui la composent; disons un mot sur ses productions les plus essentielles, & finissons par rapprocher toutes les possessions que les Anglois y avoient avant la présente guerre.



Division de l'Amérique Septentrionale.

L'Amérique - Septentrionale, séparée de la *Méridionale* par l'isthme de *Panama*, qui n'a que 7 lieues d'étendue dans sa moindre largeur,

commence au 7^{me}. degré de latitude Septentrionale & s'étend jusqu'au 80^{me}. degré de même latitude; elle est coupée du Nord au Sud par une chaîne de hautes montagnes, qui, s'éloignant & se rapprochant alternativement des côtes, laisse entre elles & l'Océan un territoire de cent cinquante, de deux cens, quelquefois de trois cens milles angloises. Au-delà de ces monts est un désert immense, dont quelques voyageurs ont parcouru jusqu'à huit cens lieues sans en trouver la fin. On imagine que des fleuves qui coulent à l'extrémité de ces lieux sauvages, vont se perdre dans la mer du Sud. Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance.

Le *Continent* se divise en dix grandes parties, sçavoir :

Du NORD AU SUD.

<i>Continent.</i>		(1) Longitudes.	Lat. Sept.
1 ^o . La Nouv.-Bret.	où est, le fort <i>Forck</i>	* 307°. 16'	55°. 26'
2. Le Canada.	{ <i>Quebec</i>	* 307. 47.	46. 55.
	{ <i>Montreal</i>	305. 30.	45. 47.
	{ <i>Annapolis</i>	312. 20.	44. 48.
3. L'Acadie.	{ <i>Cap de Sable</i> . . .	* 312. 10.	43. 24.
	{ <i>Port Canzeau</i> . . .	* 316. 45.	45. 20.
4. La Nouv.-Anglet.	{ <i>Boston</i>	* 307. 3.	42. 25.
	{ <i>New-Cambridge</i> . .	* 306. 30.	42. 25.
5. La Virginie.	<i>James-Town</i> . . .	300. 5.	37. 0.
6. La Caroline.	<i>Charles-Town</i> . . .	297. 55.	32. 50.
7. La Floride.	{ <i>St. Augustin</i> . . .	298. 30.	30. 0.
	{ <i>Pensacola</i>	290. 50.	30. 55.

(1) Toutes ces longitudes sont comptées de la partie de l'île de Fer qui est à 20°. juste à l'ouest de Paris, suivant l'usage des géographes François. Celles marquées d'un astérisque sont les seuls points bien déterminés. Quant aux autres, quoique nous les ayons mesurées avec le plus grand soin sur l'Atlas de l'hist. de l'Abbé Raynal, nous n'osons assurer qu'elles soient aussi exactes que les autres.

D E L' E S T à L' O U E S T.		Longitudes.	Lat. Sept.
. La Louifiane. . .	<i>Nouvelle-Orléans.</i> . . *	287.	30. 29. 58.
9. Le Vieux - Mexiq.	<i>Mexico.</i>	277.	0. 20. 0.
10. Le Nouv. - Mexiq.	<i>Santa Fé.</i>	271.	0. 35. 32.

Les *Îles* de l'Amérique Septentrionale font en *Îles.*
très-grand nombre & peuvent se diviser en
cinq corps, çavoir :

Les Açores, les Îles de Terre-Neuve, les Bermu-
des, les Lucayes & les Antilles.

1°. Les <i>Açores</i> , ou <i>Terceres</i> font au nom- bre de 9. & situées entre les 35 & 41 ^{d.} de lat. Sept.		Longitudes.	Lat. Sept.
Tercere.	<i>Angra.</i> *	350°. 27'	38°. 39'
Sainte-Marie. . . .	<i>La ville.</i> *	352. 31.	36. 57.
Pico.	<i>Pic des Açores.</i> . . *	349. 11.	38. 35.
Fayal.	<i>La Baye.</i> *	349. 2.	38. 32.
Flores.	 *	346. 34.	39. 34.
Gratiosa.	 *	350. 30.	39. 20.
St. Michel.	 *	353. 0.	38. 10.
St. George.	 *	350. 0.	39. 0.
Corvo.	 *	350. 0.	40. 10.

2°. Les Îles de *Terre-Neuve* font situées
à l'Est du Canada ; les principales
font :

Terre-Neuve. . . .	{ <i>Île St. Pierre.</i> . . *	321°. 23'	46°. 46.
	{ <i>Plaisance.</i>	325. 40.	47. 40.
Anticosti.	<i>Le port aux Ours.</i> . .	316. 0.	49. 30.
L'île Royale. . . .	<i>Louisbourg.</i> . . . *	317. 45.	45. 54.
L'île St. Jean. . . .	<i>Charlotte-Town.</i> . .	314. 20.	46. 30.

3°. Les *Bermudes* vis-à-vis de la Caroline
font situées entre les 30 & 34^{d.} de lat.
Septentrionale.

	Longitudes	Lat. Sept.
Georges town en est la Capitale.	312.	20. 32. 20.
St. George. St. Georges-Town. . .	312.	40. 30. 15.
St. David.	319.	0. 28. 20.
Warwich.	318.	30. 29. 15.
Sommerfet.	317.	20. 29. 5.

4°. Les *Lucayes* font partie des Antilles,
& font situées entre les 23 & 28 degrés
de latitude Septentrionale, au Sud-Est
de la Floride, dont elles font séparées
par le canal de Bahama. Les principa-
les font :

Bahama.	298.	20. 26. 30.
Lucayonique.	300.	0. 27. 0.
San Salvador.	302.	20. 24. 11.
Bimini.	298.	0. 25. 50.
Alabastre.	301.	0. 25. 30.
Providence.	299.	30. 25. 0.
Samana.	305.	0. 23. 30.
Isle-Longue.	303.	0. 23. 0.

5°. Les Antilles se divisent en grandes &
en petites. Les *Grandes* font au Sud-
Est des *Lucayes* au nombre de quatre.

Cuba.	La Havane.	295°.	0.	23°.	10.
	{ San Domingo.	308.	20.	18.	20.
St. Domingue.	{ Cap François.	305.	22.	19.	46.
	{ Caye St. Louis.	304.	20.	18.	19.
La Jamaïque.	Kings-Town.	300.	50.	18.	10.
Porto-Rico.	St. Jean.	312.	0.	18.	30.

Les *Petites-Antilles* sont divisées en *Isles du Vent* & *Isles sous le Vent*; elles sont en grand nombre. Les premières sont directement opposées à celles du Mexique.

ISLES DU VENT.

		Longitudes.	Lat.	Sept.
La Martinique.	{ <i>Le fort Royal.</i> *	316°. 20'	14°.	36'
	{ <i>Le fort St. Pierre.</i>	316. 30.	14.	50.
	{ <i>Le fort de la Trinité.</i>	316. 35.	14.	48.
	{ <i>Le fort Marigot.</i>	316. 32.	14.	53.
	{ <i>Le fort du Mouillage.</i>	316. 0.	14.	43.
La Guadeloupe.	<i>Basse-Terre.</i> *	315. 41.	16.	0.
La Dominique.	<i>Bourg des Roseaux.</i> *	316. 1.	15.	18.
Marie-Galante.		316. 36.	16.	5.
La Desirade.		316. 58.	16.	18.
Montserrat.		315. 25.	15.	55.
St. Christophe.		315. 10.	17.	50.
La Barboude.		316. 25.	17.	40.
Les Barbades.	{ <i>Cap St. Michel, ou,</i>			
	{ <i>Bridge-Town.</i>	317. 46.	13.	20.
La Grenade.		315. 45.	12.	15.
St. Vincent.		316. 15.	12.	50.
Tabago.		317. 0.	11.	10.
La Trinité.		317. 50.	10.	6.
Antigue.	<i>Ville St. Jean.</i> *	315. 31.	17.	4.
Ste. Lucie.		316. 40.	13.	50.
Redonde.		315. 7.	16.	54.
St. Eustache.	<i>Le Bourg.</i> *	314. 30.	17.	29.
Saba.		314. 19.	17.	39.
St. Martin.	<i>Pointe de l'Ouest.</i> *	314. 21.	18.	20.
Sombbrero.		314. 3.	18.	38.

ISLES SOUS LE VENT.

Elles sont moins nombreuses que les premières, & sont situées le long des côtes de la Terre Ferme.

La Marguerite.		313°. 10'	11°.	5.
Bonaire.		309. 20.	12.	26.
Curaçao.		308. 25.	12.	10.
Oruba.		307. 30.	12.	10.

		Longitudes	Lat. Sept.
Quoique les îles suivantes n'appartiennent point à notre plan, leurs rapports & leur utilité, eu égard aux voyages pour l'Amérique, nous ont paru rendre ce supplément nécessaire.			
<i>Entre le détroit de Gibraltar & les Canaries sont :</i>			
L'Île de Madere. . .	<i>Funchal.</i> *	0°. 44'	32°. 38.
Cap. St. Laurent. . .	 *	0. 59.	32. 16.
I S L E S C A N A R I E S.			
Ténériffe.	<i>Sainte croix.</i> *	1°. 24'	28. 25.
Pic de Ténériffe.	 *	1. 0.	28. 17.
Île de Palme.	<i>Taffacorte.</i> *	359. 42.	28. 38.
Île Gomere.	<i>Le Fort.</i> *	0. 32.	28. 6.
Lancerote.	<i>Pointe Est.</i> *	4. 14.	29. 14.
Fortaventure.	<i>Pointe Ouest.</i> *	3. 8.	28. 4.
Île de Fer.	<i>Au Pic.</i> *	0. 0.	14. 57.
I S L E D U C A P V E R D.			
St. Jago.	<i>Porto Praya.</i> *	354. 7.	14. 54.

Avant l'arrivée des Européens, l'Américain du Nord, vivant du produit de sa chasse & de sa pêche, ne cultivoit point la terre; tout son pays étoit hérissé de forêts & de ronces. La ^{Productions indigènes (*)}

(*) La difficulté de nous procurer des détails plus étendus sur les productions indigènes de l'Amérique Septentrionale, nous a forcés à nous borner aux objets les plus connus; mais l'on travaille actuellement à l'histoire naturelle de ce pays & l'on doit desirer que les Américains qui s'en occupent, nous fassent bientôt jouir du fruit de leurs travaux.

culture n'a pu vaincre encore une habitude enracinée par des siècles , ni l'art corriger la nature. Mais ce climat , si long-temps ignoré ou négligé par les hommes , offre aussi des dédommagemens qui réparent les vices & les effets de cet abandon.

Entre les arbres qui sont propres à l'Amérique Septentrionale on compte sur-tout l'*Erable* & le *Cirier*. L'Erable y est très-commun ; c'est de ce bois qu'on fait les chaises , les tables ou autres meubles semblables. Sa sève est d'un grand usage dans les festins. Elle est blanche , très-claire , extrêmement rafraîchissante , laissant dans la bouche un agréable parfum , d'ailleurs salutaire & pectorale. C'est au moyen d'une incision qu'on extrait cette sève ; pour l'amener à l'état de sucre , on la fait évaporer par l'action du feu jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'un sirop épais. On la verse dans des moules de terre ou d'écorce de bouleau , le sirop se durcit en se refroidissant , & se change en un sucre roux presque transparent & assez agréable. Pour lui communiquer de la blancheur on y mêle quelquefois , en le fabriquant , un peu de farine de froment : mais cette préparation altère son goût. Ce sucre sert au même usage que celui de cannes : mais pour en avoir une livre , il ne faut pas moins de dix-huit ou vingt livres de liqueur. Ainsi le commerce n'en tirera jamais un grand profit. L'Erable tient lieu de cannes aux sauvages de l'Amérique. Cet arbre croît jusqu'à la hauteur du chêne , & se plaît sur le bord des ruisseaux dans des lieux humides ; l'incision

se fait dans le mois de Mars , au bas du tronc , & cette incision a deux ou trois pouces de profondeur : la liqueur des jeunes arbres est si abondante , qu'en une demi-heure elle remplit une bouteille de deux livres , mais si l'on veut conserver l'arbre , il ne faut y faire qu'une ou deux incisions.

Le Cirier est un arbrisseau rameux , tortueux , *Cirier*. irrégulier , qui se plaît dans un sol humide. Ses feuilles disposées alternativement sont étroites , entières ou dentelées , toujours couvertes de petits points dorés presque imperceptibles. Il porte des fleurs mâles & des fleurs femelles sur deux individus différens. Les premières forment des chatons , dont chaque écaille porte six étamines ; les secondes , disposées de même sur les jeunes rameaux , ont , au-lieu d'étamines , un ovaire surmonté de deux styles , qui devient une coque très-petite , dure , sphérique , recouverte d'une substance grenue , blanche & onctueuse. Ces fruits , dont l'assemblage a l'apparence d'une grappe , sont ramassés à la fin de l'automne & jetés dans l'eau bouillante. La substance dont ils sont enduits , se détache , surnage & s'enlève avec une écumoire. Lorsqu'elle est figée , elle est communément d'un verd sale. On la fait fondre une seconde fois pour la purifier. Elle devient alors transparente & d'un verd agréable. Cette matière , mitoyenne entre le suif & la cire , pour la consistance & la qualité , tenoit lieu de l'un & de l'autre aux premiers Européens qui aborderent dans ces contrées. Elle brûle plus lentement que le suif , est moins sujette à

se fondre, & comme l'odeur n'en est pas désagréable, elle obtient toujours la préférence partout où l'on peut s'en procurer sans la payer trop cher. Mêlée avec un quart de suif, elle brûle beaucoup mieux. Outre cette propriété, on en compose d'excellent fagon & de bons emplâtres pour les blessures. On s'en sert même pour cacheter.

Parmi la multitude d'oiseaux qui peuplent les forêts de l'Amérique Septentrionale, l'Oiseau-Mouche est un des plus singuliers. Son nom vient de sa petitesse; il a le bec long, pointu comme une aiguille; ses pattes n'ont que la grosseur d'une épingle ordinaire. On voit sur sa tête une huppe noire, d'une beauté incomparable; sa poitrine est couleur de rose, & son ventre est blanc comme du lait. Un gris bordé d'argent, & nuancé d'un jaune d'or très-brillant, éclate sur son dos, sur ses aîles & sur sa queue. Le duvet qui regne sur tout le plumage de cet oiseau, lui donne un air si délicat qu'il ressemble à une fleur veloutée, dont la fraîcheur se fane au moindre attouchement. Le printems est l'unique saison de cet oiseau charmant. Son nid, perché au milieu d'une branche d'arbre, est revêtu en dehors d'une mousse grise & verdâtre, garni en dedans d'un duvet très-mou, ramassé sur des fleurs jaunes. Ce nid n'a qu'un demi-pouce de profondeur sur un pouce environ de diamètre. On n'y trouve jamais que deux œufs, pas plus gros que les plus petits pois.

Semblable aux abeilles, ce léger volatile ne se nourrit que du suc des fleurs sur lesquelles on

le voit souvent voltiger ; quelquefois il se plonge dans le calice des plus grandes. Son vol produit un bourdonnement pareil à celui d'un rouet à filer. Malgré sa foiblesse il ne paroît pas méfiant ; les hommes peuvent s'approcher de lui jusqu'à huit ou dix pieds. Croiroit-on qu'un être si petit fût méchant, colere & querelleur ? Souvent ces oiseaux se font entre eux une guerre acharnée ; dans leur colere ou dans leur impatience ils poussent un cri semblable à celui du moineau. Tous les êtres ont une espece ennemie ; celle de l'Oiseau-Mouche est une grosse araignée très-friande de ses œufs, contre laquelle il ne les défend pas sans peine.

Les Abeilles sont abondantes dans l'Amérique Septentrionale ; mais l'on croit que cet insecte y a été apporté d'Europe. Depuis que les bras de l'industrie ont fertilisé la terre dans cette partie du monde, on a vu qu'elle pouvoit donner aux cultivateurs les mêmes plantes ou les mêmes fruits que l'Europe, & ce bienfait n'est pas le moins considérable dont ils aient été récompensés.

Lorsque les Anglois aborderent dans l'Amérique Septentrionale, les habitans vagabonds de ces contrées solitaires ne cultivoient qu'à regret un peu de Maïs. Cette plante a le port du roseau ; ses feuilles assez larges & fort longues, entourent à leur base la tige qui est ronde & noueuse par intervalles. Un panicule de fleurs mâles la termine : chacun des paquets dont il est composé, a deux fleurs recouvertes par deux écailles communes, & chaque fleur a trois éta-

mines renfermées entre deux écailles propres : à l'aisselle des feuilles inférieures se trouvent les fleurs femelles disposées en épi très-serré sur un axe épais & charnu, caché sous plusieurs enveloppes. Le pistil de ces fleurs, entouré de quelques petites écailles & surmonté d'un long style, devient une graine farineuse, presque sphérique, enfoncée à moitié dans l'axe commun. Sa maturité est annoncée par sa couleur & par l'écartement des enveloppes qui laissent appercevoir l'épi. Cette espèce de bled, ignorée alors en Europe, étoit la seule qui fût connue dans le Nouveau-Monde. La culture en étoit facile ; les sauvages se contentoient de lever du gazon, de faire des trous dans la terre avec un bâton, & de jeter dans chacun un grain de Maïs, qui en produisoit deux cens cinquante ou trois cens autres. Les préparations pour s'en nourrir n'étoient pas plus compliquées. On le piloit dans un mortier de bois ou de pierre, & après l'avoir réduit en pâte, on le cuisoit sous la cendre ; souvent même, on le grilloit seulement avant de le manger. Le Maïs réunit bien des avantages : sa feuille est très-bonne pour la nourriture des bestiaux, chose infiniment précieuse dans les contrées où les prairies ne sont pas communes.

Un terrain maigre, léger & sablonneux est celui qui convient le mieux à cette plante. Sa semence peut être gelée au printems, même à deux ou trois reprises sans que les récoltes soient moins abondantes. Enfin, c'est de tous les grains celui qui peut soutenir plus long-tems la sèche-

resse & l'humidité, aussi les Anglois se déterminèrent à le conserver & à le multiplier dans leurs établissemens ; ils en envoyèrent au Midi de l'Europe, dans les Indes-occidentales, & s'en servirent pour leur propre usage. (*)

L'Amérique Septentrionale est abondante en mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer ; & c'est à ces précieux dépôts que la terre recèle dans son sein , c'est à l'insatiable avidité des hommes pour les richesses, que l'Amérique est redevable aux Européens des lumières qu'ils y ont portées ; mais quand on considère à quel prix l'Amérique a acheté ces lumières, le problème proposé sur *le bien ou le mal de la découverte de l'Amérique*, loin de pouvoir se ré-

(*) Je n'écris point l'histoire naturelle de cette région. Ainsi de tous les reptiles qu'on y trouve je ne parlerai que du serpent à sonnettes. Celui-ci est trop connu pour qu'il soit besoin d'en faire la description ; j'observerai seulement qu'il est naturellement peureux. Jamais il n'attaque les passans, à moins qu'on ne l'irrite. La morsure en est très-venimeuse, & on l'avoit toujours regardée comme incurable jusqu'à la découverte qu'on fit, il y a quelques années dans la Nouvelle-Ecosse, d'une plante que sa propriété fit appeler la plante du serpent. La poudre en étant appliquée sur la piquûre, en forme de cataplasme, est un véritable antidote. Cette plante est facile à distinguer : la tige en est ronde, un peu plus grosse qu'une plume d'oie, de trois ou quatre pieds de hauteur : elle se couronne d'une fleur jaune d'une agréable odeur, qui ressemble à une marguerite commune, tant par la forme que par la grandeur. Ses feuilles, qui sont d'une figure ovale & étroite, sont soutenues par un pédicule d'environ un pouce de long, qui sort des nœuds de la tige : chaque pédicule a cinq feuilles, comme un pied de bled de Turquie.

foudre , ne laisse à l'esprit que des doutes & des entraves , & rend la question encore plus embarrassante : ce ne sera jamais qu'après avoir comparé ces biens & ces maux , qu'après les avoir pesés dans la balance de la justice & de la raison , qu'on pourra prononcer. De quel côté penchera-t-elle ? On l'ignore ; il est douteux qu'il en résulte un équilibre , encore moins une apparence en faveur de la somme des biens. Cette question intéressante , proposée par l'*Académie des Sciences de Lyon* , avoit excité autant mon admiration que mon enthousiasme ; elle me fit naître l'idée de l'approfondir & d'en chercher la solution ; mais , arrêté au milieu de mes recherches par mon insuffisance & par les obstacles qui se présentoient en foule , j'ai pensé qu'il ne m'appartenoit pas de la résoudre , & je me borne à faire des vœux pour que le travail d'un homme de génie vienne nous éclairer sur cette incertitude.

*Popula-
tion.*

L'Amérique Septentrionale compte environ quatre cens mille noirs. Le nombre des blancs s'y élève à deux millions cinq ou six cens mille ames ; si les calculs du Congrès ne sont pas exagérés , les citoyens doublent tous les quinze ou seize ans dans quelques-unes de ces Colonies , & tous les dix-huit ou vingt ans dans les autres. Cette grande population prend sa source dans les avantages que produit l'agriculture , & dans la nécessité d'avoir des enfans pour en augmenter les ressources & les produits. L'Agriculture , encouragée & nécessaire dans cette partie du monde , prépare un accroissement & une population qui
prou-

prouveront aux Européens que si ce bienfait va toujours en diminuant chez eux, ils ne doivent en accuser que la dépravation de leurs mœurs, leur paresse, leur goût pour les plaisirs & leur éloignement pour le mariage.

Possessions Angloises avant la guerre présente.

Plus il est flatteur d'exercer une immense domination, plus il est douloureux de la perdre; plus le degré de gloire où l'on est parvenu est éminent, plus la chute en est ordinairement rapide & honteuse. Les Carthaginois & les Romains offrent des exemples frappans de cette triste vérité. En supposant, comme nous l'avons déjà dit, que les fleuves qui coulent à l'extrémité des déserts immenses au-delà des Apalaches, aillent se perdre dans la mer du Sud, la *Grande-Bretagne* auroit embrassé par ses Colonies toutes les branches de la communication & du commerce du Nouveau-Monde. En passant d'une mer de l'Amérique à l'autre par ses propres terres, elle auroit touché, pour ainsi dire, à la fois aux quatre parties du monde; des possessions qu'elle avoit dans les Mers Orientales, elle auroit pu se transporter aux Indes Occidentales par la Mer Pacifique. Une fois qu'elle eût découvert les langues de terre, ou les bras de mer, l'isthme ou le détroit qui lient l'Asie à l'Amérique par l'extrémité du Septentrion, elle auroit aspiré peut-être à prédominer sur les deux Mondes par le commerce & par le nombre de ses flottes. Mais la fortune se joue de l'ambition

des hommes en leur laissant entrevoir ces jouissances ; & le tems en prouve la chimere.

La *Grande-Bretagne* , avant sa malheureuse guerre avec ses Colonies , étendoit son autorité sur la plus grande partie du Continent de l'Amérique Septentrionale, sçavoir :

La Nouvelle-Bretagne.

Le Canada.

La partie de la Louisiane située à l'Est du fleuve du Mississipi.

L'Acadie (*Nouvelle-Ecossé.*)

La Nouvelle-Angleterre.

La Pensylvanie.

La Virginie.

La Caroline.

La Floride.

I S L E S.

Terre-Neuve.

L'isle Royale (Cap-Breton.)

La Jamaïque.

Nombre de petites Antilles dont les principales sont :

La Grenade.

La Desirade.

La Barbade.

St. Christophe.

Antigoa.

La Barboude.

L'Anguille.

Newis.

St. Lucie.

Montferrat.

Tabago.

Ces possessions sont toutes, plus ou moins, un commerce direct avec les Colonies Américaines.

Outre les calculs précédens du *Voyageur Américain*, le commerce des Provinces Septentrionales de l'Amérique avec les Isles des Indes Occidentales équivaut au tiers, au moins, de celui qui se fait avec la *Grande-Bretagne* : il faut ajouter encore que les Provinces de la *Nouvelle-Angleterre, Connecticut, Rhode-Island & Nouvelle-Hampshire* négocient outre cela sur la côte d'Afrique avec quatre-vingt-dix vaisseaux pour la traite des Negres. Leurs cargaisons pour les Isles Antilles & la partie méridionale de l'Amérique, avec Surinam, Démerary & autres Isles à sucre des Indes Occidentales, consistent en rum, melasse, chandelles de *spermaceti*, tabac & autres provisions. Ces 90 navires apportent ordinairement 9900 Negres, lesquels, à 35 liv. par tête, rapportent une somme de 346,500 livres sterlings.

La construction des navires est considérable dans ces Provinces; on les envoie aux Antilles chargés de toutes sortes de provisions, qui y sont vendues en retour du produit de ces isles, qu'ils portent ensuite dans la *Grande-Bretagne*, où ils vendent vaisseaux & cargaison, & expédient de là des toiles à voile & autres articles pour achever l'équipement d'autres navires déjà sur les chantiers. Au reste, nous renvoyons le lecteur aux objets respectifs de chaque Province.

Dans les beaux jours du commerce de la *Grande-Bretagne* avec ses Colonies, la Mere-Patrie entretenoit, aux dépens de ses enfans, un si grand nombre de gens en place, que j'ai

penfé qu'on en verroit avec plaifir une énumération authentique, afin de fe faire une idée des dépenses énormes que ces charges devoient occasionner.

ETABLISSEMENT GÉNÉRAL.

- 1 Commandant en chef de toutes les forces de S. M. en Amérique, 1 Vice-Amiral.
- 1 Secrétaire d'Etat, 1 Sous-Secrétaire, 1 premier Commis en chef.
- 1 Commandant en chef de tous les vaisseaux.
- 1 Intendant général des forêts, 1 autre dans le Canada.
- 1 Auditeur général des plantations, 1 Député.
- 1 Sur-Intendant pour les affaires des Indes dans la partie Méridionale, 1 autre de même pour la Septentrionale.
- 4 Juges de la Cour supérieure de la Vice-Amirauté, refidant à Charles-Town, Philadelphie, Bofton & Hallifax.
- 5 Commiffaires à l'établiffement de la douane pour le continent de l'Amérique, les Bermudes & les Ifles de Bahama. 1 Secrétaire, 1 Caiffier, 1 Receveur-général, 1 Député-Caiffier, 1 Contrôleur-général, 1 Solliciteur général.
- 2 Inspecteurs généraux des exportations & des importations, 1 Inspecteur en chef, 1 Gardeminute.
- 1 Receveur général pour l'hôpital de Greenwich en Amérique.
- 1 Député-Maitre général des postes pour le Sud, 1 autre pour le Nord.

- 1 Intendant général des postes & grandes routes, 1 Intendant-général de terre pour le Sud, un autre pour le Nord.

P O U R L' A R M É E.

- 1 Général & Commandant en chef, 2 Aides-de-camp, 1 Secrétaire.
1 Major-général, 1 Aide-de-camp, 2 Brigadiers-généraux, 1 Deputé Adjudant général.
3 Majors de brigade, 1 Député Quartier-Maître général, 2 Assistans Quartier-Maîtres généraux.
2 Ingénieurs à New-York, 1 à Quebec, 1 à Hallifax, 1 à Philadelphie, 2 dans la Floride orientale, 2 dans l'occidentale.
1 Maître-général des barraques, 1 Juge-Avocat.
1 Chirurgien-général & 1 Directeur de l'hôpital.
1 Commissaire-général des magazins & provisions.
1 Député Maître-Payeur général.
1 Commissaire général des revues, 1 Prévot-Maréchal, &c. &c. Qu'on ajoute à cela le nombre prodigieux de subalternes que toutes ces places exigeoient, on sentira aisément combien la caisse des *Etats-Unis* doit être soulagée, depuis qu'ils ont arboré l'étendard de la liberté!

Tel a été le préjugé des Européens contre les peuples de l'Amérique jusqu'à la révolution actuelle, qu'ils n'imaginoient pas qu'il pût y avoir un sage gouvernement au-delà de l'Atlantique. Tout atteste cependant qu'avant cette époque, les Provinces, qui composent aujourd'hui les *Etats-Unis*, avoient toutes les fortes

d'établissmens qui peuvent contribuer au bon ordre, à l'harmonie, à une communication facile, en un mot, à tout ce qui constitue la félicité publique. Chaque Etat avoit ses Assemblées, sa cour de Chancellerie, son tribunal de justice ordinaire, sa chambre pour les causes civiles, ses sessions générales *de paix*, sa Cour d'Amirauté, ses Assemblées d'Amirauté, sa Cour d'appel, ses Officiers de douane, sa Milice provinciale, ses garnisons, ses Commissaires pour l'église & les écoles, ses Officiers de pilotage pour les rades & ports, ses Officiers de police pour la propreté & l'entretien des rues, ses Commissaires & Inspecteurs pour le tabac & autres denrées, ses Juges de paix, sa garde de nuit, ses tarifs, ses quayages, ses poids, ses magazins, ses postes, ses relais; en un mot, l'on voit régner tant d'ordre, de décence, de sûreté, de tranquillité dans Boston, Philadelphie, Savannah, Charlestown, St. Augustin, &c. &c. qu'il n'est personne qui, à tous ces égards, ne préférât le séjour de ces villes à celui de la ville la mieux policée de l'ancien Monde. Osons le dire : l'Amérique Septentrionale a eu son siècle d'or, & cela est si vrai que, sans déroger à la loi, on a vu jusqu'à 15 à 20 ans s'écouler sans qu'il ait été prononcé un seul arrêt de mort.

Peuples de l'Europe, cessez donc de regarder l'Amérique comme une région sauvage, & comme une terre inculte & négligée. Sachez que la civilisation y est parvenue au même degré de perfection que chez vous, & que peut-être elle surpassera la vôtre en vous forçant à l'admirer.

Quoique les *Usages de commerce* pratiqués ci-devant entre la *Grande-Bretagne* & les Colonies ne puissent être considérés comme devant subsister toujours les mêmes, ce n'est pas une raison pour les passer sous silence : ils serviront d'éclaircissement à ceux qui y sont intéressés par des opérations anciennes, & d'instruction pour ceux qui cherchent à se former une idée juste du commerce de l'Amérique Septentrionale. D'ailleurs, puisque c'est elle qui doit probablement changer un jour toute la constitution civile du nouvel Hémisphère, il faut être scrupuleux sur tout ce qui la concerne.

Usages de Commerce dans quelques-unes des principales villes de l'Amérique Septentrionale, tels qu'ils étoient suivis en 1774 relativement à leur Commerce avec la *Grande-Bretagne*, & tels qu'ils le sont encore sur-tout à l'égard du cours des changes.

Pour avoir 100 livres sterlings, la Virginie, la Nouvelle-Hampshire, Massachusset Rhode-Island, Connecticut donnoient. 125 liv. cour.

La Nord-Caroline. } 150. dito.
New-York. }

Les Jerseys. }
Les Etats de la Délaware. } 143 $\frac{3}{4}$
La Pensylvanie. }
Le Maryland. }

La Sud-Caroline. 700. dito.

La Géorgie. 108. dito.

La Floride orientale. } 100. dito.

La Floride occidentale. }

L'intérêt permis étoit de 8 p $\%$ par an, excepté en Virginie, où il n'étoit qu'à 6 p $\%$.

Le change à *Charles-Town*, capitale de la Sud-Caroline, étoit avec Boston £ 541. 13 $\frac{1}{2}$. 4 d . pour 100 liv. argent de permission.

New-York 400. — — . . 100 liv. cour. de New-York.

Philadelphie 433. 6. 8. . . 100 liv. cour. de Pensylvanie.

Le lettres de change se tiroient toutes sur la *Grande-Bretagne* New-York, & Philadelphie à 30 jours de vue ; rarement sur quelques autres Provinces ou Îles des Indes occidentales.

Les lettres de change qui revenoient à protêt assujettissoient le tireur dans la Nord-Caroline à 15 p $\%$ de rechange & 10 p $\%$ d'intérêt.

Dans la Sud-Caroline. . . 10. . . . dito. }
Dans la Géorgie. . . . 15. . . . dito. } 8 p $\%$ dito.
Dans les deux Florides. . 15. . . . dito. }

Tableau de la valeur des monnoies d'Angleterre, de Portugal & d'Espagne qui ont cours dans la Sud-Caroline, la Géorgie, &c.

		Grande-Bretagne.			Sud-Caroline.			Géorgie.		
		£.	s.	d.	£.	s.	d.	£.	s.	d.
Portugal. Angleterre.	Guinée. . . .	1.	1.	0.	7.	7.	0.	1.	3.	0.
	Ecu.	0.	5.	0.	1.	15.	0.	0.	5.	0.
	Schelling. . .	0.	1.	0.	0.	7.	0.	0.	1.	0.
	Six pences. .	0.	0.	6.	0.	3.	6.	0.	0.	6.
Espagne.	Johannes. . .	3.	12.	0.	26.	0.	0.	4.	0.	0.
	Demi-Johannes.	1.	16.	0.	13.	0.	0.	2.	0.	0.
	Moïdore. . .	1.	7.	0.	9.	15.	0.	1.	10.	0.
	Pistole. . . .	0.	16.	6.	6.	0.	0.	0.	18.	0.
	Demi-Pistole. .	0.	8.	3.	3.	0.	0.	0.	9.	0.
	Piece de 2 Pistol.	1.	13.	0.	12.	0.	0.	1.	16.	0.
	Piece de 4 pistol.	3.	6.	0.	24.	0.	0.	3.	12.	0.
	Dollar (1). . .	0.	4.	6.	1.	12.	8.	0.	5.	0.
	Demi-Dollar. .	0.	2.	3.	0.	16.	3.	0.	2.	6.
	$\frac{1}{2}$ dito. <i>milled.</i>	.	.	.	0.	8.	$1\frac{1}{2}$.	0.	1.	0.
$\frac{1}{4}$ dito un <i>milled.</i>	.	.	.	0.	7.	6.	0.	1.	0.	
$\frac{1}{8}$ dito <i>milled.</i>	.	.	.	0.	4.	$\frac{3}{4}$.	.	.	.	
Pistarine. . .	.	.	.	0.	6.	3.	.	10 $\frac{1}{2}$	.	
Dans la Floride Orientale		la pistole vaut,			6 $\frac{1}{2}$.	6 $\frac{1}{2}$.				
		le Dollar. . .			4.	8.				
		le Johannes, 16			Dollars.					
Dans la Floride occidentale		la Pistole vaut			4	Dollars.				
		le Dollar. . .			4 $\frac{1}{2}$.	8 $\frac{1}{2}$.				
		le Johannes, 17			Dollars.					
		le Moïdore, 6			Dollars.					

(1) Le Dollar est *actuellement* l'argent représentatif du commerce des Etats-Unis, dont le change direct avec la France est 1 Dollar pour 5 livres tournois, à 30 jours de vue.

Origine des Colonies dans l'Amérique Septentrionale.

Pendant que les Espagnols & les Portugais découvroient des mondes, & donnoient des loix à des nations inconnues, la France étoit tranquille spectatrice de tous ces événemens, & ne paroissoit point encore entraînée par l'esprit des conquêtes éloignées; un seul homme lui ouvrit enfin les yeux. Ce fut l'Amiral de Coligny, un des génies les plus étendus, les plus fermes, les plus actifs qui aient jamais illustré son siècle. Ce grand politique envoya l'an 1562, *Jean Ribaud* dans la Floride, contrée immense qui s'étend depuis le Mexique jusqu'à la Caroline. Si l'on eût suivi les ordres de Coligny, si la subordination eût été maintenue entre les Européens, le tems & la patience auroient rendu cette première tentative & les suivantes une source intarissable de gloire & de prospérité pour la France; mais on ne fit rien de ce qu'on devoit faire, & les entreprises furent sans succès jusqu'à l'année 1608, que *Samuel de Champlain*, après avoir remonté bien avant le fleuve St. Laurent, jeta sur ses bords les fondemens de Quebec, qui devint le berceau, le centre & la capitale de la Nouvelle-France, ou du Canada (1).

*Fondement
de Quebec
dans le Ca-
nada.*

(1) Ce nom vient de quelques Espagnols, qui étant venus chercher en cet endroit des mines d'or & d'argent, & n'en ayant point trouvés, s'écrierent en s'en allant : *Aca Nada*, il n'y a rien ici.

Les Européens y trouverent des forêts immenses, des rivières sans nombre, (1) qui leur offroient des causes toujours actives d'émulation & d'industrie, tandis que la chasse & la pêche, qui faisoient les principales occupations des sauvages, fournissoient à ceux-ci les marchandises contre lesquelles ils échangeoient leurs importations.

Il y avoit dans le Canada, trois langues principales, l'Algonquine, la Siouse & la Hurone; elles sont d'une énergie & d'une précision dont on a peine à donner une idée : les métaphores en sont plus hardies, plus familières dans la conversation qu'elles ne le sont dans la poésie même épique des langues de l'Europe. Ces peuples étoient divisés en plusieurs nations, dont le gouvernement étoit à peu près le même. Quelques-unes reconnoissoient des chefs héréditaires; d'autres s'en donnoient d'électifs; la plupart n'étoient dirigés que par leurs vieillards. C'étoient de simples associations fortuites & toujours libres, unies sans aucun lien. On peut se faire aisément une idée de leur gouvernement, si l'on ajoute que la volonté générale n'y assujettissoit pas même la volonté particulière.

Louis XIV, sur la fin de son règne, fut forcé de céder aux Anglois la *Baye d'Hudson*, *Terre-*

(1) On a attribué la cause du froid violent & long qu'on éprouve dans ces contrées, aux bois, aux sources, aux montagnes dont ce pays est couvert; mais d'autres Observateurs ajoutent à ces causes du froid, l'élevation du terrain, un ciel tout aérien, & rarement chargé de vapeurs; la direction des vents qui viennent du Nord au Midi par des mers toujours glacées.

Neuve, & l'*Acadie*, trois possessions, qui, avec le *Canada*, formoient l'immense pays connu sous le nom de *Nouvelle-France*.

Ces pays, après avoir été conquis tour-à-tour par les Anglois & les François, après avoir éprouvé tous les inconvéniens qu'entraîne après soi le changement de maître, furent finalement cédés à la *Grande-Bretagne* par le traité de Versailles du 10 Février 1763.

Le *Canada* est borné à l'Est par l'Océan, à l'Ouest par le Mississipi, au Sud par les Colonies Angloises & au Nord par des pays inconnus.

Quebec. *Quebec*, sa capitale, est à quinze cens lieues de la France & à cent vingt lieues de la mer ; elle est bâtie en amphithéâtre sur une péninsule formée par le fleuve St. Laurent & par la rivière St. Charles ; elle domine, d'un côté, sur de vastes campagnes qui l'enrichissent, de l'autre sur une rade très-sûre, ouverte à plus de deux cens vaisseaux : son enceinte est de trois milles. Au commencement de 1759 on y comptoit environ dix mille ames.

Après *Quebec* les deux autres villes principales du *Canada* sont *Mont-Real* & les *Trois-Rivieres* ; le commerce de pelleteries de cette dernière ville a passé presque entièrement à *Mont-Real*. Celle-ci est dans une île longue de dix lieues, large de quatre au plus, formée par le fleuve *St. Laurent*, soixante lieues au-dessus de *Quebec*. De tous les pays qui l'entourent, il n'en est point où le climat soit aussi doux, la nature aussi belle & la terre aussi fertile. La rivière du *Canada* ou de *St. Laurent* traverse

toute cette province du Sud-Est au Nord-Ouest. Elle a plus de 800 lieues de cours, plus de 200 brasses de profondeur, & à son embouchure plus de 80 mille pas géométriques de largeur : elle se jette par le golfe *St. Laurent* dans la mer du Nord; sa source est encore inconnue.

Le commerce principal du Canada étant en pelleteries, j'ai pensé qu'une courte exposition sur les animaux qui les fournissent pouvoit trouver ici sa place, & faire plaisir à ceux qui ne connoissent ces fourrures que de nom. *Pelleteries
du Canada:*

La Loutre est un animal vorace, qui, courant ou nageant sur les bords des lacs & des rivières, vit ordinairement de poisson, & quand il en manque, mange de l'herbe & même l'écorce des plantes aquatiques. Il est plus grand & plus commun dans le Nord de l'Amérique, sa fourrure y est aussi plus belle & plus noire que par-tout ailleurs. Son séjour & son goût dominant l'ont fait ranger parmi les amphibiens, qui vivent également dans l'air & dans l'eau : mais c'est improprement, puisque la Loutre a besoin de respirer à peu près comme tous les animaux terrestres.

La Fouine y est de 3 especes, commune, vison, & puante; elle a le poil brun, & plus foyeux que celle d'Europe.

Le Rat; il y en a de deux especes dont la dépouille entre dans le commerce; l'un, qu'on appelle rat de bois, a deux fois la grosseur de nos rats; son poil est communément d'un gris argenté, quelquefois d'un très-beau blanc. L'autre rat s'appelle musqué, parce que ses testicu-

les renferment du musc ; il a toutes les inclinations du castor dont il paroît même être un diminutif, & sa peau sert aux mêmes usages.

L'Hermine, qui est de la grosseur de l'écureuil, mais un peu moins allongée, a, comme lui, les yeux vifs, la physionomie fine, & les mouvemens si prompts que l'œil ne peut les suivre ; l'extrémité de sa queue longue, épaisse & bien fournie, est d'un noir de jais. Son poil, roux en été comme l'or des moissons ou des fruits, devient en hyver blanc comme la neige : cet animal vif, léger & joli, fait une des beautés du Canada : mais, quoique plus petit que la Martre, il n'y est pas aussi commun.

La Martre se trouve uniquement dans les pays froids, au centre des forêts, loin de toute habitation ; c'est un animal chasseur & vivant d'oiseaux. Quoique la Martre n'ait pas un pied & demi de long, les traces qu'elle fait sur la neige, paroissent être d'un animal très-grand, parce qu'elle ne va qu'en sautant & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Sa fourrure est recherchée, quoiqu'infiniment moins précieuse que celle de la *Martre*, si distinguée sous le nom de *Zibeline*. Celle-ci est d'un noir luisant. La plus belle, parmi les autres, est celle dont la peau la plus brune s'étend le long du dos jusqu'au bout de la queue. Les Martres ne quittent communément le fond de leurs bois impénétrables que tous les deux ou trois ans ; les naturels du pays en augurent un bon hiver, c'est-à-dire beaucoup de neige, qui doit produire une bonne chasse.

Un animal que les anciens appelloient *Lynx*, connu en Sybérie sous le nom de *Loup cervier*, ne s'appelle que *Chat-cervier* dans le Canada, parce qu'il y est plus petit que dans notre hémisphère. Cet animal, à qui l'erreur populaire n'auroit pas donné des yeux merveilleusement perçans s'il n'avoit la faculté de voir, d'entendre ou de sentir de loin, vit du gibier qu'il peut attraper, & qu'il poursuit jusqu'à la cime des plus grands arbres. On convient que sa chair est blanche & d'un goût exquis : mais on ne le recherche à la chasse que pour sa peau ; quoique le poil en soit fort long & d'un beau gris-blanc, elle est moins estimée pourtant que celle du renard. — Celui de Moscovie a le poil tout-à-fait noir & d'un mérite plus rare que celui du Canada moins septentrional & plus humide.

On tire de l'Amérique Septentrionale outre ces menues pellereries, des peaux de Cerf, de Daim & de Chreveil, des peaux de Renne sous le nom de *Caribou* ; des peaux d'Elan sous le nom d'*Orignal*. Ces peaux fortes, douces & moëlleuses servent à faire d'excellens buffles qui pesent très-peu.

Les sauvages y font la chasse de l'*Ours*, qui le plus ordinairement est noir, comme dans tout climat froid & rigoureux.

Le Castor. Cet animal qui possède les dons secourables de la société sans en éprouver comme nous les vices & les malheurs, cet animal à qui la nature donne le besoin, inspire le desir de vivre avec ses semblables pour la propagation

& la conservation de son espèce, cet animal, doux, touchant, plaintif, dont l'exemple & le fort arrachent des larmes d'admiration & d'attendrissement au philosophe sensible, le Castor qui ne nuit à aucun être vivant, qui n'est ni carnacier ni sanguinaire, ni guerrier, est de tous les animaux celui que le chasseur poursuit avec le plus d'ardeur & d'activité à cause de la richesse de la peau.

Long d'environ 3 à 4 pieds, épais dans une proportion qui lui donne entre 50 à 60 ll. de pesanteur, qu'il doit sur-tout à la grosseur de ses muscles, le Castor a la tête comme un rat, il la porte baissée avec le dos arqué comme une souris. *Lucrece* a dit, non pas que l'homme a reçu des mains pour s'en servir ; mais qu'il a des mains & qu'il s'en est servi : de même le Castor a des membranes aux pieds de derrière, & il nage ; il a des doigts séparés aux pieds de devant, & ceux-ci lui tiennent lieu de mains ; il a la queue plate, ovale, couverte d'écailles, & il l'emploie à travailler & à traîner des fardeaux ; il a quatre dents incisives & tranchantes, & il en fait des outils de charpente.

Tous ces instrumens, qui ne sont presque d'aucun usage au Castor quand il est seul, ou qui ne le distinguent point alors des autres animaux, lui font développer une industrie supérieure à tous les instincts, quand il vit en société.

Sans passions, sans violence & sans ruse, dans l'état isolé, à peine ose-t-il se défendre ; à moins qu'il ne soit pris, il ne fait pas mordre : mais, au défaut d'armes & de malice, il a dans
l'état

l'état social tous les moyens de se conserver sans guerre, & de vivre sans faire ni souffrir d'injure.

Cet animal paisible, & même familier, est d'ailleurs indépendant, & ne s'attache à personne, parce qu'il n'a besoin que de lui-même; il vit en communauté, mais il ne veut, ni servir, ni commander : un instinct muet au-dehors, mais qui lui parle au-dedans, préside à ses travaux.

On trouve des Castors en Amérique depuis le 30^e. d. de latit. Sept. jusqu'au 60^e. Toujours clair-semés au Midi, leur nombre croît, & leur poil brunit en avançant au Nord. Ils sont jaunes & couleur de paille chez les Illinois, châtains un peu plus haut, couleur de marron au Nord du Canada. On en trouve enfin de tout noirs, & ce sont les plus beaux; cependant sous ce climat, le plus froid qui soit habité par cette espèce, il y en a parmi les noirs de tout-à-fait blancs, d'autres tachés de gris ou de roux sur la croupe.

La traite des pelleteries fut le premier objet du commerce des Européens dans le Canada. La Colonie Française fit d'abord ce commerce à *Tadoussac*, port situé à 30 lieues au-dessous de Québec. Vers l'an 1640, la ville des trois Rivières, bâtie à 25 lieues plus haut que cette capitale, devint un second entrepôt. Avec le tems Montréal attira seul toutes les pelleteries; on les y voyoit arriver au mois de Juin sur des canots d'écorce d'arbre. Bientôt les Anglois de la *Nouvelle-York*, jaloux du commerce des Français, chercherent les moyens de détourner une si grande circulation.

Loup-marin amphibie. Il y a deux sortes de *Loups-marins*, ceux de la *grosse espece* pesent jusqu'à deux mille livres, & semblent avoir le nez plus pointu que les autres; on les prend aisément.

Les petits, dont la peau est communément tigrée, sont plus vifs & plus adroits à se tirer des pieges qu'on leur tend. Le *Loup-marin* a la peau dure & couverte d'un poil ras; il naît blanc, mais il devient noir ou roux en croissant; quelquefois il réunit les trois couleurs.

La peau de *Loup-marin* servoit autrefois à faire des manchons, mais on l'emploie à présent à couvrir des malles, à faire des souliers & des bottines; lorsqu'elle est bien tannée, elle a à peu près le même grain que le maroquin. Si d'une part elle est moins fine, elle en conserve plus long-tems sa fraîcheur. On ne doit pas passer sous silence le *Veau-marin*, animal remarquable par ses dents: il en a deux principales aux deux côtés de la mâchoire inférieure, longues & grosses comme le bras d'un homme, qui font une très-belle ivoire.

Bois du Canada. Le Canada abonde en bois excellent pour la marine. Le défaut de capacité dans les exploit-teurs nuit d'abord à la réputation de ce bois, parce qu'au-lieu de couper des arbres sur les hauteurs, où le froid & l'air les rendent plus durs en en resserrant les fibres, ils les prirent constamment dans les marais & sur le bord des rivières, où l'humidité leur donne un tissu gras & lâche. On les faisoit conduire sur des radeaux, au-lieu de les transporter dans des barques; exposés ensuite à toutes les intempéries de l'air,

ils y contractoient une moisissure ou une espece de mousse qui les échauffoit, au-lieu que sous des hangars ils se seroient conservés & durcis.

L'isle du *Cap-Breton* est située à l'entrée du golfe St. Laurent. Terre-Neuve, à son orient sur la même embouchure, n'en est éloignée que de 15 à 16 lieues, & l'Acadie, à son couchant, n'en est séparée que par un détroit de trois à quatre lieues. Sa longueur est d'environ trente-six lieues, & sa plus grande largeur vingt-deux. Tous ses ports sont ouverts à l'Est en tournant au Sud. On ne trouve sur le reste de son enceinte que quelques mouillages pour de petits bâtimens, dans des anses ou entre des islets. Le climat est très-froid, & la prodigieuse quantité de lacs long-tems glacés, qui couvrent presque toute l'isle, l'étendue de ses forêts qui la rendent inaccessible aux rayons du soleil, bornent son commerce à la pêche : on pourroit y ajouter le bois de chêne propre pour bâtir, pour fortifier une grande ville, que l'on peut exploiter dans les environs. La stérilité du sol fait que les habitans de l'isle ne se sont jamais occupés de l'agriculture ; les premiers grains qu'on essaya d'y semer n'ont pu parvenir à leur maturité.

Les François, qui en prirent possession au mois d'Août 1713, en furent proprement les premiers habitans ; ils changerent son nom en celui de *l'Isle Royale*. Le port de Louisbourg, qui en est la capitale, est situé sur la côte orientale de l'isle ; sa profondeur est au moins d'une lieue, & sa largeur dans l'endroit le plus étroit a plus d'un quart de lieue.

Cap-Breton ou Isle Royale.

Louisbourg.

La ville de *Louisbourg*, située sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, est de figure oblongue. Elle a environ une demi-lieue de tour; ses rues sont larges & régulières.

Ile St. Jean. *L'Isle St. Jean*, plus avancée dans le golfe St. Laurent, a 22 lieues de long, & n'en a qu'une dans sa plus grande largeur. Sa courbure naturelle, qui se termine en pointe aux deux extrémités, lui donne la forme d'un croissant. Les François, qui d'abord n'avoient examiné cette île que superficiellement, en jugèrent la possession peu avantageuse; mais la perte de l'Acadie & de Terre-Neuve leur ouvrit les yeux sur ce qu'elle pouvoit valoir, & ils pensèrent aux moyens d'en tirer parti. Si l'hiver y est long, le froid excessif, la neige abondante & la quantité d'insectes prodigieuse, ces désagréemens sont puissamment compensés par une côte saine, un port excellent & des havres commodes. On y vit un pays uni, que la nature avoit enrichi, des prairies abondantes coupées par une infinité de petits ruisseaux qui les traversent; un sol extrêmement varié, propre à la culture de toutes les espèces de grains; du gibier & des bêtes fauves sans nombre; un grand abord des meilleures sortes de poissons; enfin, une population de sauvages plus considérable que dans les autres îles.

Ces avantages firent naître le double projet de défricher cette île, & d'y établir une grande pêche de morue; mais ces commencemens d'industrie ayant été limités & gênés par des prohibitions, & sur-tout par des privilèges exclusifs,

source naturelle du dépérissement de toute nouvelle entreprise, il ne résulta de ces dépenses & de ces projets que le regret de les avoir faits.

L'île ne recevoit annuellement d'Europe qu'un ou deux petits bâtimens qui abordoient au port *la Joie*. C'est Louisbourg qui fournissoit à ses besoins; elle les payoit avec son froment, son orge, son avoine, ses légumes, ses bœufs & ses moutons. Lorsque les Anglois s'emparèrent de cette île, ils eurent la mauvaise politique d'en chasser plus de trois mille François, qui, depuis peu, y avoient formé des établissemens. Dès que les traités eurent assuré cette propriété aux vainqueurs, le Gouvernement en fit des concessions; on imagina de partager à divers particuliers le sol de *Saint-Jean*, sous la condition qu'après dix ans d'une jouissance gratuite, ils paieroient chaque année au fisc, comme dans la plupart des provinces du Continent Américain, 2. liv. 10s. 7. den. & demi pour chaque centaine d'acres qu'ils possédroient: soit paresse ou découragement, ces nouveaux propriétaires cédèrent, pour plus ou moins de tems, pour une rente plus ou moins forte, leurs droits à des Irlandois, sur-tout à des montagnards Ecoïlois. Le nombre des Colons ne s'éleve pas encore au-dessus de douze cens. Ils n'ont aucune liaison avec l'Europe; c'est avec Quebec, c'est avec Hallifax seulement qu'ils commercent. *Saint-Jean* fut une dépendance de la *Nouvelle-Ecosse* jusqu'en 1772; à dater de cette année, il forme un Etat particulier. Le port *la Joie*, maintenant ap-

Charlotte-Town. pellé *Charlotte-Town*, est le chef-lieu de la Colonie.

Nouvelle-Ecosse ou Acadie. Le nom de *Nouvelle-Ecosse* qui embrasse aujourd'hui la longueur de trois cens lieues de côtes comprises depuis les limites de la *Nouvelle-Angleterre* jusqu'à la rive méridionale du fleuve St. Laurent, ne paroît avoir désigné dans les premiers tems qu'une grande péninsule de forme triangulaire, située vers le milieu de ce vaste espace. Cette péninsule, que les François appelloient Acadie, est très-propre par sa position à servir d'asile aux bâtimens qui viennent des Antilles. Elle leur montre de loin un grand nombre de ports excellens, où l'on entre & d'où l'on sort par tous les vents. On voit beaucoup de morue sur ses rivages, & encore davantage sur de petits bancs qui n'en sont éloignés que de quelques lieues. L'aridité de ses côtes offre du gravier pour sécher le poisson; & la bonté des terres intérieures invite à toutes sortes de cultures. Ses bois sont propres à beaucoup d'usages : le Continent voisin attire par l'appât de quelques pelleteries.

Ce fut en 1604 que les François s'établirent en Acadie, quatre ans avant d'avoir élevé la plus petite cabane dans le Canada. *Port-Royal*, qui étoit la seule défense de la Colonie, fut appelé *Anapolis* en l'honneur de la Reine Anne, quand les Anglois en prirent possession.

Au Sud-Est de la péninsule d'Acadie les Anglois fonderent en 1749 une Colonie dans un endroit que les sauvages appelloient autrefois *Chibouctou*, & que les Anglois nommerent en-

• *ville Halifax* ; c'est actuellement une ville en- *Halifax.*
 tourée de bonnes fortifications. Suivant les ob-
 servations & les remarques de M. de Chabert,
Halifax est à 65^d. 51'. 8^{1/2}'. de long & à 44^d.
 39'. 4^{1/2}'. de lat. mérid. de Paris.

L'île de *Terre-Neuve* n'est séparée de la *Terre.*
 côte de Labrador que par un canal de médiocre *Neuve.*
 largeur, connu sous le nom de détroit de *Belle-*
Île. Sa forme triangulaire renferme un peu plus
 de trois cens lieues de circonférence ; le peu
 qu'on connoît de son intérieur est rempli de ro-
 chers escarpés, de montagnes couronnées de
 mauvais bois, de vallées étroites & sablonneu-
 ses. Ces lieux inaccessibles sont remplis de bê-
 tes fauves, qui s'y multiplient d'autant plus ai-
 sément qu'on ne sauroit les y poursuivre. Jamais
 on n'y a vu d'autres sauvages que quelques Ef-
 kimaux venus du Continent dans la saison des
 chasses. La côte est par-tout remplie d'anfes, de
 rades, de ports, quelquefois couverte de mouf-
 se, mais plus communément de petits cailloux
 qui semblent destinés à sécher le poisson qu'on
 prend aux environs.

La découverte de *Terre-Neuve* fut faite en
 1497 par le Veniten *Jean Cabot* ; après plu-
 sieurs voyages que les Anglois y firent, la pêche
 de la morue leur parut mériter toute leur atten-
 tion, & ce fut pour protéger ces commence-
 mens d'un nouveau commerce, qu'Elizabeth
 envoya, en 1582, dans ces parages, le *Cheva-*
lier Hampshbrée avec cinq navires, pour assurer
 à perpétuité à chaque pêcheur la partie de la
 côte qu'il auroit choisie. Ce nouvel ordre de

choses multiplia tellement les expéditions pour Terre-Neuve, qu'on y vit en 1615 deux cens cinquante navires Anglois, dont la réunion pouvoit former quinze mille tonneaux : quelques années après il s'y forma des habitations fixes. Ces pêcheurs, placés à différentes distances les uns des autres, prirent *Saint-Jean* pour leur point de réunion ; ils trouvoient là des armateurs venus de la métropole, qui, en échange des produits de la pêche, fournissoient à tous leurs besoins.

Morue. La morue est infiniment plus abondante à *Terre-Neuve*, que dans les mers du Nord de l'Europe ; elle est aussi plus délicate, quoique moins blanche ; mais elle n'est pas un objet de commerce lorsqu'elle est fraîche. Son unique destination est alors de servir de nourriture à ceux qui la pêchent. Salée & séchée, ou seulement salée, elle devient précieuse pour une grande partie de l'Amérique & de l'Europe. Celle qui n'est que salée se nomme morue verte, & se pêche au grand banc. Cette bande de terre est une de ces montagnes qui se forment sous les eaux des débris du Continent : les deux extrémités de ce banc se terminent tellement en pointe, qu'il n'est pas aisé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent soixante lieues de long sur quatre-vingt-dix de large. Vers le milieu, du côté de l'Europe, est une espece de baie qui a été nommée *la Fosse*. Le soleil ne s'y montre presque jamais, & le ciel y est, le plus souvent, couvert d'une brume épaisse & froide.

La morue dispaçoit presque toujours du grand banc & des petits bancs voisins, depuis le milieu de Juillet jusqu'à la fin d'Août; à cet intervalle près, la pêche s'y fait toute l'année. La pêche de la baleine se fait dans le golfe St. Laurent & dans les parages qui le joignent, sur des mers moins orageuses, moins embarrassées de glaces que le Groënland; dès-lors elle commence plutôt & finit plus tard.

En 1764 on démembra du Canada la côte de *Labrador* pour la réunir à *Terre-Neuve*. Le *Labrador*, dont on connoît très-peu de chose, est situé près la *Baye-d'Hudson*.

Ce détroit, dont la profondeur est de dix degrés, est formé par l'Océan dans les régions éloignées du Nord de l'*Amérique*; son embouchure a six lieues de largeur. L'entrée n'en est praticable que depuis le commencement de Juillet jusqu'à la fin de Septembre, encore ne cesse-t-elle pas d'être dangereuse alors par rapport aux montagnes de glaces auxquelles des navigateurs ont donné quinze à dix-huit cents pieds d'épaisseur. Tout se ressent sous cette zone glaciale de la stérilité de la nature : les hommes y sont en petit nombre & d'une taille qui n'excede guere quatre pieds; on voit dans leurs traits une altération totale. Tels sont les Esquimaux qui habitent non-seulement le Labrador, où ils ont pris leurs noms, mais encore les contrées qui s'étendent depuis la pointe de *Belle-Isle* jusqu'aux régions les plus septentrionales de l'*Amérique*. Croiroit-on que ces peuples passent l'hiver sous des huttes construites à la hâte

de cailloux liés entre eux par un ciment de glace, sans autre feu que celui d'une lampe allumée au milieu de la cabane, pour y faire cuire le gibier & le poisson dont ils se nourrissent? La chaleur de leur sang & de leur haleine, jointe à la vapeur de cette légère flamme, suffit pour changer leurs cafes en étuves.

Henri *Hudson*, occupé du soin de chercher au *Nord-Ouest* un passage pour entrer dans la mer du Sud, découvrit ce pays en 1607. La *Baye-d'Hudson* n'est, à proprement parler, qu'un entrepôt de commerce de pelleteries. Quoique les fourrures de ces cantons soient fort supérieures à celles qui sortent des contrées moins septentrionales, on les a à beaucoup meilleur marché. Les naturels donnent dix castors pour un fusil, un pour une hache, ou une livre de tabac, &c.

Floride. Sous le nom de *Floride* l'ambition Espagnole comprenoit anciennement toutes les terres de l'Amérique, qui s'étendent depuis le golfe du Mexique jusqu'aux régions les plus septentrionales; mais la fortune qui se joue de l'orgueil national, a resserré depuis long-tems cette dénomination illimitée dans la péninsule que la mer a formée entre la Géorgie & la Louisiane : on y recueille beaucoup de sassafras & d'indigo.

Par le traité de paix de 1763, la Floride passa au pouvoir des Anglois, qui partagerent cette acquisition en deux gouvernemens. Saint-Augustin devint le chef-lieu de la Floride Orientale, & Pensacola de la Floride occidentale. Ces

villes, qui étoient en même tems d'assez bons ports, ne réunissoient pas sans doute toutes les commodités dont elles étoient susceptibles; mais c'étoit toujours un grand bonheur d'avoir trouvé ce qu'elles en possédoient. Les Florides qui, en 1769, n'exportèrent que pour 673 mille 209 livres 18*s*. 9 *d*. de denrées, ont un avantage marqué sur le reste de ce grand Continent par leur heureuse situation & par la température de l'air.

Saint Augustin est situé sur la côte orientale de la péninsule, baigné par les eaux de l'Océan Atlantique, à 80 lieues environ de l'embouchure du golfe de la Floride ou du Canal de *Bahama*, & environ 47 de la ville & rivière de *Savannah*.

Pensacola, capitale de la Floride occidentale, est un havre excellent dans la baie du Mexique, à 11 lieues à l'Est des *Port-Lewis & Mobile*, & 158 à l'Ouest de *l'Isle des Tortues*.

Hâtons-nous d'en venir aux détails qu'il nous reste à donner sur les *Treize-Etats-Unis* & indépendans dans cette partie du monde.

ÉTATS-UNIS INDÉPENDANS.

Un des plus grands & des plus mémorables événemens de ce siècle est sans doute l'indépendance Américaine. S'il est beau de lever l'étendard de la liberté & de s'affranchir des vexations du despotisme, il est dangereux aussi de l'entreprendre, à moins qu'un sentiment intime de confiance, fondé sur la justice des réclamations,

n'exalte dans l'esprit du peuple le besoin d'une révolution préparée en secret par la politique prudente & réfléchie des Chefs qui la méditent. Alors cette effervescence devenant générale, on tenteroit envain d'en détruire les principes, & de soumettre un peuple pareil aux loix de l'ancien Gouvernement qu'il veut abjurer. Tel est le point de vue sous lequel on doit considérer la cause Américaine, & le peu de succès des armes Britanniques dans cette partie du monde.

Il se passera encore bien des siècles & des scènes de défolation avant que l'indépendance des Treize-Etats-Unis amène celle de toute l'Amérique. C'est du conflit des biens & des maux des deux Hémisphères que doit naître cette scission générale qui ébranlera les trônes de l'Europe, en leur faisant perdre les sources abondantes où ils puisoient leurs richesses. Le Nouveau-Monde, en recouvrant son ancienne liberté, deviendra peut-être assez redoutable pour nous intimider jusques dans nos propres foyers.

Les naturels de l'Amérique ne sont, sans doute, pas sans vices; mais il s'en faut beaucoup que la corruption soit aussi grande parmi eux que chez les Européens; au-lieu que leurs vertus, puisées dans la nature & dans la simplicité des mœurs, ne sont point comme chez nous ou l'ouvrage de l'hypocrisie, ou celui de l'orgueil. C'est la vertu sans mélange, sans ornement, telle enfin qu'elle étoit dans les tems heureux où l'innocence primitive de l'homme n'avoit point à lutter contre l'empire des pas-

sions & le danger toujours renaissant du mauvais exemple & de la séduction.

Des fureurs & des dévastations des Européens dans l'Amérique, il résultera cependant un bien pour les habitans de ce nouvel hémisphère : l'esprit de *sociabilité*, le développement des lumières dans les arts & les sciences, succédant à l'ignorance & à la barbarie, les naturels se rapprocheront plus entre eux, deviendront plus communicatifs, & se prêteront mutuellement des secours. Je fais que les arts & les sciences entraînent bien des maux après eux, qu'ils sont l'aliment du luxe, cause continuelle de la dépravation des mœurs, & dont il ne faut pas espérer de s'affranchir jamais. Mais si les biens doivent toujours être en équilibre avec les maux, sans qu'il tienne au pouvoir de l'homme d'en déranger l'ordre immuable & éternel, il faut espérer que les Américains, en général plus sages que nous, profiteront de leurs lumières & de notre exemple pour se garantir des vices de nos constitutions, de nos loix & de nos sociétés.

Le tolérantisme paroît déjà faire la base fondamentale des loix de Treize - Etats - Unis, & cette sage politique prépare le bonheur & la population de cette République naissante. Heureux le peuple qui, après avoir adopté ce principe, s'y tiendra fortement attaché ! C'est par ses mains que s'opérera la grande révolution dont l'indépendance de l'Amérique Septentrionale n'est que le prélude ; heureux, dis-je, le peuple qui faisant chérir son gouvernement aux indige-

nes, leur fera quitter leurs retraites pour concourir avec eux à l'accroissement de la population du Nouveau-Monde, & à la gloire de briser à jamais ses fers.

Tous les cœurs sensibles & bons doivent desirer que l'Europe voie cette révolution sans jalousie & sans crainte, & que la considérant comme un décret éternel & inviolable, elle s'empresse d'y donner les mains en sacrifiant des prétentions imaginaires que la force lui a données, & que la force peut lui enlever de même. Laissons à ces nouveaux peuples le droit de nous apporter leurs productions & leurs marchandises; laissons leur commerce libre ainsi que leur industrie, & que la nation Européenne qui les traitera le mieux, soit seule celle qui puisse avoir des droits à leur préférence; désirons enfin qu'une noble émulation ainsi qu'une douce fraternité soient à jamais entre eux & nous les liens indissolubles de nos rapports & de nos besoins mutuels. Les traités de commerce & d'amitié que les Etats-Unis se proposent de faire avec les Puissances de l'Europe, sont fondés sur ces principes heureux. Cherchons maintenant quelle fut l'origine de la première confédération de ces Etats pour la liberté.

En 1643 les quatre Provinces de la *Nouvelle-Angleterre* (1) *Massachusset*, *Nouvelle Hampsbire*, *Connecticut* & *Rhode-Island*, qui dans l'ori-

(1) Cette contrée, située à l'Est de l'Amérique Septentrionale fut découverte au commencement du siècle dernier sous le nom de Virginie Septentrionale, & les premiers Européens qui l'habiterent, furent des presbytériens

gine n'avoient rien de commun entre elles, formèrent une confédération sous le nom de *Colonies-Unies*, pour se garantir de l'insurrection & des attaques des sauvages. En vertu de cette union, deux Députés de chaque établissement devoient se trouver dans un lieu marqué pour y décider des affaires de la *Nouvelle-Angleterre*, suivant les instructions de l'assemblée particulière qu'ils représentoient. Cette association ne blessait en rien le droit qu'avoit chacun de ses membres de se conduire en tout à sa volonté. Leur indépendance de la métropole n'étoit guere moins entière. Il est vrai qu'en consentant à ces établissemens, on avoit réglé que leur code ne contrarieroit en rien la législation de la Mere-Patrie; que le jugement de tous les grands crimes commis sur leur territoire, lui seroit réservé; que leur commerce viendrait tout entier à ses rades; mais aucun de ces devoirs ne fut rempli; d'autres obligations moins importantes étoient également négligées. L'esprit républicain avoit déjà fait de trop grands progrès, pour qu'on se tint lié par ces arrangemens. La soumission des Colons se bornoit à reconnoître vaguement le Roi d'Angleterre pour Souverain.

Massachusset, la plus florissante des quatre Provinces, se permettoit encore plus de choses que les autres, & se les permettoit plus ouvertement. Une conduite si fiere attira sur elle le ressentiment de Charles II. Ce Prince annulla, en

Anglois que le fanatisme avoit chassés de leur patrie : c'est ainsi, dit Raynal, que ce fléau qui avoit dépeuplé l'Amérique au Midi, devoit la repeupler au Nord.

1684, la charte que son pere avoit accordée; il établit une administration presque arbitraire, & ne craignit pas de faire lever des impôts pour son propre usage. Le despotisme ne diminua pas sous son successeur; aussi à la premiere nouvelle de sa destitution, son Lieutenant fut arrêté, mis aux fers & renvoyé en Europe. Par la suite Guillaume III. gêna encore plus la liberté de la Province par le genre d'administration qu'il y introduisit. Un même chef régissoit les quatre Provinces, mais avec les maximes qui convenoient à chaque Colonie. Connecticut & Rhode-Island restoient en possession de leur contrat primitif pour les récompenser de leur soumission. Quant à la nouvelle Hampshire, elle avoit toujours été conduite sur les mêmes principes adoptés pour Massachusset. Les Colonies, au-lieu de se voir affranchies, comme les habitans de la *Grande-Bretagne*, des droits de douane sur la pêche de la baleine, devoient payer un droit de 56 liv. 5 sous par tonneau à leur entrée dans la métropole; ce droit étoit cependant réduit à la moitié, lorsque l'importation se faisoit par les propres navires de la *Grande-Bretagne*. Cette vexation fut encore plus grande, quand à cet impôt, déjà trop onéreux, on en ajouta un autre, en 1699, de 5 sous 7 deniers par livre pesant de fanons. Cette nouvelle taxe eut des suites si funestes, qu'il fallut la supprimer en 1723; on en excepta cependant la pêche du Continent Septentrional. A quelques réclamations près, tout paroissoit tranquille dans les Colonies, & rien ne sembloit annoncer à l'Angle-

l'Angleterre l'orage qui devoit l'écraser sous le poids d'une guerre intestine , & la priver pour jamais de ses Colonies. La premiere explosion fut occasionnée , en 1764 , par ce fameux acte du timbre , qui défendoit d'admettre dans les tribunaux aucun titre qui ne seroit pas écrit sur du papier marqué & vendu au profit du fisc.

Les Provinces Angloises du Nord de l'Amérique s'indignent toutes contre cette usurpation de leurs droits les plus précieux & les plus sacrés ; & , d'un accord unanime , hommes & femmes renoncent à la consommation de ce que leur fournissoit la métropole , jusqu'à ce qu'elle ait retiré un bill illégal & oppresseur. Après deux ans l'acte du timbre est révoqué ; mais le Parlement , honteux d'avoir plié , veut , en 1767 , que ce qu'il n'a pu obtenir de revenu par le moyen du timbre , soit suppléé par un impôt sur le verre , le plomb , le carton , les couleurs , le papier peint & le thé , portés d'Angleterre en Amérique. Les peuples du Continent Septentrional ne sont pas moins révoltés de cette innovation que de la premiere.

Trois ans s'écoulerent cependant , sans qu'aucune des taxes qui bleffoient si vivement les Américains fût perçue. C'étoit quelque chose ; mais ce n'étoit pas tout ce que prétendoient des hommes jaloux de leurs prérogatives ; ils vouloient une renonciation générale & formelle à ce qui avoit été illégalement ordonné , & cette satisfaction leur fut accordée en 1770. On n'en excepta que le thé ; mais ce droit ne fut pas plus exigé que les autres. Le ministère , trompé par

ses Délégués, croyoit, sans doute, les dispositions changées dans le Nouveau-Monde, lorsqu'en 1773, il ordonna la perception de l'impôt sur le thé. A cette nouvelle, l'indignation est générale dans l'Amérique Septentrionale.

Dans quelques Provinces on arrête des remerciemens pour les navigateurs qui ont refusé de prendre sur leurs bords cette production ; dans d'autres, les négocians à qui elle avoit été adressée refusent de la recevoir ; ici, on déclare ennemi de la Patrie quiconque osera la vendre ; là on charge de la même flétrissure ceux qui en conserveront dans leurs magasins. Plusieurs contrées renoncent solennellement à l'usage de cette boisson ; un plus grand nombre brûle ce qui lui reste de cette feuille, jusqu'alors l'objet de leurs délices. Le thé expédié pour cette partie du globe, étoit évalué cinq ou six millions, & il n'en fut pas déchargé une seule caisse. Boston fut le principal théâtre de ce soulèvement. Ses habitans détruisirent dans le port même trois cargaisons de thé qui arrivoient d'Europe.

Le Parlement d'Angleterre, irrité de l'opiniâtreté des Bostoniens, fit fermer, le 13 Mars 1774, le port de Boston : il fut défendu par un bill d'y rien débarquer, ni d'y rien prendre. La Cour de Londres s'applaudissoit d'une loi si rigoureuse, & ne doutoit pas qu'elle ne ramenât cette ville à son devoir, ou que ses voisins, alarmés du danger qui la menaçoit, ou jaloux de profiter de sa disgrâce, ne cherchassent à s'en prévaloir pour en tirer avantage ; mais l'attente du ministère est généralement trompée. Boston

reste ferme & brave l'orage ; les esprits s'exaltent de plus en plus ; le cri de la religion renforce celui de la liberté , & les liens qui unifioient jadis les Américains à l'Angleterre sont rompus pour jamais. L'exemple des Bostoniens entraîne les autres habitans de Massachusset , & l'union du plus grand nombre ; & dès-lors se forme la République des Treize-Etats-Unis (*) dans l'ordre suivant.

		Longitudes.	Lat.	Sept.
1. Nouv. Hampshire.	<i>Portsmouth.</i>	307°. 30.	43°.	7.
2. Massachusset.	<i>Boston.</i>	307.	3. 42.	25.
3. L'Isle de Rhode.	<i>New-Port.</i>	305.	50. 41.	30.
4. Connecticut.	<i>New-Haven.</i>	304.	40. 41.	15.
5. Nouvelle-York.	<i>New-York.</i>	302.	40. 40.	50.
	<i>Albany.</i>	304.	19. 41.	43.
6. Nouvelle Jersey.	<i>Amboy.</i>	302.	57. 40.	20.
7. Delaware.		302.	37. 39.	22.
8. Pensylvanie.	<i>Philadelphie.</i>	301.	40. 40.	25.
9. Maryland.	<i>Baltimore.</i>	300.	30. 39.	45.
	<i>Anapolis.</i>	300.	10. 39.	25.
10. Virginie.	<i>Williambourg.</i>	299.	32. 37.	20.
	<i>Baye de Chesapeak.</i>	301.	15. 37.	30.
11. Caroline Septent.	<i>Wilmington.</i>	298.	22. 34.	20.
	<i>Brunswick.</i>	298.	15. 34.	5.
12. Caroline Mérid.	<i>Charles-Town.</i>	297.	28. 32.	45.
	<i>Port-Royal.</i>	296.	55. 32.	7.
13. Géorgie.	<i>Savannah.</i>	295.	45. 1.	55.

(*) L'espace occupé par les treize Républiques entre les montagnes & la mer n'est que de soixante-sept lieues marines ; mais sur la côte leur étendue est en ligne droite de trois cens quarante cinq depuis la riviere de *Ste. Croix* , jusqu'à celle de *Savannah* , comme l'indique la Carte placée à la fin de cet Ouvrage.

Ces treize provinces envoyèrent à Philadelphie, dans le mois de Septembre 1774, des Députés chargés de défendre leurs droits & leurs intérêts. Ces Députés réunis composent le Congrès Américain.

De ce moment ce ne sont plus quelques particuliers qui opposent une résistance opiniâtre à des maîtres impérieux ; c'est le Congrès de l'Amérique, qui lutte contre le Parlement d'Angleterre ; c'est une nation contre une autre nation. D'un côté, on fait des préparatifs de guerre, des armemens ; de l'autre, on s'occupe des moyens de repousser l'ennemi ; & ce qui pouvoit rester d'affection pour le gouvernement primitif est étouffé. Il ne manquoit plus que de donner de l'énergie aux esprits : un ouvrage intitulé *le Sens commun*, produit cet effet.

„ Jamais, disoit l'Auteur de cet écrit célèbre, jamais un intérêt plus grand n'a occupé les nations. Ce n'est pas celui d'une ville ou d'une province, c'est celui d'un Continent immense & d'une grande partie du globe. Ce n'est pas l'intérêt d'un jour, c'est celui des siècles. Le présent va décider d'un long avenir ; & plusieurs centaines d'années après que nous ne serons plus, le soleil, en éclairant cet hémisphère, éclairera ou notre honte, ou notre gloire. Long-tems nous avons parlé de réconciliation & de paix : tout est changé. Dès qu'on a pris les armes, dès que la première goutte de sang a coulé, le tems des discussions n'est plus. Un jour a fait naître une révolution ; un jour nous a transportés dans un siècle nouveau, &c. „

Dans la nuit du 18 Avril 1775, *Gage*, Commandant des troupes royales, fait partir de Boston un détachement chargé de détruire un magasin d'armes & de munitions, qu'avoient les Américains à *Concorde*; elles y réussissent; mais à leur retour elles sont assaillies par la milice. Quelques mois après se livrent des combats plus réguliers, & c'est dans un de ces combats que *Warren* devient une des premières victimes de la liberté. Le Congrès honora sa cendre, & son oraison funèbre fut prononcée avec cette noblesse, cette énergie & cette décence qui caractérisent des âmes libres.

Le Congrès s'occupe ensuite du soin d'assembler une armée, & le commandement en est donné à *George-Washington* le *Fabius* de l'Amérique, dont le nom passera à la postérité la plus reculée. Le nouveau Général vole à Massachusetts, presse, enferme l'ennemi dans Boston, & force enfin six mille soldats à fuir; Boston est évacué le 24 Mars 1776.

Cette victoire accéléra le vœu général pour l'indépendance; & le Congrès profita de cette heureuse circonstance pour la prononcer. Le 4 Juillet 1776 fut le jour mémorable où les Colonies brisèrent le joug, & rompirent tous les liens qui les unissoient à l'Angleterre.

Hancock, Franklin, les deux Adams furent les plus grands acteurs de cette scène intéressante. On a écrit au-dessous du buste du second :

E Cælo eripuit fulmen , sceptrumque tyrannis.

Les bornes que je me suis prescrites dans cet ouvrage ne me permettant point des détails plus longs, je me contenterai d'ajouter que la France, après avoir reconnu l'indépendance des Américains, fit un traité d'amitié & de commerce avec eux, qui fut signé à Versailles le 6 Février 1778, & signifié le 14 Mars de la même année à la Cour de Londres. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, toujours attentifs à tout ce qui peut affermir & augmenter le bonheur de leurs sujets, viennent, à l'imitation de la France, de reconnoître l'indépendance Américaine ; cette déclaration est du 19 Avril 1782.

La reconnaissance universelle de cette indépendance en Europe devant être la base de la paix, il faut espérer, pour le bonheur de l'humanité, que toutes les Puissances se réuniront bientôt pour concourir à cette heureuse fin.

NOUVELLE-ANGLETERRE.

Origine de la Nouvelle-Angleterre. C'est au fanatisme que la *Nouvelle-Angleterre* doit ses premiers Colons.

Les Puritains éprouvant de jour en jour de plus grandes persécutions en Angleterre, ils se virent obligés de fuir leur patrie, & l'émigration en fut si considérable en Amérique, que l'année suivante, ils furent dans la nécessité de se disperser.

Les peuplades qu'ils établirent, formerent d'abord la Province de *Massachusset*, d'où sortirent bientôt les Colonies de la *Nouvelle Hamps-*

hire, de *Connecticut* & de *Rhode-Island*, qui par la suite formerent autant d'Etats séparés, & obtinrent chacune une charte particuliere de la Cour de Londres (1). Uniquement occupés du plaisir de vivre en paix, ces peuples nouveaux négligerent de donner une base solide à leur bonheur ; ils vécurent ainsi l'espace de vingt ans, & ce ne fut qu'en 1630 qu'ils sentirent la nécessité de donner une forme à leurs Colonies respectives. Ils convinrent à cette époque d'avoir tous les ans une Assemblée dont les Députés seroient nommés par le peuple, où ne pourroient siéger que les membres de l'Eglise établie, & qui seroit présidée par un Chef sans autorité particuliere. On établit un Conseil national, chargé de régler les affaires publiques & de juger tous les procès : les lumieres de la raison, sans le secours d'un code, devoient décider tous les différends.

Sa population.

La *Nouvelle-Angleterre*, bornée au Nord par le *Canada*, à l'Ouest par la *Nouvelle-York*, à l'Est & au Sud par la *Nouvelle-Ecosse* & par l'Océan, n'a pas moins de trois cens milles sur les bords de la mer, & s'étend à plus de cinquante milles dans les terres. *Falmouth* dans la baye de *Casco*, & *Portsmouth* dans la *Nouvelle-Hampshire* ; *Boston*, *Marble-Head*, *Salem* & *Newbury-Port* dans la Baye de *Massachusetts* ; *New-port* dans l'Isle de *Rhode* ; & *New-London* dans le *Connecticut*, sont les

Son étendue.

(1) Suivant un Tableau publié par le Congrès, la Nouvelle-Angleterre forme seule une population de huit cens un mille six cens soixante & dix huit ames.

principaux havres où se font toutes les affaires.

Les défrichemens s'y font avec sagesse & toujours sous l'inspection des loix qui sont immuables à cet égard. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église, d'entretenir un Pasteur, de folder un Maître d'école, l'assemblée générale leur assigne un emplacement, & leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le Corps législatif de la Colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déjà défrichées, & contient ordinairement six milles quarrés d'Angleterre. C'est ainsi que s'agrandit la *Nouvelle-Angleterre*. Plus on y défriche de terres & l'on y exploite de forêts, plus l'air qu'on y respire est pur & sain. Cependant, comme l'abondance des récoltes n'a pas rempli les vœux des Colons, ils ont dirigé leur industrie vers d'autres objets. Ils construisent des navires pour les Navigateurs étrangers; ils ont des fabriques considérables de chapeaux, de toiles de lin & de chanvre, de draps communs, &c.

Son commerce. (1) A ces manufactures, qu'on peut appeller nationales, les habitans de la province ajoutent des fabriques d'une eau-de-vie faite avec la mélasse qu'ils vont chercher aux Indes Occidentales. Ils vendent des quantités prodigieuses de cette liqueur aux sauvages voisins, aux pêcheurs de morue, à toutes les Provinces Septentrionales; ils la portent même jusqu'aux côtes d'Afrique. De cette façon, ils s'approprient une partie des denrées de l'Amérique, soit Méridionale, soit

(1) Voyez page 70 & 71.

Septentrionale, & les échanges de ces deux régions, si nécessaires l'une à l'autre, passent par leurs mains.

Le cacao, le café, le coton font encore des articles dont ils tirent des partis avantageux. Mais de toutes les ressources de cette Colonie, la pêche est la plus essentielle : le nombre prodigieux des bateaux qu'elle y emploie en est une preuve convaincante. La pêche du maquereau occupe annuellement durant le printemps & l'automne environ 1500 bateaux & 3000 hommes ; celle de la morue 500 bâtimens de 50 tonneaux avec 4000 hommes d'équipage. La pêche de la morue est au moins de deux cens cinquante mille quintaux. Avant 1763 la *Nouvelle-Angleterre* faisoit la pêche de la baleine en Mars, Avril & Mai, dans le golfe de la Floride ; & en Juin, Juillet & Août, à l'Est du grand banc de Terre-Neuve ; elle n'y envoyoit alors que 120 chaloupes de 70 tonneaux chacune, & montées par 1600 hommes ; mais en 1767 cette pêche occupoit déjà 7290 matelots.

Les productions de la *Nouvelle-Angleterre* font la morue, l'huile de poisson, la baleine, le suif, le cidre, les salaisons, le maïs, les porcs & les bœufs, la potasse, les légumes, les mâtures pour les navires marchands & pour les vaisseaux de guerre, ainsi que des bois de toute espece. Les exportations des quatre provinces réunies s'éleverent en 1769 à 13,844,430 liv. 19 sols 5 den. ; mais cette Colonie recevoit annuellement plus qu'elle ne donnoit, puisqu'elle

a dû constamment à sa métropole vingt-quatre ou vingt-cinq millions de livres.

N O U V E L L E - H A M P S H I R E .

Cette province, ou cet Etat, contient environ cinquante mille habitans; ses productions & son commerce sont les mêmes que dans les autres Provinces de la *Nouvelle-Angleterre*, dont nous avons fait mention dans l'article précédent.

La *Nouvelle-Hampshire* s'étend depuis la baie de Massachusset jusqu'au fleuve St. Laurent. La ville de *Portsmouth* en est la capitale : c'est de son port, situé dans le havre de *Piscataqua*, soixante milles au nord de Boston, que se font toutes les expéditions de la Colonie.

La proximité de cette province de celle de Massachusset, la plus considérable de la *Nouvelle-Angleterre*, est un obstacle aux progrès de son commerce. Mais il est à présumer qu'à mesure que sa population augmentera, le défrichement, la culture des terres, augmenteront aussi ses productions; & que d'un plus grand nombre de besoins, naîtra un commerce plus considérable avec les ports les plus fréquentés de l'Amérique. D'un autre côté, en supposant que ses importations & ses exportations se bornent seulement aux ports voisins de la *Nouvelle-Angleterre*, l'excédant des échanges n'en sera pas moins un avantage évident pour la balance du commerce de la *Nouvelle-Hampshire*. Cette considération est applicable à toutes les

provinces de la République qui seront dans le même cas que celle-ci.

MASSACHUSET.

Il n'est dans l'Amérique septentrionale aucune province aussi considérable, aussi florissante que celle de *Massachusetts*, dont la population monte à 900 mille âmes. Elle est bornée au Nord par la Nouvelle-Hampshire, à l'Est & au Sud par l'Océan atlantique & le Connecticut, & à l'Ouest par la Nouvelle-York. Sa longueur est de 112 milles & sa largeur de 38. Au nombre de ses productions les plus considérables on compte le bled d'Inde, les moutons, les bœufs, les cochons, les poissons, le lin, le chanvre, & les bois de construction. Ses manufactures principales sont celles de toile, de draps de laine, de cuirs & de chapeaux. La quantité de bois & d'autres matières propres à la construction, la mettent dans le cas de bâtir un grand nombre de navires. Elle a dans son sein des mines de cuivre & de fer. En échange de ces productions elle rapporte des Îles à sucre de la mélasse, dont elle fait de l'eau-de-vie. Le commerce de cette province est considérable, & se fait presque tout à Boston. Cette cité, qu'on peut regarder comme la capitale de la Nouvelle-Angleterre, est aussi la plus considérable de l'Amérique Septentrionale; elle est située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la belle baie de Massachusetts, qui s'enfonce environ huit milles dans les terres.

Position & population de Massachusetts.

Ses productions.

Boston.

*Ses forti-
fications.*

L'ouverture de cette baye est défendue contre l'impétuosité des vagues, par quantité de rochers qui s'élèvent au-dessus de l'eau, & par une douzaine de petites îles, la plupart habitées, qu'on nomme *Brewsters*. Ces digues, remparts naturels, ne laissent une libre entrée qu'à trois vaisseaux de front. Sur ce canal unique & très-étroit fut élevé, à la fin du siècle dernier, dans l'Île du *Château*, une citadelle régulière sous le nom de *Fort-Guillaume*. Elle a cent canons du plus gros calibre & très-bien disposés. A une lieue en avançant est un fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être aperçus de la forteresse, qui les répète pour la côte, tandis que Boston a les siens qui répandent en même tems l'alarme dans l'intérieur des terres voisines. Hors les momens d'une brume épaisse dont quelques vaisseaux pourroient profiter pour se glisser dans les îles, la ville a toujours 5 ou 6 heures pour se préparer à recevoir l'ennemi : en attendant elle peut, en vingt-quatre heures, rassembler dix mille hommes de milice. Quand même une flotte passeroit impunément sous l'artillerie du château, elle trouveroit au Nord & au Sud de la place deux batteries qui, commandant toute la baye, l'arrêteroient à coup sûr, & donneroient le tems à tous les bâtimens de se mettre à couvert du canon dans la rivière de *Charles*.

La rade de Boston est assez vaste pour que 600 voiles y puissent mouiller sûrement & commodément. On y a construit un magnifique mole, assez avancé pour que les navires, sans

le secours de la moindre allée, déchargent dans les magasins qu'on a bâtis au Nord. A l'extrémité du mole, est la ville bâtie sur un terrain inégal & en forme de croissant autour du port sur le bord de la mer, & à trois lieues Sud de *New-Cambridge*. Cette ville fut fondée par une partie de la Colonie de Charles-Town. *Sa situation.*

Il n'est point de ville dans l'Amérique qui soit plus avantageusement située pour le commerce que Boston. Elle comptoit avant les troubles trente-cinq ou quarante mille habitants de diverses sectes. Ses Edifices publics & particuliers sont magnifiques. Le logement, les meubles, les vêtemens, la nourriture, la conversation, les mœurs, les usages, tout y ressembloit si fort à la vie qu'on mène à Londres, qu'il étoit difficile d'y trouver d'autre différence que celle qu'entraîne toujours la population excessive des grandes capitales. *Sa population.*

A dix-huit milles Nord de Boston, se trouve la ville de *Salem*, que l'on ne peut nommer sans se rappeler les scènes de désolation & de troubles qu'y causerent l'ignorance & le fanatisme d'un Pasteur qui, croyant qu'une Indienne avoit enforcélé ses deux filles, sujettes à des convulsions, souleva la multitude contre tous les Indiens. Ces infortunés, soupçonnés du crime de forcellerie, furent en grande partie condamnés à mourir. Cependant peu de jours après le bandeau de l'erreur tomba, & à l'aveugle fureur des assassins fanatiques, succédèrent une consternation affreuse & les regrets les plus amers. *Sa'em.*

Salem est située dans une plaine entre deux rivières qui forment deux havres, dont l'un se nomme *le havre d'été*, & l'autre *le havre d'hiver*. Les premiers colons de Massachusset s'établirent d'abord en cet endroit. Cette ville, célèbre par la construction des navires, fait son commerce directement avec les îles à sucre; elle est par les 42 degrés 35 min. de latitude septentrionale & les 307°. 15' de longitude occidentale (*au méridien de l'Île de Fer.*)

Le Cap Cod. *Le Cap-Cod*, à l'entrée de la baie de Massachusset, la sépare de celle de *Barnstable*, au nord de laquelle est bâtie la ville de ce nom.

Plimouth. La Colonie de *New-Plimouth*, dépendante de l'Etat de Massachusset, s'étend jusqu'à cent milles le long des côtes depuis le Cap-Cod jusqu'à la partie nord, & a près de cinquante milles de largeur; elle fut appelée Colonie de *Plimouth*, du nom de la première ville que le Conseil en Devonshire fit bâtir. Cette ville, assez considérable, se trouve par 41°. 10' de lat. & par 306°, 35' de long. Elle est subdivisée en trois Comtés, savoir : Bristol, Plimouth & Barnstable.

Penobscot. La baie de *Penobscot*, dans le district de *Sagadahoc*, est encore une dépendance de Massachusset; son embouchure a vingt-un milles de largeur; la rivière de Penobscot, formée du courant de trois lacs, vient après un cours de cent trente milles former cette baie.

R H O D E - I S L A N D.

Rhode-Island, ou l'Isle de Rhode, la troisième province en rang dans la Nouvelle-Angleterre, est la plus petite des trois. Sa population est de cinquante-neuf mille six cents soixante & dix-huit habitans. Cet Etat est situé sur le *Mount-Hope*; & doit ses premiers habitans à un ancien établissement de *Providence*. *Population de l'Isle de Rhode.*

L'Isle dont la Province tire son nom, est dans la baie de *Narrhanguset*; elle fut long-tems l'asile de ceux qui souffroient de l'esprit de persécution, nommément de ceux qui furent chassés de Boston en 1639. Les habitans de l'Isle n'ont que deux temples, l'un pour les Presbytériens, l'autre pour les Anglicans. La fertilité du sol & la température du climat de l'Isle de Rhode l'ont fait nommer avec justice le paradis de la Nouvelle-Angleterre. *Boston* n'en est éloigné que de soixante milles au Sud, l'hiver y est moins sensible; l'Océan l'environne, & elle n'est pas si sujette aux vents de terre que les villes du Continent. Son commerce d'importation & d'exportation est considérable en proportion de son étendue : le beurre, le fromage, les bœufs, les chevaux, les porcs, le bois de construction & les vaisseaux sont les articles que les habitans vont échanger dans les isles à sucre contre du rum, du sucre & de la mélasse, dont ils font de l'eau-de-vie qu'ils portent en Afrique pour la traite des Negres. *Son sol.*

Une liberté illimitée de religion, la beauté du climat, la situation la plus heureuse, tout *Son commerce.*

invitoit les planteurs à venir se fixer à l'Isle de Rhode ; aussi y accourut-on de toutes parts ; mais son étendue ne suffisant pas pour tous ceux qui vouloient établir leur domicile dans ce charmant séjour , plusieurs furent obligés de retourner au Continent , où ils acheterent un vaste terrain sur lequel ils éleverent les villes de *Providence* & de *Warwick*.

Providence.

La ville de *Providence* , située près de l'embouchure de la riviere de *Patuxit* , est la capitale d'une colonie de ce nom , dont le district peut avoir environ vingt milles en carré. Cette ville est assez grande , très-peuplée & dans un état florissant. Elle est sous la latitude de $41^{\circ}.52'$ & sa longitude occidentale est de $305^{\circ}.28'$.

New-Port.

La Capitale de l'Isle de Rhode est *New-Port* situé dans la partie Sud-Ouest de l'Isle ; son havre est sûr & commode ; il est défendu à l'entrée par un fort régulier , armé de trois cens pieces de canons. C'est de ce port que se font toutes les expéditions de la Colonie : on doit juger par-là de la population , des ressources & de la prospérité de *New-Port*.

C O N N E C T I C U T .

*Situation
de Connec-
ticut.*

Cette quatrième & dernière Province de la Nouvelle-Angleterre est bornée à l'Ouest par la Nouvelle-York & la riviere d'*Hudson* , séparée de l'*Isle-Longue* par un bras de mer du côté du Sud ; à l'Est est Rhode-Island avec une partie de la province de Massachusset , & au Nord le reste de cette Province-ci. La riviere de *Connecticut* est

est une des meilleures & des plus larges de la Nouvelle-Angleterre. Les deux côtés de la rivière sont très-abondans en bois ; & l'extraction du goudron & de la térébenthine est si considérable, qu'un tiers presque de la Colonie s'en occupe.

Le commerce de Connecticut est du même genre que celui des autres Provinces de la Nouvelle-Angleterre. Les productions les plus essentielles de cet Etat sont ses mines de plomb, de fer & de cuivre, qui contribuent beaucoup à l'enrichir. On évalue le nombre de ses habitans à cent quatre-vingt-douze mille.

Sa Population.

Le port & la ville de *New-Haven* sont le rendez-vous général de la Colonie, c'est là que se traitent toutes les affaires. La ville est située dans l'enfoncement d'une baie, dont le détroit sépare l'Isle-Longue du Continent ; elle étoit autrefois la capitale d'une colonie du même nom ; mais elle fut réunie au Connecticut, en 1664, par une charte de Charles II. L'instruction de la jeunesse y est fort soignée : on y a fondé à cet effet un college qui est très-nombreux, il s'appelle *Yard-Hall*.

New Haven.

Parmi plusieurs villes de ce district, on remarque sur-tout *Brentford* connue par ses ouvrages en fer, dont elle approvisionne toute la Colonie.

N O U V E L L E - Y O R K.

Au commencement du dix-septième siècle cette contrée fut découverte par *Henri Hudson*, fa-

meux navigateur Anglois , qui étoit alors au service de la Hollande. Cette Puissance y fonda la *Nouvelle-Belge*, qui ne prit le nom de *Nouvelle-York* qu'après que les Anglois en eurent , une seconde fois , pris possession , & qu'elle leur fut assurée par un traité de paix.

Situation de la Nouvelle York. Cette province , resserrée à l'Est par la Nouvelle-Angleterre & bornée à l'Ouest par la Nouvelle-Jersey , n'a que vingt milles d'espace sur le bord de la mer , mais s'élargit insensiblement & s'enfonce jusqu'à deux cens milles dans les terres , d'un côté jusqu'au lac *George*, ou *Saint-Sacrement* , & de l'autre jusqu'au lac *Ontario*. La rivière d'Hudson , qui sort des montagnes situées entre ces deux lacs , ne porte que de foibles canots durant soixante-cinq milles , encore cette navigation est-elle interrompue par deux cascades , qui obligent à deux portages d'environ deux cens toises chacun. Mais d'*Albani* à l'Océan , c'est-à-dire dans l'espace de cent cinquante milles , on voit durant toutes les saisons , sans crainte d'aucun accident , voguer sur ce magnifique canal , à marée haute , des bâtimens de quarante à cinquante tonneaux , ce qui entretient une circulation continuelle & rapide dans la Colonie. *Albani* est à cent cinquante milles de New-York ; on y compte environ trois cens cinquante maisons.

La partie de ce grand établissement que les navigateurs trouvent d'abord , est l'*Isle-Longue* , appelée quelquefois *Isle de Nassau* , qui est séparée du Continent par un canal étroit. Elle a cent vingt milles de long sur douze de large ;

elle est divisée en trois Comtés, *Suffolk*, *Richmond*, & *Queen's-County*.

Le commerce de l'Isle-Longue consiste en diverses fourrures, en chevaux, bœufs, porcs, pois, froment & toute espece de grains; son sol est propre à la culture de tous les fruits; le lin & le chanvre y croissent aisément, ainsi que le tabac, dont la qualité égale celle du Maryland. Sa lat. est par 40°. 32'. & sa longitude de 304°. 59', (au méridien de l'isle de fer.)

Suivant les derniers dénombremens, la Province compte deux cens cinquante mille habitants de diverses nations, de diverses sectes. Les riches pelleteries qu'ils tirent des sauvages, & le surplus de celles de leurs propres chasses, qu'ils ne consomment pas, sont portées au marché général.

New-York, ville importante désignée au- *New York*.
jourd'hui, comme la Colonie entière, sous le nom de *Nouvelle-York*, a beaucoup perdu de sa considération & de sa prospérité depuis la dernière révolution. Ce sont les Hollandois qui l'ont bâtie dans l'Isle de *Mabananan*, qui n'a que quatorze milles de longueur & un mille dans sa plus grande largeur. La ville de New-York, placée à deux milles de l'embouchure de la rivière d'Hudson, n'a proprement ni port ni bassin; mais elle n'en a pas besoin: sa rade, ouverte dans toutes les saisons, accessible aux plus grands vaisseaux, à l'abri de tous les orages, doit lui suffire.

Quoique les rues de New-York soient irrégulieres, la ville n'en offre pas moins un aspect

intéressant par l'air de propreté qui y regne. Les maisons bâties en briques & couvertes de tuiles, offrent plus de commodité que d'élégance. L'aisance est universelle, les vivres sont abondans, d'excellente qualité & à bon marché; la dernière classe du peuple a une ressource assurée dans les huîtres, dont la pêche seule occupe deux cens bateaux. C'est peut-être de cette aisance universelle que naît la mollesse & l'oisiveté que l'on reproche aux habitans, & qui ont si fort influé sur les mœurs & sur la société en général de cette ville.

Les exportations de New-York pour les Indes Occidentales consistent en pois, farine, seigle, bled, pommes, oignons, ais, planches, douves & autres bois; chevaux, moutons, bœufs, porcs, beurre, fromage, salaisons & huîtres; & les retours, en rum, sucre & mélasse.

Les denrées ou marchandises qui furent expédiées en 1769, monterent à 4,352,446 liv. 17 s. d. 9 den-tournois. Quoique cette ville soit encore entre les mains des Anglois, il est à présumer que, soit par conquête, soit par cession volontaire, les Américains en deviendront les maîtres.

N O U V E L L E - J E R S E Y .

La *Nouvelle-Jersey*, qui porta d'abord le nom de la *Nouvelle-Suede*, est dans le voisinage de la Nouvelle-York. Elle a environ cent vingt milles de long du Nord au Sud, & cent de large de l'Est à l'Ouest. Avant la der-

niere révolution on ne comptoit dans ce pays si vaste , que seize mille habitans ; c'étoient les descendans des Suédois & des Hollandois , ses premiers cultivateurs. La population y a augmenté depuis , au point qu'on y compte aujourd'hui cent trente mille habitans.

Le pays est couvert de troupeaux , & abondant en grains ; le chanvre y vient mieux que dans aucune des contrées voisines. On y a ouvert avec succès une mine d'excellent cuivre. Les côtes en sont accessibles , & le port d'*Amboi*, *Amboi.* capitale de la Province , est assez bon. Aucun des moyens de prospérité , propres à cette partie du globe , ne lui manque , cependant elle est toujours restée dans une obscurité profonde. Son nom est presque ignoré de l'Ancien-Monde , & ne seroit guere plus connu dans le nouveau , si cette Colonie ne faisoit partie de celles qui sont désignées sous le nom des *Treize-Etats-Unis*. La Nouvelle-Jersey n'a donc pas autant de célébrité que la plupart des autres Etats de la Confédération ; mais ses habitans n'en sont pas moins heureux , & peut-être ne gagneroient-ils pas à sortir de leur paisible obscurité.

Le commerce de la Nouvelle-Jersey se fait à Amboi , à peu de chose près dans les mêmes importations & exportations que la Nouvelle-York ; elle exporte de plus , des fourrures , du tabac , de la poix & du goudron. Les habitans n'ayant aucun commerce direct avec l'étranger , transportent leurs productions , sur-tout à Philadelphie , par le moyen de la *Delaware*.

D E L A W A R E.

L'Etat que l'on connoît sous cette dénomination est composé de trois Comtés, savoir : *New-Castle*, *Kent & Suffex*, toutes les trois situées sur la belle riviere de la *Delaware*, qui donne son nom à toute la Colonie. La ville de *New-Castle*, que la *Delaware* baigne de ses eaux, est à trente milles Sud-Est de Philadelphie; ses maisons, au nombre de cinq à six cens, sont très-bien bâties; son heureuse position ne peut, avec le tems, que produire une augmentation de commerce & de population. Moyennant de l'émulation & une bonne harmonie avec ses voisins, cette ville est sûre de prospérer. Il en est de même des villes de *Kent* & de *Suffex*; cette dernière, située comme les autres sur la riviere de la *Delaware*, est habitée par des Colons, dont les plantages sont à des distances inégales, parce que le choix n'a été décidé & fixé que par la volonté immédiate & arbitraire des différens habitans, qui venoient successivement peupler cette Colonie. Le sol y est bon, le ciel pur, & les saisons bien réglées. Ces trois Comtés faisoient autrefois partie de l'Etat de *Pensylvanie*; mais à la révolution elles s'en sont séparées pour faire un Etat à part. Cependant leur gouvernement se conduit sur les mêmes principes.

La *Delaware*, après avoir séparé dans son cours la *Pensylvanie* de la *Nouvelle-Jersey*, va se perdre dans l'Océan Atlantique entre les Caps *May* & *Henlopen*, où elle forme une

large baye. Cette riviere est navigable pendant plus de deux cens milles ; mais au-dessus de Bristol il y a une chute d'eau considérable qui rend la navigation impraticable dans la partie Nord du Comté de *Brucks*, une des onze Comtés de la *Pensylvanie*. Tous les Articles nécessaires à l'état de Delaware lui viennent de la *Pensylvanie*.

P E N S Y L V A N I E.

De toutes les fondations de Colonies, tant anciennes que modernes, il n'en est aucune qui ait eu un concours plus heureux de circonstances ; & qui porte un caractère plus noble & plus intéressant. Au seul nom de *Pensylvanie* quel est l'homme qui ne se sente pénétré de respect pour celui de son illustre fondateur ! sa naissance, ses vertus, son courage, ses talens politiques, son humanité, le motif qui le fit expatrier, tout enfin ce qui tient à ce grand homme (*) est connu, & a été répété dans une infinité d'ouvrages, où tous les Auteurs le représentent à l'envi comme un des Philosophes qui honorent le plus l'humanité.

Guillaume PENN partit d'Angleterre en 1681 pour aller fonder cette Colonie. Le terrain qu'il choisit, est gardé à l'Est par l'Océan, au Nord par la Nouvelle-York & la Nouvelle-Jersey, au Sud par la Virginie & le Maryland, à l'Ouest par des terres occupées par les sauvages ; de tous côtés par des amis, & dans son sein par

*Position
de la Pen-
sylvanie.*

(1) Voy. sur-tout le 4^e. vol. de l'Hist. ph. & pol. de Raynal, édit. in-4^e.

des habitans vertueux. Fasse le Ciel qu'ils ne dégèrent pas, & que dans les descendans on retrouve les vertus des ancêtres ! Fasse le ciel que les peuples corrompus qui viendront commercer avec eux, leur laissent en partant la gloire d'avoir résisté au penchant, séduisant mais perfide, des passions & des vices !

Les côtes de la *Pensylvanie* sont resserrées & s'élargissent insensiblement jusqu'à cent vingt milles ; sa profondeur , qui n'a d'autres limites que celles de sa population & de sa culture, embrasse déjà cent quarante-cinq milles d'étendue.

La *Pensylvanie* propre est partagée en onze Comtés, *Philadelphie*, *Bucks*, *Chester*, *Lancastre*, *York*, *Cumberland*, *Berks*, *Northampton*, *Bedfort*, *Northumberland* & *Westmoreland*.

Comme l'on n'a défriché qu'environ la 6^e. partie du terrain, l'opulence & les ressources de la Province augmenteront à mesure que la culture fera des progrès.

Quand les Européens aborderent dans cette contrée, ils n'y virent d'abord que des bois de construction & des mines de fer à exploiter. En abattant, en défrichant, ils couvrirent, peu à peu, les terres qu'ils avoient nettoyées, de nombreux troupeaux, d'arbres fruitiers, de plantations de lin & de chanvre, de légumes, de grains de toutes les sortes ; mais, notamment de froment & de maïs, qu'ils reconnurent par une heureuse expérience être propres au climat. De tous cotés on poussa les défrichemens avec une

vigneur & un succès qui étonnerent toutes les nations. D'où naquit cette surprenante prospérité ? De la liberté, de la tolérance, qui attirèrent dans ce pays des Suédois, des Hollandois, des François industrieux, & sur-tout de laborieux Allemands. Cette prospérité est l'ouvrage des Quakers, des Anabaptistes, des Anglicans, de Méthodistes, des Presbytériens, des Moraves, des Luthériens & des Catholiques. La secte des *Dumplers* est une de celles qui attire le plus d'attention par sa singularité ; son fondateur fut un Allemand, qui, dégoûté du tumulte du monde, se retira dans une solitude agréable à cinquante milles de *Philadelphie*, pour se livrer à la contemplation. La peuplade ne monte tout au plus qu'à cinq cens, & porte le nom d'*Euphrate* par allusion aux Hébreux, qui psalmodioient sur les bords de ce fleuve.

Ce qu'il y a de plus édifiant, & de plus singulier en même tems, dans la conduite de toutes les sectes qui ont peuplé la *Pensylvanie*, c'est l'esprit de concorde qui regne entre elles malgré la différence de leurs opinions religieuses. Quoiqu'ils ne soient pas membres de la même église, ils s'aiment comme des enfans d'un seul & même pere. Ils ont vécu toujours en freres, parce qu'ils avoient la liberté de penser en hommes. C'est à cette précieuse harmonie qu'on doit sur-tout attribuer l'accroissement rapide de la Colonie qui, suivant le calcul du Congrès général, portoit sa population, en 1774, à trois cens cinquante mille habitans.

La *Pensylvanie* recueille beaucoup de chan-

*Sa tolé-
rance.*

*Popula-
tion.*

Ses pro-

François; elle n'est ouverte au public que le Samedi. Ceux qui l'ont fondée, en jouissent librement dans tous les tems; les autres paient le loyer des livres qu'ils y empruntent, & une amende s'il ne les rendent pas au tems convenu : c'est avec ces fonds, toujours renaissans, que s'accroît & grossit journellement ce précieux dépôt. Pour se rendre plus utile, on y a joint des instrumens de mathématique & de physique avec un beau cabinet d'histoire naturelle.

Non loin de ce monument en est un autre du même genre : c'est une belle collection des classiques grecs & latins, avec leurs commentateurs les plus estimés, & les meilleures productions dont puissent s'honorer les langues modernes. En 1752 elle fut léguée au public par le savant & généreux citoyen *Logan*, qui avoit employé à la former une vie longue & laborieuse.

La *Ville des Freres* a un beau College érigé en 1749. L'établissement en est dû principalement aux travaux du Docteur *Franklin*, dont le nom se trouve toujours mêlé aux choses grandes ou utiles, opérées dans la région qui l'a vu naître. *Philadelphie* fournit à tous les besoins de l'humanité; l'industrie y trouve toujours des ressources; c'est sans doute à ces causes qu'elle doit l'agrément de ne voir dans ses rues ni pauvres ni infirmes.

Ses quais, dont le principal a deux cens pieds de large, offrent une suite de magasins commodes, ingénieusement construits. En 1766 on comptoit à *Philadelphie* vingt mille habitans de toute secte & de toute nation. Chaque secte y

a son temple ; & le tolérantisme y est porté si loin , que l'on voit un assez grand nombre de citoyens , qui n'ont ni Prêtres , ni culte public , & n'en sont pas moins tranquilles. La police en veillant sur les actions & non sur les opinions des citoyens , a déjà plus opéré de bien dans cette partie du Nouveau-Monde , que chez les peuples les mieux civilisés de l'ancien. La nouvelle République a pris de nos loix ce qu'elles ont de bon , & rejeté tout ce qui lui a paru contraire à la loi suprême de la nature , & par conséquent opposé au bonheur public & particulier.

Tout , dans *Philadelphie* , porte l'empreinte du travail & de l'industrie , & l'on n'y a rien épargné pour faciliter les opérations de commerce. Les navires de cinq cens tonneaux y abordent sans difficulté , hors les tems de glace. Les marchandises arrivées par la *Delaware* , par le *Schuilkill* , sont ensuite transportées dans les terres par des chemins plus beaux que ceux de la plupart des Etats de l'Europe.

LE MARYLAND.

Cette province est très-arrosée , on y voit couler nombre de ruisseaux , & cinq rivières navigables la traversent ; c'est une des plus petites de l'Amérique Septentrionale. Le fils du Lord Baltimore , à la mort de son père , qui fut le fondateur de cette Colonie , suivit religieusement ses projets. Il partit d'Angleterre en 1733 avec deux cens Catholiques , tous d'une nais-

*Balti-
more & la
Chesapeak.*

sance honnête; l'établissement fut fixé dans la partie inhabitée de la Virginie, qui est située entre la rivière de *Potowmak* & la *Pensylvanie*. Les sauvages, gagnés par la douceur & les bienfaits des habitans de la nouvelle Colonie, les en payerent en s'empresseant de concourir à leurs desseins & à leurs progrès.

Sainte-Marie, autrefois capitale de l'Etat, n'est rien aujourd'hui, & *Anapolis*, qui jouit de cette prérogative, n'est guere plus considérable. C'est à *Baltimore* dont le port peut recevoir des navires tirant 17½ pieds d'eau, que se traitent presque toutes les affaires. Ces trois villes sont situées sur la baye de *Chesapeake*, qui s'enfonce deux cens cinquante milles dans les terres, & dont la largeur commune est de douze milles : deux caps forment son entrée, au milieu est un banc de sable. Le Canal voisin du *Cap-Charles* n'ouvre un passage qu'à de très-légers bâtimens; mais celui qui longe le *Cap-Henri* admet dans tous les tems les plus grands vaisseaux. Entre les Apalaches & la mer, peu de terres sont aussi bonnes que celles du *Maryland*.

La prospérité de cet établissement est due en plus grande partie aux esclaves occupés, à plus ou moins de distance de la mer, dans des plantations de tabac. Le tabac du *Maryland* est plus fort & plus piquant que celui de la Virginie, & se nomme *Oroonoko*; il est fort recherché dans le Nord & l'Orient de l'Europe par rapport à la bonté de sa fève.

Cette plante âcre & caustique, trouvée, en

1520, près de *Tabasco* dans le golfe du *Mexique*, transportée de là dans les îles voisines, passa bientôt dans nos climats, où son usage devint un objet de discussion entre les savans. Les ignorans même prirent parti dans cette querelle, & le tabac acquit ainsi de la célébrité. La mode & l'habitude en ont, avec le tems, prodigieusement étendu la consommation dans toutes les parties du monde connu. Les meilleurs tabacs du globe croissent dans le Nord de l'Amérique. Dans cette partie du Nouveau Monde; il faut mettre au second rang ceux qu'on récolte dans le *Maryland*. Nous parlerons plus amplement de ce commerce & des revenus qu'il produit dans l'article suivant.

La boisson ordinaire des babitans est le cidre, dont la bonté peut égaler le meilleur vin blanc; ils tirent du rum des Barbades. Madere & l'Angleterre leur fournissent des vins. Ils fabriquent actuellement des bas, des étoffes de soie & de laine, des toiles de coton, toutes les especes de quincailleries, jusqu'à des armes à feu. C'est à ces branches d'industrie que la Province doit une partie de ses ressources & de ses avantages. Le transport entre le Maryland & la Virginie se fait à peu de frais par les bayes de la *Delaware* & de la *Chésapeak*, qui ne sont divisées que par une langue de terre, qui s'étend environ dix milles Angloises du port de *Christiana* à la tête de la riviere d'*Elk*; de sorte qu'à l'exception de cette langue de terre, tous les transports se font par eau & conséquemment à bon marché. *Chester-Town* & quelques places

Ses origines.

Son commerce.

de débarquement peu considérables le long des différentes rivières, sont autant de rendez-vous pour les opérations de commerce de la Colonie.

Les rivières principales du *Maryland* sont *Patowmack*, *Patuxent* & *Severn* à l'Ouest, & *Chiptouk*, *Chester*, *Sassapas*, &c. à l'Est.

La province du *Maryland* est divisée en onze Comtés; six à l'Ouest & cinq à l'Est de la baie de *Chesapeak* : les premières sont *Sainte-Marie*, *Charles*, *Prince-George*, *Calvert*, *Anne*, *Arundel* & *Baltimore*. Les secondes sont *Sommerfet*, *Dorchester*, *Talbot*, *Kent* & *Cecil*. On fait monter la population du *Maryland* à trois cens vingt mille habitans.

LA VIRGINIE.

Avec le même sol, avec le même climat *la Virginie* a sur le *Maryland* quelques avantages; son étendue est beaucoup plus considérable; ses fleuves reçoivent de plus gros navires, & les portent plus avant dans les terres; ses habitans ont un caractère plus élevé, plus ferme & plus entreprenant. Cet Etat étoit, il y a deux siècles, tout le pays que l'Angleterre se proposoit d'occuper dans le Continent de l'Amérique Septentrionale. Sous ce nom l'on n'entend plus que l'espace borné d'un côté par le *Maryland*, & de l'autre par le *Canada*.

La Virginie, sur la réputation de la bonté de son sol & de sa fécondité, vit augmenter rapidement le nombre de ses habitans; la passion des richesses, qui infestoit de plus en plus l'ancien

cien Continent fut sur-tout le mobile de ces émigrations multipliées. Si les calculs du Congrès ne sont pas exagérés, la population de cette Province s'étend à six cens cinquante mille habitans, y compris les esclaves, que l'opinion commune porte à cent cinquante mille. Ce fut en 1620 que les Hollandois introduisirent les premiers Negres dans la Colonie. Les travaux des blancs & des noirs donnent aux deux hémisphères du bled, du maïs, des légumes secs, du chanvre, des cuirs, des fourrures, des salaisons, du brai, des bois, des mâtures & sur-tout des tabacs, dont le meilleur vient de la riviere d'*Tork*.

Depuis 1752, jusques & compris 1755, l'exportation du tabac fut considérable; mais depuis 1763, jusques & compris 1770, elle diminua au point que, dans l'intervalle de ces deux époques, elle fut réduite, année commune, à soixante-deux mille sept cens quatre-vingt quintaux, tandis que la consommation angloise augmenta chaque année de quarante-un mille cent soixante & dix quintaux. Cette diminution vient de la culture que font la Hollande, l'Alsace, le Palatinat & la Russie de cette denrée, & sur-tout des frais exorbitans que la métropole faisoit supporter aux Américains; vexation qui fut cause d'une révolution considérable dans la culture des terres de la *Virginie* & de la *Caroline Méridionale*. La première ne produisoit autrefois que du tabac; elle ne donne guere aujourd'hui que des grains: la cause de ce changement vient de ce que les habitans de la *Virginie* ne pou-

vant retirer qu'un très-petit bénéfice de leur tabac en Europe, par rapport aux droits énormes dont on chargeoit cette denrée, crurent devoir y renoncer, pour, à l'exemple des Provinces voisines de *Philadelphie* & de *New-York*, tourner leur industrie vers la culture des grains. Le succès répondit à leur attente; mais par ce changement le prix des terres haussa considérablement dans cette partie de la Province. Les payfans & les petits planteurs ne pouvant plus se tirer d'affaire par la cherté du terrain, se retirèrent derrière les deux *Carolines*, dans des terres qui étoient à très-bas prix; ils y cultivèrent le tabac avec tant d'avantage, qu'avant le commencement des troubles on exportoit annuellement de la *Sud-Caroline* seule au de-là de 2000 boucauts de tabac, tandis que la *Virginie* s'enrichissoit par la quantité des grains qu'elle recueilloit.

Un Négociant, connu par sa véracité & son intelligence, & que sa modestie ne nous permet pas de nommer, nous ayant fait part de ses observations sur le commerce du tabac & du riz dans l'Amérique Septentrionale, où il a résidé 14 ans, nous assurons d'autant plus l'authenticité de nos détails que nous avons en main les comptes originaux d'après lesquels ils sont faits.

Le produit du tabac, tant en *Virginie* que dans le *Maryland*, produisit, en 1674, au-delà de 130,000 boucauts. On peut voir l'usage que les Anglois en ont fait, & les impôts qu'ils en ont perçus, dans un petit ouvrage in-8°. publié en 1776 par le célèbre Docteur *Price*, ayant

pour titre : *Observations on the Nature of the civil liberty, the principles of the government and the justice & policy of the war with America*. Dans une de ses annotations, p. 43, on lit : “ M. Burke, dans son excellent discours sur „ une médiation avec les Colonies d’Afrique „ & des Indes occidentales, prétendoit qu’en „ 1772 ce commerce étoit aussi considérable „ que celui de la *Grande-Bretagne* avec toute „ l’Europe au commencement de ce siècle. „

Suivant le compte & la balance des exportations & des importations entre les Colonies & la métropole, mis sous les yeux du Parlement pour onze années avant 1774, le bénéfice montoit annuellement à environ un million & demi de livres sterlings.

Le montant annuel du paiement à l’échiquier, suivant le compte des droits sur le tabac depuis 1770 à 1774, c’est-à-dire, pendant cinq ans, étoit, sans y comprendre les revenus de l’Ecosse, de 219,117 liv. sterl. La moitié du tabac est importé en Ecosse, de cette moitié les $\frac{2}{3}$ sont exportés en France, en Hollande, en Allemagne & autres pays. Les exportations seules pour la France rapportoient annuellement à l’Angleterre environ 150,000 liv. sterl. en argent. En 1775 les droits sur le tabac en Angleterre rapportèrent 298,002 liv. sterl. Mais, hélas ! cette année fut l’année d’adieux. On peut juger aisément, d’après ce seul produit, de quelle conséquence il eût été pour l’Angleterre d’épargner ses Colonies. Voyons-en un exemple.

Le monopole exercé sur le tabac étoit si con-

fidérable, que 131 boucauts de tabac, expédiés en 1775 pour compte d'un négociant de *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale* ne produisirent au propriétaire que 1307. liv. 4. sous 1½d. sterl. par les droits excessifs, qui réunis monterent à 4912 liv. 10. s. 8½ sterl. y compris la provision du correspondant, qui n'étoit que de 3 p^o, c'est-à-dire, en tout 147 liv. 7 s. 6d. sterl. Pour en donner une idée plus claire, voici la copie de la facture originale.

Dans ce compte mon correspondant ne prend que 3 p^o de commission; mais les frais & droits sont si exorbitans, qu'ils abforment près de $\frac{3}{4}$ de la valeur du tabac, puisque de £ 4912. 10. 8½ il ne reste pour le propriétaire que £ 1307. 4. 1½. Quelle énorme perte pour les Colons Américains, quel immense profit pour les Anglois! Combien le Commerce des Insurgens étoit foulé! combien il doit fleurir, ces entraves rompues!

James-Town.

Le 1^{er}. établissement des Européens en Virginie fut à *James-Town*; mais cette ville tomba dans un tel discrédit, que les habitans désertèrent, & malgré tous les encouragemens de la Mere-Patrie, elle ne put se relever. Au moyen des rivières, il eût été facile aux Colons de former des communications d'une plantation à une autre, & de multiplier leurs ressources; mais ils tombèrent dans une espèce d'apathie, regardant toute amélioration comme impossible.

Williamsbourg.

Williamsbourg même, quoique le siege du Gouverneur, des assemblées, &c. quoique décoré des plus beaux édifices publics du Continent septentrional, n'a pas deux mille habitans.

Page * 228.

COMPTE de vente de 131 boucauts de tabac envoyés de Charles-Town dans la Caroline méridionale à Bristol, sur le navire le Lively, Cap. G. Carter, pour le compte de M. L. P.

Fret à 32 <i>l</i> . 6 <i>d</i> par tonneau.	£ 212.17. 6.	Vendu à divers & livré en dif-	
Prime à	10.12. 9.	féréns tems depuis le 15 No-	
Avarie	9.16. 6.	vembre 1775 jusqu'au 16 Jan-	
Droits d'entrée 109,280 <i>ll</i> . vieux		vier 1776, au prix de 8 ³ / ₄ <i>d</i> . &	
& nouv. subf. à 3 ¹ / ₄ p <i>o</i>	341.10. —	de 10 ¹ / ₂ <i>d</i> . suivant la qualité pour	£ 4762. 9. 2.
Augm. du droit de nouv. subf. ¹ / ₃]		Pour 9 mois de discompte sur	
subf. 47,59, & impôt à raison >	2838. 4. 9.	£ 2838,49 à raison de 7 p <i>o</i> .	
de 7 ¹ / ₃ . rabais 15 p <i>o</i>	•	par an.	149. 2. 2.
Etrennes à la déclaration, atter-		Permission royale ¹ / ₂ <i>d</i> . par livre	
rage & falaire au chantier.	5.17. —	sur 575 <i>ll</i> . pour dommage de	
Tonnelage ¹ / ₂ par tonneau augm.		vaisseaux.	1. 1. 5 ¹ / ₂
7 <i>d</i>	13.12.11.		
Magasinage 1. falaire aux peseurs			
4 <i>d</i>	8.14. 8.		
Pour prime d'assurance de £ 800.			
à 40 <i>l</i> . police 13 <i>l</i>	16.13. —		
Commission & mauvais débiteurs			
à raison de 3 p <i>o</i>	147. 7. 6.		
Produit net	1307. 4. 1 ¹ / ₂		
	£ 4912.10. 8 ¹ / ₂ .		£ 4912.10. 8 ¹ / ₂ .

Les Virginiens ont contracté une dette énorme, & l'on ne peut trop s'étonner que ce soit le luxe & le faste qui en soient la cause, si l'on considère que ce peuple préfère le séjour de la campagne à celui des cités. On assure qu'au commencement des troubles la dette nationale montoit à 25,000,000 livres tournois. Le mal n'est cependant pas sans remède; ils ont dans la fertilité du sol de quoi se libérer promptement. Leurs exportations se font par les Rivières de *Patowmack, James & York*.

La Colonie fut troublée jusqu'en 1774 par des démêlés politiques, suscités par des Gouverneurs ignorans & avides. On ne parle plus aujourd'hui de ces démêlés; mais il nous reste un discours de *Logan*, chef des *Shaweneffes*, (1) *Dunmore*, Gouverneur de la Province, qu'il nous est impossible de passer ici sous silence, quelque étranger qu'il soit à la nature de cet ouvrage.

„ Je demande aujourd'hui à tout homme
 „ blanc, si, pressé par la faim, il est jamais en-
 „ tré dans la cabane de Logan, sans qu'il lui
 „ ait donné à manger; si, venant nud ou transi
 „ de froid, Logan ne lui a pas donné de quoi
 „ se couvrir? Pendant le cours de la dernière
 „ guerre, si longue & si sanglante, Logan est
 „ resté tranquille sur sa natte, desirant d'être
 „ l'Avocat de la paix. Oui, tel étoit mon attrai-
 „ chement pour les blancs, que ceux mêmes de
 „ ma nation, lorsqu'ils passaient près de moi,
 „ me montraient au doigt, & disoient : *Logan*
 „ *est ami des blancs*. J'avois même pensé à vi-

*Discours
 de Logan à
 Dunmore.*

(1) Peuples indigènes de la Virginie.

„ vre parmi vous : mais c'étoit avant l'injure
 „ que m'a fait un de vous. Ce printems dernier
 „ le Colonel *Cressop*, de sang-froid & sans être
 „ provoqué, a massacré tous les parens de Lo-
 „ gan, sans épargner ni sa femme, ni ses en-
 „ fans. Il ne coule plus aucune goutte de mon
 „ sang dans les veines d'aucune créature hu-
 „ maine. C'est ce qui a excité ma vengeance.
 „ Je l'ai cherchée : j'ai tué beaucoup des vô-
 „ tres. Ma haine est assouvie. Je me réjouis de
 „ voir luire les rayons de la paix sur mon pays.
 „ Mais n'allez point penser que ma joie soit la
 „ joie de la peur. Logan n'a jamais senti la
 „ crainte. Il ne tournera pas le dos pour sauver
 „ sa vie. Que reste-t-il pour pleurer Logan
 „ quand il ne sera plus ? PERSONNE. „
 „ Que cela est beau, simple, énergique & tou-
 „ chant. *Démofthene*, *Cicéron*, *Bossuet* sont-ils
 „ plus éloquens que ce sauvage ? Quelle meil-
 „ leure preuve de cette sentence si connue : que
 „ c'est le cœur qui rend l'homme disert ?

LA CAROLINE SEPTENTRIONALE.

Cet Etat, un des plus étendus du Continent de l'Amérique, borné au Nord par la Virginie, au Sud par la Géorgie, à l'Est par la mer, & à l'Ouest par les Apalaches ; il comprend six provinces, *Albermale*, *Clarendon*, *Craven*, *Barkley*, *Colleton* & *Carteret*. Le sol y est plat, sablonneux & rempli de marais, & par cette raison, sera toujours un obstacle à ses progrès ; ses bois de chêne sont trop gras pour être employés

à la construction des vaisseaux ; d'ailleurs , la quantité de bancs de sable empêche les navigateurs d'approcher de ses côtes. Suivant le Congrès, la Province compte trois cens mille ames, les Negres compris, qui sont en petit nombre.

La plus grande partie des habitans sont d'origine écossaise. Ces colons sont rarement rassemblés, aussi sont-ils les moins instruits des Insurgens, & les moins occupés de l'intérêt public. La plupart vivent épars sur leurs plantations, sans ambition & sans prévoyance. On leur trouve peu d'ardeur pour le travail, & rarement sont-ils bons cultivateurs. Le porc, le lait & le maïs sont leur nourriture, & l'on n'auroit rien à leur reprocher sans leur passion démesurée pour les liqueurs fortes.

Cette Colonie fournit à l'Europe des cuirs, un peu de cire, du goudron, de la poix, de la térébenthine, des peaux de daims, des bois de routes les fortes, quelques fourrures, dix ou douze millions pesant d'un tabac inférieur ; & aux Indes occidentales, beaucoup de cochon salé, de légumes secs, du maïs, une petite quantité de mauvaise farine, & plusieurs objets de moindre importance. Cependant les exportations de la Colonie ne passent pas douze à quinze cens mille livres tournois. Les principaux ports où elles se font, sont *New-Burn, Wilmington & Edington*. Elle reçoit en échange du Nord de l'Amérique, des eaux-de-vie, du sucre, dont elle fait une consommation immense. La Grande-Bretagne lui fournissoit ci-devant son vêtement & les instrumens de sa cul-

*Produc-
tions &
commerce.*

ture , ainsi que quelques Negres. Dans toute l'étendue des côtes il n'y a que *Brunswick* qui puisse recevoir les navires destinés à ces opérations. Ceux qui ne tirent que seize pieds d'eau abordent à cette ville , bâtie presque à l'embouchure de la riviere du *Cap-Fear* , vers l'extrémité méridionale de la province. *Wilmingon* , sa capitale , placée plus haut sur le même fleuve , n'admet que des bâtimens beaucoup plus petits.

C A R O L I N E M É R I D I O N A L E .

La population de cet Etat monte actuellement à deux cens cinquante mille habitans , moitié blancs , moitié noirs ; son commerce dans les deux mondes consiste dans les mêmes objets que le commerce de la Caroline Septentrionale , mais en moindre quantité parce qu'elle a principalement tourné ses travaux vers le riz & l'indigo. Le riz croît dans les marais voisins des côtes , & l'indigo à quelque distance de l'Océan.

On ne compte que le quart du terrain qui soit défriché , le reste est inculte par la persuasion où l'on est que les trois autres quarts ne sont bons à rien ; il est certain cependant qu'il seroit possible d'en tirer un bon parti en y cultivant l'olivier & le mûrier , & de procurer ainsi à cette province deux excellentes branches de commerce. On ne compte dans la *Caroline-Méridionale* que trois villes , qui sont en même tems des ports.

Georges-Town, située à l'embouchure de la rivière de *Black*, est encore peu de chose ; mais sa situation doit la rendre un jour considérable.

Beaufort, ou *Port-Royal*, ne sortira pas probablement de sa médiocrité, quoique sa rade puisse recevoir les plus grands vaisseaux & soit un abri sûr.

C'est *Charles-Town*, capitale de la Colonie, qui est actuellement le marché important, & qui le sera nécessairement de plus en plus. Le canal qui y conduit est semé de récifs & embarrassé par un banc de sable ; mais avec le secours d'un bon pilote on arrive sûrement au port qui, dans tous les tems, peut recevoir jusqu'à trois cens cinquante à quatre cens navires avec leur chargement entier. Cette Capitale n'ayant point encore été évacuée par les Anglois, & les Américains ayant interrompu toute communication avec eux, ce port n'est pas ce qu'il a été & encore moins ce qu'il sera à la paix.

La ville occupe un grand espace au confluent de l'*Asthey* & de la *Coper*, deux rivières navigables. Elle a des rues bien alignées, la plupart fort larges, deux mille maisons commodés, & quelques édifices publics qui passeroient pour beaux en Europe même. Le double avantage qu'a *Charles-Town* d'être l'entrepôt de toutes les productions de la Colonie qui doivent être exportées, & de tout ce qu'elle peut consommer de marchandises étrangères, y entretient un mouvement rapide, & y a successivement occasionné des fortunes fort considérables.

Commerce & productions. Les habitans de la *Caroline-Méridionale* cultivent trois especes d'indigo ; la premiere se nomme *indigo François* ou *d'Hispaniola* ; la seconde, *Guatimala* ou *vrai Bubama* ; la troisieme est l'*indigo sauvage*, production indigene de cette contrée. Cette culture, après celle du riz, est l'objet le plus essentiel & le plus lucratif pour la Colonie.

C'est de la culture du riz que la Caroline tire ses plus grandes ressources ; aussi en fait-elle un commerce prodigieux , commerce dans lequel les Négocians Hollandois ont trop de part, pour ne pas voir avec intérêt le tableau suivant, un des plus exacts de ceux qu'on a publiés en Angleterre.

Echelle des prix auxquels le riz doit être vendu à Londres, pour rapporter au chargeur dans la Caroline méridionale le change de 700 p^o.

	25	27,6	30	32,6	35	37,6	40	42,6	45	47,6	50	55	60	65	70
Fret par tonne de la Caroline Méridionale à Londres.															
25,	13,3	13,5	13,6 ¹ / ₂	13,8	13,9 ¹ / ₂	13,11	14,2 ¹ / ₂	14,4	14,5 ¹ / ₂	14,7	14,10	15,	15,4	15,7 ¹ / ₂	
27,6	13,8 ¹ / ₂	13,10	14	14,1 ¹ / ₂	14,3	14,4 ¹ / ₂	14,6	14,7 ¹ / ₂	14,9	14,10 ¹ / ₂	15,	15,3	15,6 ¹ / ₂	15,9 ¹ / ₂	16,1 ¹ / ₂
30,	14,2 ¹ / ₂	14,3 ¹ / ₂	14,5	14,6 ¹ / ₂	14,8	14,9 ¹ / ₂	14,11	15,2 ¹ / ₂	15,2	15,3 ¹ / ₂	15,6 ¹ / ₂	15,8 ¹ / ₂	15,11 ¹ / ₂	16,2 ¹ / ₂	16,6
32,6	14,7	14,8 ¹ / ₂	14,10	14,11 ¹ / ₂	15,1	15,3	15,4 ¹ / ₂	15,6	15,7 ¹ / ₂	15,3	15,10 ¹ / ₂	16,1 ¹ / ₂	16,4 ¹ / ₂	16,8	16,11
35,	15	15,1 ¹ / ₂	15,2 ¹ / ₂	15,5	15,6 ¹ / ₂	15,8	15,9 ¹ / ₂	15,11	16,2 ¹ / ₂	16,3 ¹ / ₂	16,3 ¹ / ₂	16,7	16,10	17,1	17,4
37,6	15,3 ¹ / ₂	15,7	15,8 ¹ / ₂	15,10	15,11 ¹ / ₂	16,1	16,2 ¹ / ₂	16,4 ¹ / ₂	16,6	16,7 ¹ / ₂	16,9	17,	17,3	17,6	17,9
40,	15,10 ¹ / ₂	16	16,1 ¹ / ₂	16,3 ¹ / ₂	16,5	16,6 ¹ / ₂	16,8	16,9 ¹ / ₂	16,4	17,1 ¹ / ₂	17,2	17,5	17,8 ¹ / ₂	17,11 ¹ / ₂	18,2 ¹ / ₂
42,6	16,4	16,5 ¹ / ₂	16,7	16,8 ¹ / ₂	16,10	16,11 ¹ / ₂	17,1	17,2 ¹ / ₂	17,4	17,6	17,7 ¹ / ₂	17,10 ¹ / ₂	18,1 ¹ / ₂	18,4 ¹ / ₂	18,7 ¹ / ₂
45,	16,9	16,10 ¹ / ₂	17,	17,1 ¹ / ₂	17,3 ¹ / ₂	17,5	17,6 ¹ / ₂	17,8	17,9 ¹ / ₂	17,11	18,1 ¹ / ₂	18,3 ¹ / ₂	18,6 ¹ / ₂	18,10	19,1 ¹ / ₂
47,6	17,2 ¹ / ₂	17,4	17,5 ¹ / ₂	17,7	17,8 ¹ / ₂	17,10	17,11	18,1 ¹ / ₂	18,2 ¹ / ₂	18,4 ¹ / ₂	18,6	18,9	19,	19,3	19,6
50,	17,7 ¹ / ₂	17,9	17,11 ¹ / ₂	18,	18,1 ¹ / ₂	18,3	18,4 ¹ / ₂	18,6 ¹ / ₂	18,8	18,9 ¹ / ₂	18,11	19,2	19,5	19,8	19,11
52,6	18,1 ¹ / ₂	18,2	18,3 ¹ / ₂	18,5 ¹ / ₂	18,7	18,8 ¹ / ₂	18,10	18,11 ¹ / ₂	19,2 ¹ / ₂	19,2 ¹ / ₂	19,4	19,7	19,10 ¹ / ₂	20,1 ¹ / ₂	20,4 ¹ / ₂
55,	18,6	18,7 ¹ / ₂	18,9	18,10 ¹ / ₂	19,	19,1 ¹ / ₂	19,3	19,4 ¹ / ₂	19,6	19,8	19,9 ¹ / ₂	20,2 ¹ / ₂	20,3 ¹ / ₂	20,6 ¹ / ₂	20,9 ¹ / ₂
57,6	18,11	19,2 ¹ / ₂	19,2	19,3 ¹ / ₂	19,5	19,7	19,8 ¹ / ₂	19,10	19,11 ¹ / ₂	20,1	20,2 ¹ / ₂	20,3 ¹ / ₂	20,8 ¹ / ₂	21,	21,3
60,	19,4	19,6	19,7 ¹ / ₂	19,9	19,10 ¹ / ₂	20,	20,1 ¹ / ₂	20,3	20,4 ¹ / ₂	20,6	20,7 ¹ / ₂	20,11	21,2	21,5	21,8
65,	20,2 ¹ / ₂	20,4	20,5 ¹ / ₂	20,7 ¹ / ₂	20,9	20,10 ¹ / ₂	21,	21,2 ¹ / ₂	21,3	21,4 ¹ / ₂	21,6	21,9	22,2 ¹ / ₂	22,3 ¹ / ₂	22,6 ¹ / ₂
70,	21,1	21,2 ¹ / ₂	21,4	21,5 ¹ / ₂	21,7	21,8 ¹ / ₂	21,10 ¹ / ₂	22,	22,1 ¹ / ₂	22,3	22,4 ¹ / ₂	22,7 ¹ / ₂	22,10	23,1 ¹ / ₂	23,5
75,	21,11 ¹ / ₂	22,1	22,2 ¹ / ₂	22,4	22,5 ¹ / ₂	22,7	22,8 ¹ / ₂	22,10	23,1 ¹ / ₂	23,3	23,6	23,6	23,9	24,	24,3
80,	22,10	22,11 ¹ / ₂	23,1	23,2 ¹ / ₂	23,4	23,5 ¹ / ₂	23,7	23,8 ¹ / ₂	23,10	23,11 ¹ / ₂	24,1 ¹ / ₂	24,4 ¹ / ₂	24,7 ¹ / ₂	24,10 ¹ / ₂	25,1 ¹ / ₂

Prix du riz auquel un planteur peut se tirer d'affaire dans la Caroline méridionale.

*EXPLICATION de l'Echelle précédente sur
le prix du riz.*

La ligne d'en haut indique le prix du fret des vaisseaux par tonnes de 2200 ll. ou 4 tonneaux de riz dans la *Caroline-Méridionale*. La première colonne à gauche, commençant par 25 & finissant par 80, indique le prix auquel un planteur peut s'y tirer d'affaire. Mais pendant l'espace de 14 ans que Mr. L. P. a résidé dans cet Etat, il n'a pas vu le prix plus haut que 75*l.* ni plus bas que 37*l.* 6.

Les autres colonnes du centre désignent les différens prix auxquels on devroit vendre le riz à Londres pour pouvoir jouir du change de 7 pour 1, ou 700 p^c. Puisque 1 livre sterling en fait 7 à la *Caroline*, & qu'à *Charles-Town* le riz coûte par exemple 47*l.* 6*d.* à combien reviendra-t-il à Londres avec tous les frais que l'on doit faire à raison de 50*l.* sterl. de fret par tonne (tel qu'il paroît désigné dans le tableau par une ligne noire) on trouvera en conséquence qu'il doit être vendu 18*l.* 6*d.* sterl. d'où il suit que la différence de ce qu'il coûte à *Charles-Town*, vient des frais qui doivent être répartis entre les personnes ou compagnies qui ont une portion dans ce commerce. Voyons maintenant combien feront 1000 tonnes.

1000 Tonnes riz à 500 ll. net par Tonne font à 18,6 par 100 ll. sterl. *l.* 4625--
500,000 ll. à 47*l.* 6. ct. de la *Caroline* font *l.* 11875. le change à 7 pr. 1. 1696,8,6.

Sterl. *l.* 2928,11,6.

Maintenant d'après ce calcul, si l'on importe dans cette République 60000 tonnes de riz,

cela produit une somme de 175,680 livres sterlings répandue dans notre pays, & si nous faisons les importations avec nos propres navires (ce qui a été ci-devant une source de richesses pour l'Angleterre;) nous en éprouverons les mêmes effets, & nous rendrons par-là une nouvelle vie à notre navigation. On ne doit pas, il est vrai, statuer que nous puissions importer tout le riz qui nous est nécessaire avec nos propres navires, & que tous les frais soient à notre charge; parce qu'en pareil cas l'étranger gagne seulement le fret de 50/ par tonne, & ce qui reste de ces frais est réparti aux intéressés.

Avant l'indépendance de l'Amérique le fret étoit à *Charles-Town* à 50/ sterl. par tonne pour Londres, & dans le même tems à 60/ pour Cowes & Amsterdam ou autres marchés. Cette différence de 10/ par tonne étoit un gain dont les navires devoient profiter, vu qu'ils étoient souvent obligés de rester à l'ancre 4 à 5 semaines à Cowes pour subir les impositions à la charge des intéressés ou des chargeurs qui, outre les 10/ ci-dessus par tonnes, se montoient encore au-delà de 160 livres sterlings sur un chargement de mille tonnes. Ces frais consistent en droits d'entrée, décharge, charge, louage de magasins, salaires aux travailleurs pour le remuage, pezage, tonnelage, étrennes aux Officiers de la douane, commissions & ports de lettres.

Comme l'Angleterre ne consomme pas au-delà de trois cargaïsons de riz, il suit que presque tous les frais qu'on faisoit sur cette denrée,

peuvent être mis au profit de la grande balance de ce Royaume : mais par l'indépendance de l'Amérique ils seront répartis entre les nations qui consomment le plus de cette denrée.

Les vaisseaux qui dans l'année 1773 transporteront les produits de la *Sud-Caroline*, furent au nombre de 507, dont la valeur montoit à cinq cens mille livres sterlings. La même année on exporta 150,000 tonneaux de riz & 1200,000 *lb.* d'indigo, & en 1774 il fut importé 9000 Negres, que l'on vendit à *Charles-Town* environ 42 livres sterlings par tête ou £ 378,000 sterl. Depuis quelques années les cultures de tabac, lin & grains, &c. sont considérablement augmentées.

Maintenant que les Colonies ne sont plus assujetties aux taxes onéreuses de l'Angleterre, & que leurs liaisons de commerce vont être libres avec toutes les Puissances de l'Europe, il leur fera facile de tirer un meilleur parti de leur industrie. Les exportations des deux Carolines seulement en riz & en indigo s'élevèrent, en 1769, à 10,601,336 liv. tournois.

Les deux Etats réunis occupent plus de quatre cens milles sur la côte, & environ deux cens milles dans les terres : c'est une plaine généralement sablonneuse, que le débordement des rivières, que des pluies fortes & fréquentes rendent très-marécageuse : le sol ne commence à s'élever qu'à quatre-vingt ou cent milles de la mer, & l'élévation devient plus sensible en avançant vers les Apalaches.

*Etendue
des deux
Carolines.*

G É O R G I E.

Entre la Caroline & la Floride, est la *Géorgie* sur une langue de terre, qui n'a que soixante milles le long de la mer, mais qui, en approchant des Apalaches, embrasse plus de trois cens milles de largeur. Ce pays est borné au Nord par la rivière de *Savannah*, & au Sud par celle d'*Altamaha*.

*Origine
de la Géor-
gie.*

La *Géorgie* doit son origine à un trait de grandeur, de bienfaisance & de générosité dont il est bien peu d'exemples. Un citoyen de *Londres*, compatissant & riche, voulut qu'après sa mort ses biens fussent employés à rompre les fers des débiteurs insolubles que leurs créanciers détenoient en prison. La sagesse & la politique secondant le vœu de l'humanité, ordonnèrent que les infortunés qu'on rendroit libres feroient transportés dans la terre inhabitée qu'on se proposoit de peupler. Ce pays fut appelé *Géorgie* en l'honneur du Souverain qui gouvernoit alors les trois Royaumes. La nation voulut avoir part à cette entreprise, & le Parlement ajouta 325,000 liv. sterl. au legs sacré du citoyen. Une souscription volontaire produisit des sommes encore plus considérables. Ces premiers colons y arriverent au mois de Janvier 1735. *Oglethorpe*, citoyen célèbre & vertueux, fut leur conducteur & mérita la confiance du gouvernement. Il plaça ses compagnons à dix milles de la mer, sur les bords de la *Savannah*, rivière qui donna son nom à la nouvelle ville

qu'ils bâtirent sur ses bords, aujourd'hui capitale d'une Colonie florissante. *Savannah* est avantageusement située pour le commerce, quoiqu'à présent il soit interrompu, parce que les Anglois en sont encore les maîtres. Elle commença d'être bâtie en 1733.

La peuplade, bornée d'abord à cent personnes, fut grossie avant la fin de l'année, jusqu'au nombre de 1618, dont 127 avoient fait les frais de leur émigration, 320 hommes & 113 femmes, 102 garçons & 83 filles étoient les fonds de la nouvelle population & l'espérance d'une nouvelle postérité. On y compte actuellement plus de 30 mille ames. On cultive du riz dans les terres basses, & le sol le plus élevé produit un indigo préférable à celui de la Caroline. En 1769 les exportations de cet Etat monterent à 1,625,418 liv. 9 sous 5 den. Elles ont beaucoup augmenté depuis & augmenteront sans doute encore à mesure que les forêts seront abattues, l'air deviendra plus salubre & les denrées s'accroîtront avec la population.

Population de la Géorgie.

Ses productions.

La Géorgie livre les mêmes productions que la Caroline Méridionale, mais seulement dans la proportion d'un à trois; car, dans l'année 1772, suivant les registres de la douane, il y eut 217 vaisseaux qui exporterent les productions dont le montant fut de 121 mille 677 liv. sterl. Qui ne verra avec étonnement que cette augmentation s'est faite dans un espace de 23 ans! car, en 1750 il n'y eut de denrées, que ce qu'on voit par la liste suivante, extraite des registres de la douane de cet Etat.

En 1750, avec 8 Vaisseaux. £ 2004. sterlings.

51. . .	11. . . .	3810.
52. . .	17. . . .	4841.
53. . .	23. . . .	6403.
54. . .	42. . . .	9507.
55. . .	52. . . .	15744.
56. . .	42. . . .	16766.
57. . .	44. . . .	15649.
58. . .	21. . . .	8623.
59. . .	48. . . .	12694.
60. . .	37. . . .	20852.
61. . .	45. . . .	15870.
62. . .	57. . . .	27021.
63. . .	92. . . .	47551.
64. . .	115. . . .	55025.
65. . .	148. . . .	73426.
66. . .	154. . . .	81228.
67. . .	154. . . .	67092.
68. . .	186. . . .	92284.
69. . .	181. . . .	86480.
70. . .	186. . . .	99383.
71. . .	185. . . .	901387.
72. . .	217. . . .	121677.

C'est ainsi que la Caroline méridionale & la Géorgie virent augmenter en si peu de tems leur commerce. La population rapide de ces Provinces fut due principalement à leur étendue immense, à la bonté & propriété du terroir partout arrosé par de belles rivières, enfin à sa situation avantageuse, salubre & montueuse. Elles furent peuplées d'abord en grande partie par
des

des Allemands, qui ayant fini leur service dans les Provinces Septentrionales de l'Amérique, comme Philadelphie & *New-York*, exercèrent leur industrie à la culture de l'indigo, du tabac, du chanvre, du lin, & de toutes sortes de grains, sur des terres dont l'acre ne leur coûtoit souvent pas 40 £ sterl.

Le commerce que ces Provinces font avec les Indiens, en échangeant les marchandises Européennes pour des peaux de cerf, de castor, cire, &c. est aussi d'une très-grande importance. Si l'on excepte la ville de *New-York* & la petite Isle de *Mabanatam* (où elle est située) l'*Isle longue* & l'*Isle des Etats*, limitrophes de la Caroline méridionale & de la Géorgie, l'Empire des Américains s'étend sur les côtes maritimes à quinze cens milles, depuis la *Nouvelle-Ecosse* jusqu'à la Floride. Aussi des calculateurs ont montré que le pays pouvoit contenir cinquante fois plus que sa population actuelle, qu'ils font monter à environ quatre millions d'ames.

Observons, avant de finir, qu'il n'est aucune puissance en Europe qui ait tiré un parti plus avantageux de ses colonies que les Anglois : à la seule inspection des importations & des exportations pour trois années énoncées dans le *Voyageur Américain*, on est étonné de voir en faveur de l'Angleterre un excédant de 7, 295 mille 506 liv. sterl. D'un autre côté, l'on fait qu'en 1771 l'Angleterre seule exporta pour l'Amérique 4,706,768 liv. sterl. de marchandises. Quelle perte immense pour la nation ! & quels

regrets ne doit-elle pas avoir d'être privée de ces ressources ! si à ce déficit elle réunit les sommes immenses que lui coûte cette guerre malheureuse, elle ne peut sans frémir envisager les circonstances affreuses qui en seront la suite. Souverains de l'Europe ! cet exemple est frappant : puisse-t-il vous devenir utile & salutaire !

Tel est le précis que nous avons à présenter au public, en attendant qu'au moyen des amples détails qu'on nous a promis sur le commerce, l'industrie, les arts & les sciences des treize Etats-Unis, nous puissions mettre la dernière main à un ouvrage plus instructif & plus intéressant.

F I N.

Suit la copie authentique du Traité de commerce & des conventions particulières entre L. H. P. & les Etats-Unis.

TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COMMERCE
entre L. H. P. les ÉTATS-GÉNÉRAUX des
PAYS-BAS-UNIS & les ÉTATS-UNIS de
L'AMÉRIQUE, *ſçavoir*, *New-Hampshire*,
Maſſachuſet, *Rhode-Island*, *Conneſſicut*,
New-York, *New-Jerſey*, *Penſylvanie*, *De-*
laware, *Maryland*, *Virginie*, *Nord-Caroline*,
Sud-Caroline, & *Géorgie*.

LEURS Hautes-Puiſſances les Etats-Généraux
des Pays-Bas-Unis, & les Etats-Unis de l'Amé-
rique, *ſçavoir*, *New-Hampshire*, *Maſſachuſet*,
Rhode-Island & *Providence-Plantations*, *Conne-*
cticut, *New-York*, *New-Jerſey*, *Penſylvanie*, *De-*
laware, *Maryland*, *Virginie*, *Nord-Caroline*,
Sud-Caroline, & *Géorgie*, *deſirant de déterminer ſur*
un pied conſtant & équitable les regles à obſerver
au ſujet de la Corréſpondance & du Commerce,
qu'ils ont intention d'établir entre leurs Pays, Etats,
Sujets & Habitans reſpectifs, ont jugé que l'on ne
ſçauroit mieux atteindre ladite fin, qu'en établiffant
pour baſe de leur tranſaction l'égalité & la réci-
procité la plus parfaite, & en évitant toutes ces pré-
férences onéreuſes, qui ſont d'ordinaire une ſource
de querelles, d'embarras, & de mécontentemens;
pour laiſſer ainſi à chaque Partie la liberté de faire,
au ſujet du commerce & de la Navigation, tels Ré-
glemens ultérieurs, qu'elle jugera les plus conve-
nables pour elle-même; & pour fonder les avan-
tages du Commerce uniquement ſur l'utilité récipro-
que & ſur les juſtes regles d'un l'raſic libre de part
& d'autre; réſervant avec tout cela à chaque Par-
tie la liberté d'admettre, ſelon ſon bon plaifir, d'au-
tres Nations à la participation des mêmes avantages.

En partant de ces principes, les ſuſdits L. H. P.
les Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis ont nommé

Mrs. Députés au milieu de l'Assemblée de Leurs-Hautes-Puissances : Et lesdits Etats-Unis de l'Amérique, de leur côté, ont muni de Pleins-pouvoirs Mr. John Adams, dernièrement Commissaire des Etats-unis de l'Amérique à la Courde Versailles, ci-devant Député au Congrès de la part des Etats de Massachusett's-Bay, & Chef de Justice dudit Etat, lesquels sont convenus & tombés d'accord.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura une Paix stable, inviolable, & universelle, & une amitié sincere entre *L. H. P.* les Seigneurs *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*; & entre les Sujets & Habitans des susdites Parties; & entre les Pays, Isles, Villes & Lieux situés sous la Jurisdiction desdits *Pays-Bas-Unis* & desdits *Etats-Unis* de l'*Amérique*, leurs Sujets & Habitans de tout état, sans acception de personnes & de lieux.

II.

Les Sujets desdits *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis* ne paieront, dans les Ports, Rades, Pays, Isles, Villes ou Lieux des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, ou dans aucuns d'iceux, d'autres ni de plus grands Droits ou Impositions, de quelque nature ou dénomination qu'ils puissent être, que ceux que les Nations les plus favorisées sont ou seront obligées d'y payer : Et ils jouiront de tous les Droits, Franchises, Privileges, Immunités & Exemptions dans le Trafic, la Navigation, & le Commerce, dont jouissent ou jouiront lesdites Nations, soit en allant d'un Port à l'autre dans lesdits Etats, ou d'un de ces Ports à quelque Port étranger du Monde, ou de quelque Port étranger du Monde, à l'un des Ports desdits Etats.

De même les Sujets & Habitans desdits *Etats-Unis* de l'*Amérique* ne paieront dans les Ports, Rades, Pays, Isles, Villes ou Lieux desdits *Pays-Bas-Unis*, ou dans aucuns d'iceux, d'autres ni de plus grands Droits ou Impositions, de quelque nature ou dénomination qu'ils puissent être, que ceux que les Nations les plus favorisées sont ou seront obligées d'y payer : Et ils jouiront de tous les Droits, Franchises, Privileges, Immunités & Exemptions dans le Trafic, la Navigation, & le Commerce dont jouissent ou jouiront les Nations les plus favorisées, soit en allant d'un Port à l'autre dans lesdits Etats, ou de quelqu'un & vers quelqu'un de ces Ports, vers ou de quelque Port étranger du Monde : Et les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, avec leurs Sujets & Habitans, laisseront à ceux de *L. H. P.* la jouissance paisible de leurs Droits aux Pays, Isles & Mers dans les *Indes-Orientales* & *Occidentales*, sans les empêcher ou s'y opposer.

I V.

Il sera accordé liberté de conscience entière & parfaite aux Sujets & Habitans de chaque Partie & à leurs Familles, & personne ne sera molesté à l'égard de son Culte, moyennant qu'il se soumette, quant à la démonstration publique, aux Loix du Pays. Il sera donné en outre liberté, quand des Sujets & Habitans de chaque Partie viendront à mourir dans le Territoire de l'autre, de les inhumer dans les Cimetieres usités, ou dans des endroits convenables & décens, que l'on assignera à cela selon l'occurrence; & les Cadavres des Enterrés ne seront molestés en aucune manière : Et les deux Puissances contractantes pourvoiront, chacune dans sa juridiction, à ce que

les Sujets & Habitans respectifs puissent obtenir dorénavant les Certificats requis en cas de morts, où ils se trouvent intéressés.

V.

Leurs-Hautes-Puissances les Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis, & les Etats-Unis de l'Amérique, tâcheront, autant qu'il est de quelque manière en leur pouvoir, de défendre & protéger tous les Vaisseaux & autres Effets appartenant aux Sujets & Habitans respectifs, ou à quelqu'un d'eux, dans leurs Ports ou Rades, Mers intérieures, Passés, Rivières, & aussi loin que leur juridiction s'étend en mer, & de recouvrer & faire restituer aux vrais Propriétaires, à leurs Agens ou Mandataires, tous tels Vaisseaux & Effets, qui seront pris sous leurs juridictions : Et leurs Vaisseaux de guerre convoyans, dans le cas où ils pourroient avoir un Ennemi commun, prendront sous leur protection tous les Vaisseaux appartenant aux Sujets & Habitans de part & d'autre, qui ne seront point chargés d'Effets de Contrebande, selon la description qu'on en fera ci-après, pour des Places avec lesquelles l'une des Parties est en Paix & l'autre en Guerre, ni destinés pour quelque Place bloquée, & qui tiendront le même cours ou suivront la même route ; & ils défendront tels Vaisseaux aussi long-tems qu'ils tiendront le même cours ou suivront la même route, contre toute attaque, force & violence de l'Ennemi commun, de la même manière qu'ils devroient protéger & défendre les Vaisseaux appartenant aux Sujets propres respectifs.

V I.

Les Sujets des Parties contractantes pourront, de part & d'autre, dans les Pays & Etats respectifs, disposer de leurs Biens par Testament, Do-

nation, ou autrement : Et leurs Héritiers, Sujets de l'une des Parties & domiciliés dans les Pays de l'autre ou ailleurs, recevront telles Successions, même *ab intestat*, soit en personne, soit par leur Fondé de Procuration ou Mandataire, quand même ils n'auroient pas obtenu des Lettres de naturalisation, sans que l'effet de telle Commission puisse leur être contesté, sous prétexte de quelques Droits ou Prérogatives de quelque Province, Ville ou Particulier : Et si les Héritiers, à qui les Successions pourroient être échues, étoient Mineurs, les Tuteurs ou Curateurs, établis par le Juge Domiciliaire desdits Mineurs, pourront régir, diriger, administrer, vendre & aliéner les Biens échus auxdits Mineurs par héritage, & en général, à l'égard des susdites Successions & Biens, user de tous les Droits & remplir toutes les fonctions, qui appartiennent par la disposition des Loix à des Tuteurs & Curateurs ; bien entendu néanmoins, que cette disposition ne pourra avoir lieu que dans le cas où le Testateur n'aura pas nommé des Tuteurs ou Curateurs par Testament, Codicile, ou autre Instrument légal.

V I I.

Il sera juste & permis aux Sujets de chaque Partie d'employer tels Avocats, Procureurs, Notaires, Solliciteurs ou Facteurs, qu'ils jugeront à propos.

V I I I.

Les Marchands, Patrons & Propriétaires des Navires, Matelots, Gens de toute sorte, Vaisseaux & Bâtimens, & en général aucunes Marchandises ni aucuns Effets de chacun des Alliés ou de leurs Sujets, ne pourront être assujettis à un *Embargo*, ni retenus dans aucun des Pays, Territoires, Iles, Villes, Places, Ports, Rivages ou Domaines quelconques de l'autre Allié, pour quelque Expédition militaire, usage public ou particulier de qui

que ce soit, par saisie, par force, ou de quelque manière semblable. D'autant moins sera-t-il permis aux Sujets de chacune des Parties de prendre ou enlever par force quelque chose aux Sujets de l'autre Partie, sans le consentement du Propriétaire : Ce qui néanmoins ne doit pas s'entendre des saisies, détentions, & arrêts, qui se feront par ordre & autorité de la Justice, & selon les voies ordinaires, pour Dettes ou Délits, au sujet desquels il devra être procédé par voie de Droit selon les formes de Justice.

I X.

De plus, il a été convenu & conclu, qu'il sera parfaitement loisible à tous Marchands, Commandans de Navires & autres Sujets ou Habitans des Parties Contractantes, en tous lieux soumis respectivement à la juridiction des deux Puissances, de gérer eux-mêmes leurs propres affaires ; & qu'en outre, quant à l'usage des Interpretes ou Courtiers, comme aussi à l'égard du chargement ou déchargement de leurs Navires & de tout ce qui y a rapport, ils seront de part & d'autre, considérés & traités sur le pied des Sujets propres, &, pour le moins, en égalité avec la Nation la plus favorisée.

X.

Les Vaisseaux Marchands de chacune des Parties, venant soit d'un port ennemi, soit d'un Port propre ou neutre, pourront naviguer librement vers quelque port ennemi de l'autre Allié : ils seront néanmoins tenus, toutes les fois qu'on l'exigera, d'exhiber, tant en pleine Mer que dans les Ports, leurs Lettres de mer & autres Documens décrits dans l'Article XXIV, constatant expressément, que leurs Effets ne sont pas du nombre de ceux qui sont prohibés comme *Contrebande* : Et n'ayant point chargé de *Contrebande* pour un

Port ennemi, ils pourront librement & sans empêchement, poursuivre leur voyage vers un Port ennemi. Cependant, on ne demandera point de visiter les Papiers des Vaisseaux convoyés par des Vaisseaux de guerre ; mais on ajoutera foi à la parole de l'Officier, qui conduira le Convoi.

X I.

Si, à l'exhibition des Lettres de mer & des autres Documens, décrits plus particulièrement dans l'Article XXIV de ce Traité, l'autre Partie découvre qu'il y a quelques-uns de ces Effets, qui sont déclarés prohibés & de *Contrebande*, & qu'ils sont consignés pour un Port sous l'obéissance de l'Ennemi, il ne sera pas permis de forcer les écoutes du Vaisseau, ni d'ouvrir quelque Caisse, Coffre, Ballot, Barril ou autre Futaille, qui s'y trouveront, ni d'y déplacer le moindre Effet, soit que le Vaisseau appartienne à *L. H. P. les Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis*, ou à des Sujets & Habitans desdits *Etats-Unis de l'Amérique*, jusqu'à ce que la Cargaïson soit portée à terre en présence des Officiers de la Cour d'Amirauté, & qu'il en soit fait un Inventaire. Encore ne sera-t-il pas permis de les vendre, échanger ou aliéner, que lorsque les Procédures requises & légales auront été observées contre de tels Effets prohibés & de *Contrebande*, & que la Cour d'Amirauté les aura confisqués par Sentence prononcée ; en exceptant toujours non-seulement le Navire même, mais aussi tous autres Effets qui s'y trouveront, tenus pour libres, lesquels ne pourront point être arrêtés sous le prétexte d'avoir été entachés par les Effets prohibés, encore moins confisqués, comme pris légitimement : Mais, au contraire, lorsque par la vísitation à terre il se trouvera qu'il n'y a point de *Contrebande* dans les Vaisseaux, & qu'il

ne paroîtra point par les Papiers, que celui qui a pris & emmené les Navires n'a pas pu l'y découvrir, celui-ci devra être condamné à tous les frais, dommages & intérêts d'iceux, qu'il aura causés, tant aux Propriétaires des Vaisseaux qu'aux Propriétaires & Chargeurs des Cargaisons, dont ils seront chargés, par sa témérité à les prendre & emmener : Déclarant très-expressement, qu'un *Vaisseau libre assurera la liberté des Effets, dont il sera chargé ; & que cette liberté s'étendra pareillement sur les Personnes, qui se trouveront dans un Vaisseau libre*, lesquelles ne pourront en être enlevées, à moins que ce ne soit des Militaires, actuellement au service de l'Ennemi.

X I I.

Par contre, on est convenu que tout ce qui se trouvera chargé par les Sujets & Habitans de l'une des deux Parties, dans quelque Vaisseau appartenant aux Ennemis de l'autre ou à leurs Sujets, quoique compris sous l'espece des Effets prohibés, pourra être confisqué en son entier, de la même maniere que s'il appartenait à l'Ennemi ; excepté pourtant les Effets & Marchandises, mis à bord d'un tel Vaisseau avant la Déclaration de Guerre, ou dans l'intervalle de six mois après icelle ; lesquels Effets ne seront aucunement sujets à confiscation, mais seront fidèlement & sans délai restitués en nature aux Propriétaires, qui les réclameront ou feront réclamer avant la confiscation & vente, comme aussi leur provenu, si la réclamation ne pouvoit se faire que dans l'intervalle de huit mois après la vente, laquelle doit être publique ; bien entendu néanmoins, que si lesdites Marchandises sont de *Contrebande*, il ne sera nullement permis de les transporter ensuite à aucun Port appartenant aux Ennemis.

Et, afin de pourvoir le mieux possible à la sûreté des Sujets & gens de l'une des deux Parties, pour qu'ils ne soient point molestés de la part des Vaisseaux de guerre ou Corfaires de l'autre Partie, il sera défendu à tous les Commandans des Vaisseaux de guerre & autres Bâtimens armés des susdits *Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis* & desdits *Etats-Unis de l'Amérique*, ainsi qu'à tous leurs Officiers, Sujets & gens, de donner aucune offense ou dommage à ceux de l'autre Partie : Et, s'ils en agissoient d'une manière contraire, ils seront, sur les premières plaintes qu'on en fera, étant trouvés coupables après un juste examen, punis par leurs propres Juges, & en outre obligés de donner satisfaction de tous dommages & intérêts, & de les bonifier, sous peine & obligation de leurs personnes & Biens.

X I V.

Pour déterminer ultérieurement ce qui vient d'être dit, tous les Capitaines de Corfaires ou Armateurs de Vaisseaux, armés en Guerre sous Commission & pour compte de Particuliers, seront tenus, avant leur départ, de donner caution suffisante devant les Juges compétens, ou d'être entièrement responsables des malversations qu'ils pourroient commettre dans leurs courses ou voyages, ainsi que des contraventions de leurs Capitaines & Officiers contre le présent Traité & contre les Ordonnances & Edits, qui seront publiés conséquemment & conformément à icelui, sous peine de forfaiture & nullité des susdites Commissions.

X V.

Tous les Vaisseaux & Marchandises, de quelque nature qu'elles puissent être, que l'on reprendra sur des Pirates & Ecumeurs de mer, naviguant

en pleine mer sans Commission requise , seront amenés dans quelque Port de l'un des deux Etats & déposés entre les mains des Officiers du Port , afin que le tout soit restitué au vrai Propriétaire , sitôt qu'il aura été donné des preuves justes & suffisantes pour en constater la propriété.

X V I.

Si quelques Vaisseaux ou Bâtimens , appartenant à l'une des deux Parties , à leurs Sujets ou Habitans , venoient à échouer sur les Côtes ou Territoires de l'autre , à périr , ou à souffrir quelque autre perte maritime , il sera donné toute sorte de secours & d'assistance amicale aux Personnes naufragées ou en danger de faire naufrage : & les Vaisseaux , Effets , & Marchandises , ou ce qui en aura été sauvé , ou bien le provenu d'iceux , si ces Effets , sujets à se gâter , ont été vendus , étant réclamés dans l'an & jour par les Patrons , ou par les Propriétaires , ou par leurs Agens ou Fondés de Procuration , seront restitués ; moyennant seulement qu'ils paient les frais raisonnables , & ce qui doit se payer dans le même cas , pour le *sauvage* , par les propres Sujets du Pays : Il leur sera aussi délivré des Sauf-conduits ou Passeports , pour leur passage libre & sûr de-là , & pour le retour de chacun dans son Pays.

X V I I.

Au cas que les sujets ou Habitans de l'une des deux Parties avec leurs Vaisseaux , soit publics & équipés en Guerre , soit particuliers & Marchands , soient forcés par la Tempête , ou par la poursuite de Pirates ou d'Ennemis , ou par quelque autre nécessité urgente , à se retirer & à entrer dans quelque Rivière , Crique , Baye , Port , Rade , ou Rivage , appartenant à l'autre Partie , ils seront reçus avec toute humanité & bonne volonté , &

jouiront de la protection & aide la plus amicale : Et il leur sera permis de se rafraîchir & de s'approvisionner à des prix raisonnables de toutes sortes de Vivres & de toutes les choses requises pour l'entretien de leurs Personnes ou pour la réparation de leurs Vaisseaux ; & ils ne feront en aucune façon retenus ou empêchés de partir desdits Ports ou Rades, mais pourront faire voile & aller, quand & où il leur plaira, sans opposition ou empêchement quelconque.

X V I I I.

Pour d'autant mieux exercer le Commerce réciproque, il a été convenu que, s'il s'élevoit une Guerre entre *L. H. P.* les *Etats - Généraux* des *Pays-Bas Unis* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, il sera toujours accordé aux Sujets de part & d'autre le tems de *neuf mois* après la date de la rupture ou de la Proclamation de Guerre, afin de pouvoir se retirer avec leurs Effets, & les transporter où il leur plaira ; ce qu'il leur sera permis de faire, comme aussi de vendre ou transporter leurs Effets & Meubles en toute liberté, sans qu'on y mette aucun obstacle, & sans que l'on puisse, durant le tems desdits neuf mois, procéder à quelque saisie de leurs Effets, beaucoup moins de leurs Personnes. Au contraire, il leur sera donné, pour leurs Vaisseaux & pour les Effets qu'ils voudront emporter, des Passeports de Sauf-conduit, pour les Ports les plus proches dans les Pays respectifs, & pour le tems nécessaire au voyage. Et aucune prise faite sur Mer ne pourra être réputée pour légitimement prise, à moins que la Déclaration de Guerre ait été connue, ou ait pu l'être, dans le dernier Port que le Vaisseau pris a quitté : Mais pour tout ce qui pourroit avoir été pris aux Sujets & Habitans de part & d'autre, & pour les offenses qui pourroient

leur avoir été faites, dans l'intervalle des susdits termes, il sera donné satisfaction complète.

X I X.

Aucun sujet de *L. H. P.* les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis* ne pourra demander ni accepter quelque commission ou Lettre de marque pour armer des Vaisseaux, (afin de les envoyer en course contre lesdits *Etats-Unis* de l'*Amérique*, ou contre quelqu'un d'eux, ou contre les Sujets & Habitans desdits *Etats-Unis* ou quelqu'un d'eux, ou contre la propriété des Habitans de quelqu'un d'eux,) de la part de quelque Prince ou Etat que ce soit, avec qui les susdits *Etats - Unis* de l'*Amérique* pourroient être en Guerre. Pareillement aucun Sujet ou Habitant desdits *Etats-Unis* de l'*Amérique* ou de quelqu'un d'eux, ne demandera ni n'acceptera aucune Commission ou Lettre de marque, pour armer un ou plusieurs Vaisseaux, (afin de les employer en course contre les Hauts & Puissans Seigneurs, les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis*, ou contre les Sujets & Habitans de *Leurs Hautes-Puissances*, ou quelqu'un d'eux, ou contre la propriété de quelqu'un d'eux) de la part de quelque Prince ou Etat que ce soit, avec qui *L. H. P.* seront en Guerre : Et, si quelque Personne, de l'un ou de l'autre côté, acceptoit telle Commission ou Lettre de marque, il sera puni comme Pirate.

X X.

Si les Vaisseaux des Sujets ou Habitans de l'une des deux Parties abordent à une Côte appartenant à l'un ou à l'autre desdits Alliés, sans avoir intention d'entrer dans un Port, ou, étant entrés, sans vouloir décharger ou entamer leur Cargaison, ou y ajouter, ils ne seront point obligés de payer, ni pour les Vaisseaux, ni pour leurs

Cargaifons, des Droits d'entrée ou de fortie , ni de rendre aucun compte de leurs Cargaifons , à moins qu'il n'y ait jufte fujet de préfumer qu'ils portent à l'Ennemi des Marchandifes de Contre-bande.

X X I.

Les deux Parties contractantes s'accordent de part & d'autre la liberté d'avoir , chacune dans les Ports de l'autre , des Consuls, Vice-Consuls, Agens & Commissaires , établis par elle-même , dont les fonctions feront réglées par Convention particuliere, lorsque l'une des deux Parties trouvera bon de faire de tels établiſſemens.

X X I I.

Ce Traité ne fera cenſé déroger en aucune maniere aux Articles IX. X. XIV. & XXIV. du Traité avec la *France* , tels qu'ils étoient numérotés au même Traité conclu le 6 Février 1778 , & qui font les Articles IX. X. XVII. & XXII. du Traité de Commerce, ſubſiſtant préſentement entre les *Etats-Unis* de l'*Amérique* & la Couronne de *France* : Il n'empêchera pas non plus S. M. *Catholique* d'y accéder & de jouir de l'avantage deſdits quatre Articles.

X X I I I.

Si dans la ſuite les *Etats-Unis* de l'*Amérique* jugeroient néceſſaire d'entamer des Négociations auprès du Roi ou Empereur de *Maroc* ou de *Fez* , ainſi qu'auprès des Régences d'*Alger* , de *Tunis* , ou *Tripoli* , ou auprès de quelqu'un d'eux afin d'avoir des Paſſeports pour la ſûreté de leur Navigation par la *Méditerranée* , L. H. P. promettent , qu'à la réquiſition qu'en feront leſdits Hauts *Etats-Unis* , Elles ſeconderont ces Négociations de la maniere la plus favorable , par l'entremiſe de leurs Consuls réſidans auprès des ſuddits Roi , ou Empereur & Régences.

C O N T R E B A N D E.

X X I V.

La liberté de Navigation & de Commerce s'étendra sur toutes sortes de Marchandises, excepté seulement celles que l'on distingue sous le nom de *Contrebande* ou *Marchandises prohibées* : Et sous cette dénomination de *Contrebande* & *Marchandises prohibées*, seront comprises seulement les Munitions de Guerre ou armes, comme Mortiers, Artillerie, avec leurs Artifices & appartenances, Fusils, Pistolets, Bombes, Grenades, Poudre à tirer, Salpêtre, Soufre, Méches, Boulets & Balles, Piques, Sabres, Lances, Hallebardes, Casques, Cuirasses & autres sortes d'Armes; comme aussi Soldats, Chevaux, Selles, Equipages de Chevaux.

Tous autres Effets & Marchandises non spécifiés ci-dessus expressément, & même toutes sortes de Matières Navales, quelque propres qu'elles puissent être à la construction & à l'équipement de Vaisseaux de guerre, ou à la fabrique de l'une ou l'autre Machine de guerre terrestre ou maritime, ne seront ainsi censés, *ni à la lettre, ni selon quelque interprétation prétendue d'icelle quelconque*, devoir ou pouvoir être compris sous les *Effets prohibés* & de *Contrebande*; en sorte que tous ces Effets & Marchandises, qui ne se trouvent pas expressément nommés ci-dessus, pourront, sans aucune exception & en toute liberté, être transportés par les Sujets & Habitans des deux Alliés des Places & vers les Places appartenant à l'Ennemi; excepté seulement les Places, qui, dans le même tems, se trouveront assiégées, bloquées ou investies; & pour telles sont tenues uniquement les *Places entourées de près de quelqu'une des Puissances Belligérantes*.

X X V.

Afin que toutes dissension & querelle puissent être évitées & prévenues, il a été convenu, qu'au cas que l'une des deux Parties vint à être en Guerre, les Vaisseaux & Bâtimens, appartenant aux Sujets ou Habitans de l'autre Allié, seront pourvus de Lettres de mer ou Passeports, exprimant le nom, la propriété & le port du Vaisseau ou Bâtiment, comme aussi le nom & le domicile du Patron ou Commandant dudit Vaisseau ou Bâtiment; afin que par-là il conste que le Vaisseau appartient réellement & vraiment aux Sujets ou Habitans de l'une des Parties; lesquels Passeports seront dressés & distribués selon la Formule annexée à ce Traité. Chaque fois que le Vaisseau aura été de retour, il faudra qu'il ait de nouveaux Passeports pareils; ou du moins ces Passeports ne devront pas être de plus ancienne date que de deux ans avant le tems où le Vaisseau a été la dernière fois de retour en son pays. Il a été arrêté pareillement, que tels Vaisseaux ou Bâtimens étant chargés devront être pourvus, non-seulement des Passeports ou Lettres de Mer susmentionnés; mais aussi d'un Passeport général, ou de Passeports particuliers, ou Manifestes, ou autres Documens publics, que l'on donne ordinairement aux Vaisseaux qui partent, dans les Ports d'où les Vaisseaux ont fait voile en dernier lieu, contenant une Spécification de la cargaison, de la Place d'où le Vaisseau est parti, & de celle de sa destination; ou, à défaut de tous iceux, de Certificats de la part des Magistrats ou Gouverneurs des Villes, Places, & Colonies d'où le Vaisseau est parti, donnés dans la forme usitée, afin que l'on puisse savoir s'il y a quelques Effers prohibés ou de Contrebande à bord des Vaisseaux, s'ils sont destinés à les porter en Pays ennemis

ou non : Et, au cas que quelqu'un juge bon ou à propos d'exprimer dans lesdits Documents les Personnes à qui les Effets à bord appartiennent, il pourra le faire librement, sans cependant y être tenu, & sans que l'omission d'une telle expression puisse ni doive donner lieu à confiscation.

X X V I.

Si les Vaisseaux ou Bâtimens desdits Sujets ou Habitans de l'une des deux Parties, faisant voile le long des Côtes ou en pleine Mer, sont rencontrés par quelque Vaisseau de Guerre, Capre ou autre Bâtiment armé de l'autre Partie, lesdits Vaisseaux de Guerre, Capres ou Bâtimens armés, pour éviter tout désordre, resteront hors de la portée du Canon, mais pourront envoyer leurs Chaloupes à bord du Vaisseau Marchand, qu'ils rencontreront de la sorte, sur lequel ils ne pourront faire passer que deux ou trois Hommes, à qui le Patron ou Commandant exhibera son Passeport, déclarant la propriété du Vaisseau ou Bâtiment, selon la Formule annexée à ce Traité : Et le Vaisseau ou Bâtiment, après avoir exhibé un tel Passeport, Lettre de Mer & autres Documents, sera libre de continuer son voyage, en sorte qu'il ne sera pas permis de le molester ou visiter en aucune manière, ni de lui donner chasse ou de le forcer à changer de cours.

X X V I I.

Il sera permis aux Marchands, Capitaines & Commandans de Navires, soit publics & équipés en guerre, soit particuliers & Marchands, appartenant auxdits *Etats-Unis* de l'*Amérique* ou à quelqu'un d'eux, ou à leurs Sujets & Habitans, de prendre librement à leur service & recevoir à bord de leursdits Vaisseaux, dans tout Port ou Place de la Jurisdiction de *Leurs Hautes-Puissances* susdites, des Matelots ou autres, Natifs ou Habitans de quelqu'un desdits Etats, à telles condi-

tions qu'ils agréeront , sans être sujets pour cela à quelque amende , peine , châtiment , Procès ou réprimande quelconques. Et réciproquement tous les Marchands , Capitaines & Commandans , appartenant auxdits *Pays-Bas-Unis* , jouiront , dans tous les Ports & Places de l'obéissance desdits *Etats-Unis* de l'*Amérique* , du même privilège d'engager & recevoir des Matelots ou autres , Natifs ou Habitans de quelque Pays de la Domination desdits *Etats-Généraux* : Bien entendu que , ni d'un côté ni de l'autre , on ne pourra prendre à son service tels de ses Compatriotes , qui se sont déjà engagés au service de l'autre Partie contractante , soit pour la Guerre ou pour le Négoce , & soit qu'on les rencontre à terre ou en mer ; à moins que le Capitaine ou Patron , sous le commandement de qui de telles personnes pourroient se trouver , ne veuille de son plein gré les décharger de son service ; sous peine qu'autrement ils seront traités & punis comme Déserteurs.

X X V I I I.

L'affaire de la Réfaction sera réglée en toute équité par les Magistrats des Villes respectives , où l'on juge avoir quelque lieu de se plaindre à cet égard.

X X I X.

Le présent Traité sera ratifié & approuvé par *Leurs Hautes-Puissances* , les *Etats-Généraux* des *Pays-Bas-Unis* , & les *Etats-Unis* de l'*Amérique* , & les Actes de Ratification , de part & d'autre , seront délivrés dans l'espace de six mois ou plutôt s'il se peut , à compter du jour de la signature.

En foi de quoi Nous Députés & Plénipotentiaires des Seigneurs Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis , & Ministre-Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique , en vertu de notre autorisation & Pleins-pouvoirs respectifs , avons signé le présent Traité & apposé le Cachet de nos Armes.

Fait à LA HAYE , le 7 Octobre 1782.

„ MODELE du PASSEPORT qui sera
„ délivré aux Navires ou Bâtimens ,
„ suivant l'Article XXV de ce Traité.

A TOUS ceux qui verront la Présente, SALUT :
Faisons savoir, que par la Présente est accordée Liberté & Permission à.... Patron & Commandant du Navire (ou Bâtiment) nommé... de la.... de.... du port de.... Tonneaux ou environ, actuellement à l'Ancre dans le Port de.... destiné pour.... & chargé de.... pour pouvoir partir, & pour continuer avec son Vaisseau ou Bâtiment, son voyage; tel navire ou bâtiment ayant été visité, & le susmentionné Patron ou Commandant ayant déclaré sous Serment devant l'Officier établi à cet effet, que ledit Navire ou Bâtiment appartient à un ou plusieurs Sujets, Peuple ou Habitans de.... & à lui (ou eux) seul. En foi de quoi, Nous avons signé la Présente de nos Noms, & y avons attaché le Sceau de nos Armes, en la faisant contresigner par.... Ce jour de l'An de Notre Seigneur Jesus-Christ.

„ MODELE du CERTIFICAT, qui sera
„ délivré aux Navires ou Bâtimens, en
„ conformité du XXVme. Article de
„ ce Traité.

NOUS.... le Magistrat (ou Officiers des Convois) de la Ville ou du Port de...., certifions & attestons, que le.... jour de... dans l'An de Notre Seigneur...., C. D. de.... est comparu personnellement devant Nous, & a déclaré sous Serment solennel, que le Navire ou Bâtiment appelé.... de.... Tonneaux ou environ, dont.... de.... est

actuellement Patron ou Commandant , appartient de droit & convenablement à lui (ou eux) seul. Qu'il est actuellement destiné de la Ville ou du Port de...., pour le Port de...., chargé d'Effets & de Marchandises , spécifiés & détaillés particulièrement ci-dessous comme il suit. En foi de quoi Nous avons signé ce Certificat & confirmé du Sceau de notre Office. Ce... jour de l'An de Notre Seigneur Jésus-Christ.

MODELE d'une LETTRE DE MER.

TRÈS-Sérénissimes, Sérénissimes, Illustres, Très-Puissans , Excellens , Nobles , Respectables , Vénérables , Prudens , Prévoyans Seigneurs , Empereurs , Rois , Républiques , Princes , Souverains , Ducs , Comtes , Barons , Seigneurs , Bourguemaîtres , Echevins , Conseillers , comme aussi Juges , Officiers , Justiciers & Régens de toutes les bonnes Villes & Places , soit Ecclésiastiques ou Séculiers , qui verront ou entendront lire cette Patente ; Nous Bourguemaîtres & Régens de la Ville de.... faisons savoir que le Patron de.... (comparant devant Nous) a déclaré sous Serment solennel , que le Navire nommé.... du port d'environ.... Tonneaux , qu'il commande actuellement , appartient à un Habitant des Pays-Bas-Unis , & qu'aucun Sujet des Ennemis n'y a directement ou indirectement quelque Portion ou Part , aussi vrai que Dieu Tout-Puissant lui soit en aide. Et comme Nous verrions volontiers ledit Patron favorisé dans ses affaires légitimes , Nous requérons tous les susmentionnés & chacun en particulier , où ledit Patron viendra avec son Navire & sa Cargaison , qu'il leur plaise recevoir avec bonté & traiter convenablement le Patron susmentionné , lui permettant , sur l'acquit des Droits de Péage & Impositions accoutumés , en passant & repassant , de pouvoir fréquenter & passer leurs Ports , Rivières & Territoire , pour exercer son Commerce ,

aussi long-tems & de la maniere qu'il l'y jugera convenable; ce que Nous voulons volontiers réciproquer. En foi de quoi & à cette cause les Armes de notre Ville y étant apposées.

(En Marge étoit)

„ Par Ordonnance de leurs Hautes-Puissances
„ les Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis.* „

CONVENTION entre les Seigneurs
ÉTATS-GÉNÉRAUX des PAYS-
BAS-UNIS & les ÉTATS-UNIS
de l'AMÉRIQUE, touchant la Re-
prise des Vaisseaux.

Les Seigneurs Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis
& les Etats-Unis de l'Amérique étant portés à
établir quelques principes uniformes, sur l'enlève-
ment des Prises faites par les Vaisseaux de Guerre
ou Commissionnaires des deux Parties Contractantes,
sur l'Ennemi commun, & sur les Vaisseaux des Su-
jets de l'une & l'autre Partie, sont convenus là-des-
sus des Articles suivans.

ARTICLE PREMIER.

„ Les vaisseaux de l'une des deux Nations re-
„ pris par les Corsaires de l'autre, seront resti-
„ tués au premier Propriétaire, au cas que ces
„ Vaisseaux n'aient pas été 24 heures au pouvoir
„ de l'Ennemi; pourvu que le Propriétaire du
„ Vaisseau repris paie pour cela un tiers de la
„ Valeur du Vaisseau, comme aussi de la Car-
„ gaison, des Canons & de l'Equipement; lequel
„ tiers sera évalué, à l'amiable, par les Parties
„ intéressées; ou autrement, & dans le cas où
„ elles ne pourroient s'accorder là-dessus, elles
„ s'adresseront aux Officiers de l'Amirauté de la

„ Place, où l'Armateur qui a pris le Vaisseau,
„ l'aura conduit.

I I.

„ Si le Vaisseau repris a été plus de 24 heures
„ au pouvoir de l'Ennemi, il appartient en
„ entier au Capteur qui l'aura repris.

I I I.

„ Au cas qu'un Vaisseau ait été repris par un
„ Navire de Guerre ou Bâtiment appartenant aux
„ Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis*, ou aux
„ *Etats-Unis* de l'*Amérique*, il sera restitué au
„ premier Propriétaire, à condition qu'il paie le
„ trentieme de la Valeur du Vaisseau, & de sa
„ Cargaïson, des Canons & des Equipemens, s'il
„ a été repris dans les 24 heures ; & le dixie-
„ me, s'il a été repris après les 24 heures : les-
„ quelles Sommes seront réparties, comme une
„ Gratification, parmi les Equipages des Vais-
„ seaux qui l'auront repris. L'évaluation du tren-
„ tieme mentionné ou du dixieme, sera réglée,
„ suivant la teneur du 1^{er}. Article de la présente
„ Convention.

I V.

„ La Restitution des reprises faites par les Vais-
„ seaux de Guerre fera, cependant & jusqu'à ce
„ que preuve convenable & suffisante ait été don-
„ née de la propriété des Vaisseaux repris, ad-
„ mise dans un terme raisonnable sous une Cau-
„ tion suffisante relativement à l'observation des
„ Articles ci-dessus.

V.

„ Les Vaisseaux de Guerre & Corsaires de l'une
„ ou l'autre des deux Nations, seront admis de
„ part & d'autre dans les Ports respectifs avec
„ leurs Prises, soit en *Europe*, soit dans les au-

„ tres Parties du monde ; elles y pourront être
 „ déchargées & vendues , d'après les formalités
 „ usitées dans l'Etat où la Prise aura été con-
 „ duite , autant que cela peut s'accorder avec
 „ le 2.^{me} Article du Traité de Commerce ; en-
 „ te du en même tems , que la Légimité des
 „ Prises faites par des Vaisseaux des *Pays-Bas-*
 „ *Unis* sera réglée suivant la teneur des Loix &
 „ Réglemens faits à ce sujet dans les *Pays-Bas-*
 „ *Unis* ; ainsi que celle des Prises faites par les
 „ Vaisseaux *Américains* sera jugée suivant les
 „ Loix & Réglemens déterminés par les *Etats-Unis*
 „ de l'*Amérique*.

V I.

„ Pour le reste , il sera libre aux Etats-Géné-
 „ raux des *Pays-Bas-Unis* , ainsi qu'aux *Etats-*
 „ *Unis* de l'*Amérique* , de faire tels Réglemens
 „ qu'ils jugeront convenir , relativement à ce que
 „ leurs Vaisseaux & Corsaires seront tenus res-
 „ pectivement à l'égard des Vaisseaux qu'ils au-
 „ ront pris & amenés dans les Ports des deux
 „ Puissances. Pour la Notification de présentes ,
 „ Nous Députés & Plénipotentiaires des Seigneurs
 „ Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis* & Ministre
 „ plénipotentiaire des *Etats-Unis* de l'*Amérique*
 „ avons signé lesdites , en vertu de Nos Autori-
 „ sations & Pleins-Pouvoirs respectifs , & con-
 „ firmé de Nos Cachets ordinaires. *Fait à La*
 „ Haye le...

